

La lutte contre l'inflation dans le secteur public

Le Front commun réclame \$1,003.87

par Gilles Francoeur

Dans le cadre de la lutte contre l'inflation dont les manifestations prévues du 1er mai constituent une étape, les trois centrales syndicales, CSN, FTQ et CEQ, ont décidé hier de demander au gouvernement provincial d'accorder à chacun de ses 155,000 fonctionnaires des secteurs public et parapublic une augmentation de salaire uniforme de \$1,003.87.

Les trois centrales ont ainsi annoncé qu'elles relançaient le Front commun

de 1972 "puisque les barèmes d'indexation prévus ne produisaient pas leur rendement."

Ce geste posé par les trois centrales à la veille du premier mai, fête internationale des travailleurs, pourrait avoir pour conséquence de conférer une ampleur inattendue aux mouvements de débrayage prévus pour aujourd'hui à travers la province même si aucun mot d'ordre en ce sens n'a toutefois été lancé. Seul le Front commun intersyndi-

cal de Joliette a décidé de tenter pour la première fois au Québec l'expérience d'un mot d'ordre de grève générale régionale.

Exigeant immédiatement la convocation de l'ancienne table centrale de négociation en vue d'y reconsidérer la clause d'indexation des salaires contenue dans les différentes conventions des secteurs public et para-public, MM. Pepin, Laberge et Charbonneau ont précisé que "la demande du Front commun vise à redon-

ner aux employés leur pouvoir d'achat de 1971, perdu par la hausse des prix, et à maintenir à 2.5 pour cent par année la progression réelle de ce pouvoir d'achat, conformément à ce qui était prévu dans la convention collective."

Les présidents des trois centrales n'ont toutefois pas voulu divulguer les moyens d'action qu'ils entendent privilégier pour mettre suffisamment de pression sur le gouvernement pour l'obliger à réviser les conventions en

cours alors que rien dans la loi ne l'oblige à le faire. M. Charbonneau s'est contenté de préciser à ce sujet que "des dizaines et des centaines" d'assemblées syndicales s'organiseront sur ce thème particulier au cours du mois de mai.

Quant au principe de l'augmentation uniforme, il a été accepté par le conseil provincial de la CEQ, doit l'être par les syndicats CSN du Front commun et M. Laberge a précisé pour le compte de

la FTQ que "la question a été discutée dernièrement". Le Front commun comprend quelque 75,000 membres de la CEQ, 60,000 de la CSN et environ 20,000 affiliés à la FTQ.

Les trois centrales exigent une augmentation uniforme "parce que la hausse du coût de la vie frappe plus durement les bas salaires" et, de façon générale, pour réduire l'écart qui sépare les catégories inférieures et supérieures dans

Voir page 6: Le front commun

Des coronariens heureux? Mais oui...

par Jean-Luc Duguay

"J'ai subi un infarctus à 49 ans. Cinq mois après, j'ai appris l'existence d'EPIC. Je suis allé voir le directeur médical, le Dr Choquette, et je lui ai dit: si vous ne me prenez pas dans votre groupe, je me tire une balle dans la tête. J'avais toujours peur d'une rechute. J'ai passé les tests, j'ai été accepté et maintenant, je n'ai plus peur. J'ai changé ma vie, je suis plus heureux qu'avant ma maladie, mon attitude d'esprit est meilleure. Je me compte chanceux d'avoir passé à travers. J'ai l'espoir de vivre aussi vieux que les autres et de pouvoir continuer à mener une vie normale."

Rodrigue Potvin a 53 ans, une cinquantaine jeune. Courtier d'assurances à la retraite, il s'entraîne depuis trois ans et demi au Centre EPIC de médecine préventive et d'activité physique. Trois fois la semaine, dans une atmosphère de jeu, il rencontre quelque 125 compagnons, coronariens comme lui.

Son infarctus, il l'attribue à une "vie désordonnée". Pourtant, il n'a pas touché à une goutte d'alcool depuis plus de 20 ans, il n'a pas non plus fait carrière de noctambule. Il a tout simplement été victime du mode de vie "moderne": tension, stress, préoccupations professionnelles. "Dans ma famille, on est dix enfants, tous vivants. Mes parents sont encore vivants. Je suis le seul à avoir subi un infarctus. C'est parce que j'ai été le seul à mener cette vie de fou..."

Jan McGowan, 37 ans, est ingénieur à l'Union Carbide. Il y a un an et demi, il subissait une attaque. Aujourd'hui, il compare ses séances d'entraînement à une "assurance-vie".

"Il est difficile de s'entraîner à la maison parce que la motivation est moins grande. Ici, nous sommes en groupe et c'est finalement une expérience amusante. Depuis que je suis à EPIC, je trouve mon travail plus facile, je me fatigue moins vite."

Ses dires sont corroborés par Guy Riendeau, 56 ans, administrateur à l'Hydro-Québec, et Albert Tessier, 47 ans, oto-rhino-laryngologiste à l'hôpital Maisonneuve.

"Je réponds plus facilement à l'effort, de dire M. Riendeau. J'estime que



Il n'y a pas que les coronariens qui reprennent goût à la vie grâce aux exercices auxquels ils se livrent à EPIC. Quatre-vingts pour cent des membres de cet organisme privé y adhèrent simplement pour améliorer leur condition physique et leur bien-être. (Photo Le Devoir par Alain Renaud)

mon rendement au travail s'est accru de 100%. De plus, l'idée d'une mort prématurée ne me préoccupe plus, je suis maintenant mentalement préparé à une mort subite."

Quant au Dr Tessier, il insiste sur le réconfort psychologique que procure l'exercice physique. "Le fait d'être en groupe, avec des gens qui sont comme toi, te fait du bien moralement en plus de te permettre de relaxer physiquement..."

Les coronariens ne constituent que 10% de la clientèle de 1,400 membres d'EPIC, organisme privé à but non lucratif qui, depuis 1968, s'est donné comme mission d'aider les adultes à améliorer leur condition physique et, par ricochet, leur qualité de vie et leur bien-être. Pourtant, c'est en discutant avec ces victimes de maladies cardiaques que

l'on est le plus en mesure d'apprécier la valeur de l'exercice physique régulier.

Le directeur médical du Centre, le Dr Gaston Choquette, met les points sur les i dès le départ: "Il n'est pas encore prouvé scientifiquement que l'exercice physique prolonge effectivement la vie. On entrevoit les difficultés de telles études: il faudrait prendre deux groupes de personnes menant exactement le même genre de vie, buvant le même quantité d'alcool, fumant le même nombre de cigarettes, etc... mais dont l'un, contrairement à l'autre, s'entraînerait. Une chose est certaine cependant: l'exercice augmente la joie de vivre et le bien-être et donne plus de possibilités d'attaquer la vie et de l'accepter."

Pendant que parle le Dr Choquette, il

Voir page 6: Les coronariens

La belle-famille

L'Opposition continue de harceler Bourassa

par Gilles Lesage

QUEBEC — Durant près d'une heure hier, à l'Assemblée nationale, l'Opposition a harcelé le gouvernement libéral au sujet des conflits d'intérêts, lui posant surtout les deux questions suivantes:

• est-ce que, depuis l'ajournement des travaux à l'occasion du congé de Pâques, le premier ministre a donné des instructions ou pris des mesures de façon qu'aucun contrat sans soumissions ne soit accordé à des entreprises auxquelles participent ou sont actionnaires des membres du cabinet ou la femme du premier ministre?

• est-ce que le premier ministre a demandé à ses députés et ministres la liste de leurs intérêts dans des entreprises privées, dont celles qui peuvent obtenir des contrats gouvernementaux? Selon sa bonne habitude, M. Robert Bourassa n'a pas répondu directement à ces questions précises — la première de M. Fabien Roy, député créditiste de Beauce-Sud, la seconde de M. Robert Burns, député péquiste de Maisonneuve — se contentant de faire état d'études en cours à son bureau, de la contradiction entre les directives ontariennes et celles du gouvernement fédéral, et soutenant que sa belle-famille a même été pénalisée depuis quatre ans.

Le débat orageux s'est déroulé dans une atmosphère de mauvais carnaval où les rappels à l'ordre du président étaient ignorés des deux côtés de la Chambre et où les injectives et les menaces pleuvaient dru.

Le premier ministre a dit d'abord que dans les cas soulevés depuis un mois par La Presse, et concernant des contrats et des subventions accordés à des entreprises dans lesquelles la famille Simard a des intérêts, il n'y a eu aucun favoritisme, mais au contraire une simple application de la loi.

Au sujet de Paragon (qui a reçu de plantureux contrats du gouvernement depuis quatre ans), il estime que l'on est allé au-delà des exigences requises, M. Bourassa ajoute: "Je pourrais donner des cas précis où non seulement il n'y a pas eu de favoritisme, mais où la famille Simard a été pénalisée." A. M. Roy qui tente de le remener à sa question, le premier ministre énumère des cas — Reynolds, Beloit Sorel et United Towing — où l'aide gouvernementale était justifiée.

Quant à Marine, Volcano et Farano, M. Bourassa note que sa belle-famille y est intéressée depuis 1917. "A ce jour, on a été absolument incapables, dans tous les cas, de prouver que la famille Simard a été favorisée depuis que je suis au pouvoir."

Le premier ministre soutient que dès l'été dernier, quand des directives ont été publiées à Toronto et à Ottawa, il a demandé à son conseiller législatif, Me Jean-Claude Rivest, de les examiner et de voir jusqu'à quel point elles pouvaient être appliquées au Québec. En novembre, il aurait demandé à un ministre d'Etat, Me Fernand Lalonde, de participer à cette étude. A la fin, M. Bourassa a même parlé d'un comité, dont l'existence avait été tenue secrète jusqu'à ce jour.

M. Bourassa ajoute qu'il faut étudier le problème de façon approfondie, non seulement pour ce qui concerne les hom-

mes politiques, mais également les hauts fonctionnaires et les conseillers clés, tels MM. Jean Lesage, Claude Castonguay, Marcel Bélanger, et autres. "Il n'y a rien qui compte plus pour moi que l'intégrité du gouvernement et son incorruptibilité. C'est quelque chose d'absolument non négociable."

Le député Roy reformule sa ques-

tion originale. M. Bourassa lui lance: "Le député, durant mon absence a eu la courtoisie d'impliquer mon épouse..." "Ce n'est pas moi qui l'ai impliquée, elle s'est impliquée elle-même en signant le rapport", rétorque M. Roy.

Le député créditiste de Beauce-Sud faisait allusion au rapport annuel de

Voir page 6: La belle-famille

l'amérique au jour le jour

La semaine des sept Mardis gras

par MICHEL ROY

NOUVELLE ORLEANS, Louisiane — Ce n'était pas le Mardi gras ce soir-là dans le Vieux Carré, mais il n'y manquait que la date. Par dizaines de milliers, comme ils le font tous les soirs, au printemps et à l'été surtout, les Américains venus des quatre coins du pays, infatigables touristes auxquels se mêlaient aussi quelques visiteurs étrangers, avaient envahi les places et les rues étroites de la vieille ville française. C'est un spectacle saisissant pour qui veut en suivre le déroulement jusqu'au bout et il n'est pas sûr que le Sieur de Bienville, qui fonda la ville en 1718, serait resté jusqu'à la fin. La valeur historique et l'authenticité des lieux sont indiscutables, mais rappelons tout de suite que le Vieux Carré est à la Nouvelle-Orléans (plus d'un million d'habitants) ce qu'est le Vieux Montréal à l'agglomération montréalaise.

C'est autour de ce sanctuaire historique que s'est développée au cours des années cette ville moderne,

deuxième port des Etats-Unis après New York, centre industriel, financier et commercial du Deep South et qui dispute à Atlanta le titre de capitale du sud-est. Pétrole, gaz naturel, raffineries de sucre, culture du coton, industrie textile, secteur manufacturier, agriculture et tourisme ont contribué à la prospérité de la Nouvelle-Orléans et de la Louisiane.

Le peuplement de l'Etat n'est pas étranger à l'histoire de ce pays. Aux descendants des Espagnols et des Français, sont venus se joindre par milliers les "Cajuns" comme on appelle ici les victimes de la déportation et, par le marché des esclaves, d'innombrables noirs venant du Sénégal et de Guinée, sans compter les fils des Indiens Biloxi, premiers découvreurs de la Louisiane. Aujourd'hui, sur environ quatre millions d'habitants, 30 pour cent sont noirs dans l'Etat et 47 pour cent à la Nouvelle-Orléans seulement.

Voir page 6: L'Amérique

Les universités recevront 14 p.c. de plus l'an prochain

QUEBEC (d'après la PC) — Les subventions de fonctionnement aux sept universités québécoises augmenteront, dans l'ensemble, de près de 14 pour cent en 1974-75, pour atteindre près de \$260 millions. Les trois universités les plus anciennes, Laval, McGill et l'université de Montréal, s'en partageront la moitié. De plus, les universités recevront globalement un octroi d'ajustement de \$4.2 millions, lié à l'augmentation de la population étudiante. Les prévisions d'avril 73 ont été dépassées; les universités québécoises comptent environ 2,000 étudiants de plus que prévu.

Quant aux investissements, révisés chaque année à l'intérieur d'un plan quinquennal, ils seront de \$51 millions en 1974-75, dont \$38.4 millions sont des subventions autorisées par le ministère de l'Éducation.

C'est ce qui ressort du rapport que le ministre de l'Éducation, M. François Cloutier, a déposé hier à la reprise des travaux de l'Assemblée nationale. La hausse du coût de la vie frappe aussi les institutions universitaires, si bien qu'un montant de \$5.7 millions viendra s'ajouter au budget de fonctionnement qui sera dès lors de l'ordre de \$265.7 millions réparti comme suit: — Laval \$47.6 millions; Montréal \$54 millions; Hautes études commerciales \$3.6 millions; Sherbrooke \$19.4 millions;

Polytechnique \$7.5 millions; Université du Québec (réseau entier) \$52.2 millions; Bishop's \$2.1 millions;

— McGill, \$43 millions; Sir George Williams, \$15.4 millions; solde non distribué, \$20.9 millions.

Ce solde sera réparti à la suite d'études techniques en cours pour chacun des cas particuliers. Il correspond habituellement aux montants nécessaires à la formation de chercheurs, à l'indexa-

Voir page 6: Les universités

Nixon remet des documents qui laissent subsister des doutes

WASHINGTON (d'après l'AFP, AP et Reuter) — Le président Nixon a envoyé hier à la commission judiciaire de la Chambre des représentants un document de plus de 1,200 pages dactylographiées contenant l'essentiel des entretiens qu'il a eus avec ses conseillers entre le mois de septembre 1972 et le mois d'avril 1973 concernant l'affaire du Watergate.

Ce document composé d'extraits choisis par M. Nixon des enregistrements

de ses conversations devrait, a-t-il dit, dans son discours radiotélévisé de lundi soir, prouver son innocence et confondre son principal accusateur, M. John Dean.

Cependant, ce volumineux dossier publié hier par la Maison-Blanche n'établit pas clairement que le président Nixon se soit opposé à ce que ses collaborateurs achetent le silence des premiers inculpés.

La transcription de la conversation du 21 mars 1973 avec John Dean, qui était alors son conseiller juridique, porte au contraire à penser que le président considérait comme opportun de réunir un million de dollars pour répondre au chantage de Howard Hunt et des autres conspirateurs du Watergate. "Il me semble que nous devons garder le bouchon sur la bouteille", dit M. Nixon à son conseiller juridique en envisageant avec lui les moyens de réunir l'argent et de le faire parvenir aux inculpés.

Mais à plusieurs reprises au cours de la même conversation, le président tint également des propos indiquant qu'il était partisan que ses collaborateurs disent tout de suite toute la vérité sur l'affaire plutôt que de la laisser traîner en longueur.

Dans son allocution télévisée de lundi soir, M. Nixon avait déclaré que la publi-

cation du dossier "montrerait clairement que je n'avais pas eu l'intention que les versements à Hunt ou à qui que ce soit d'autre continuent à être faits".

Le dossier remis hier aux 38 membres de la commission judiciaire de la Chambre avant d'être distribué à la presse contient en 1200 pages la transcription de 45 conversations d'un total

Voir page 6: Richard Nixon

Les profits excessifs: le NPD serait divisé

OTTAWA (PC) — Les députés du Nouveau Parti démocratique seraient profondément divisés quant à l'attitude à adopter face au projet de loi destiné à mettre fin aux pratiques abusives en matière de prix, déposé aux Communes, lundi dernier, par le ministre de la consommation et des Corporations, M. Herb Gray.

Le chef du NPD, M. David Lewis, devait rencontrer la presse, hier matin, pour commenter le bill Gray et établir la position de son parti, mais il a contremandé son rendez-vous.

Un porte-parole de son bureau a expliqué qu'il a préféré attendre la réunion du caucus d'aujourd'hui avant de se prononcer sur la question.

Selon des informations sûres, la majorité des députés aurait déjà manifesté l'intention de sauter sur la première occasion pour renverser le gouvernement Trudeau et ne se serait pas laissé influencer par le projet de loi sur les profits excessifs des entreprises.

Quant à M. Lewis, il serait prêt à reconsidérer sa position pour accorder

Voir page 6: Le NPD divisé

Advertisement for 'L'enfirouapé roman' by Yves Beauchemin. Includes text 'EDITIONS LA PRESSE' and 'EN VENTE PARTOUT'.

Advertisement for 'dussault' bookstore. Includes text 'la grande Librairie du 8955 saint-laurent' and a list of books for sale.

aux 4 coins

Longue vie à l'esthétique du buste

PARIS (AP) — Un laboratoire de la région parisienne, après de nombreuses années de recherches et d'expériences, vient d'annoncer la mise au point d'une gamme de traitements pour améliorer et prolonger l'esthétique du buste. Les chercheurs soulignent en effet que l'affaissement des seins exige non seulement le traitement de la glande mammaire mais des tissus qui, situés au-dessus de cette glande, sont très souvent fragilisés. C'est pourquoi ces produits ne s'appliquent pas uniquement sur le sein mais principalement au-dessus. Il ne s'agit pas de miracle mais d'un très réel progrès qui permettra aux femmes d'améliorer et de prolonger la beauté du buste sans opération, déclarent les chercheurs. Le sein n'est pas solidement fixé au thorax mais seulement suspendu, il ne contient aucun muscle et la glande mammaire est noyée dans un tissu adipeux qui lui donne son volume; le tout est entouré d'une enveloppe de peau qui lui donne sa forme. Les nouveaux traitements, à base de plantes, tendent à pallier au maximum la perte de tonicité plus ou moins prononcée due à la mode; la vie trépidante ou sportive, l'amaigrissement, la grossesse ou le vieillissement, ajoutent les chercheurs.

Le comportement sexuel des punaises

PARIS (AFP) — M. Jacques Carayon, chercheur au laboratoire d'entomologie du Muséum d'histoire naturelle, a fait, à l'Académie des Sciences de Paris, des révélations sur un des phénomènes les plus extraordinaires de la création: "l'insémination traumatique", que pratiquent les punaises. Pour la première fois, diapositives en couleurs à l'appui, le chercheur a démontré que "l'accouplement entre punaises se faisait de façon anormale". Le mâle n'utilise jamais le vagin de la femelle, mais perforé avec son paramère (véritable aiguille à injection à l'intérieur de laquelle glisse le pénis) un endroit de l'abdomen de la femelle nommé "site de copulation" et injecte le sperme dans une formation spéciale: le spermalège. Au bout d'une heure environ, ce sperme est réparti dans l'ensemble de l'organisme de la punaise, des pattes au cerveau, mais c'est, bien entendu, celui-ci parvenu dans les organes génitaux de l'insecte qui fécondera les oeufs. Les mâles, pourvus d'une forte pulsion sexuelle, mais discriminant très imparfaitement les partenaires possibles, s'accouplent aussi facilement avec d'autres mâles, et — fait absolument extraordinaire — le sperme ainsi injecté peut être à son tour injecté dans une femelle par le mâle ainsi inséminé. "J'ai plusieurs fois observé, a précisé M. Carayon, un mâle copulant avec un autre mâle qu'il inséminait pendant que celui-ci était accouplé à une femelle". Ainsi, chez les punaises, une femelle peut pondre des oeufs, inséminés indirectement par plusieurs mâles et l'homosexualité y est aussi répandue que l'hétérosexualité. Pour le professeur Pierre Grasse, directeur du laboratoire d'évolution des êtres organisés, la communication de M. Jacques Carayon "est extrêmement intéressante, car les cas de fécondation indirecte sont très rares. Ce sont de véritables romans cytologiques. L'un des rares cas connus est celui des éponges marines. Il y a des richesses évolutives que l'on n'arrive pas à expliquer".

L'Indonésie renforce la discipline

DJAKARTA (AFP) — Tous les étudiants et écoliers indonésiens devront désormais assister à une cérémonie hebdomadaire au cours de laquelle les couleurs seront envoyées tandis que l'hymne national sera joué, aux termes de nouvelles instructions gouvernementales renforçant la discipline dans les établissements scolaires. Le général Sharif Thayeb, ministre de l'Éducation, a annoncé d'autre part qu'une campagne pour renforcer la discipline dans les écoles sera lancée le 2 mai, journée nationale de l'éducation.

Des bactéries d'au moins 10,000 ans

WASHINGTON (AFP) — Des bactéries dormantes, vieilles de dix mille ans à un million d'années, ont été découvertes dans l'Antarctique, non loin de la base américaine de McMurdo Sound. Apparemment gelées dans le sol ou dans la glace elle-même, ces bactéries ont été ravivées par des chercheurs de la Fondation nationale scientifique (FNS). Les savants estiment qu'il peut s'agir de la plus grande longévité d'organismes vivants jamais découverte, et s'efforcent d'en déterminer plus précisément l'âge. Les chercheurs étaient placés sous la direction du Dr Roy E. Cameron, de l'Institut Darwin de recherches, en Californie qui a déclaré: "Nous avons été abasourdis. Nous n'avions jamais examiné de matériel gelé aussi vieux. Nous ne nous y attendions pas, n'ayant été témoins d'aucun signe avant-coureur". Depuis qu'elles ont été ravivées en laboratoire les bactéries se sont développées et reproduites. Le Dr Cameron a tiré de cette importante découverte effectuée en février dernier une analogie avec la possibilité d'existence de vie extra-terrestre. Il a souligné qu'elle augmente en effet les chances qu'on découvre certaine forme de vie sur des planètes aussi apparemment inhospitalières que Mars. Appartenant à quatre ou cinq types, actuellement en cours d'identification dans les laboratoires de la FNS, les bactéries se trouvaient à diverses profondeurs allant jusqu'à plus de 400 mètres (1,400 pieds).

Un pont s'effondre en Bavière: 9 morts

KEMPTEN (AFP) — Neuf ouvriers ont été tués et 13 plus ou moins grièvement blessés lors de l'effondrement hier matin d'un pont autoroutier en construction près de Kempten, en Bavière. 22 ouvriers, en majorité étrangers (Turcs, Yougoslaves, Autrichiens) se trouvaient, croit-on, sur l'ouvrage d'art (le pont du Leubastal) au moment de l'accident. Ils ont été précipités 30 mètres plus bas et écrasés par des tonnes de béton liquide, de ferraille et de poutres. Les pompiers, les secouristes et des éléments de la Bundeswehr ont réussi à les dégager à l'aide d'un important matériel: grues, chalumeaux et lances à incendie. Les travaux de déblaiement étaient d'autant plus urgents que le béton liquide se solidifiait à mesure que passait le temps et risquait d'étouffer définitivement les blessés.

Le technicien n'a pas le pouvoir d'imposer le test d'ivressomètre

Un automobiliste arrêté pour avoir conduit alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool n'est pas tenu d'obtempérer à un ordre d'un technicien de l'ivressomètre et peut en conséquence refuser de souffler dans l'appareil à moins que ce ne soit un policier qui l'oblige à le faire. Le refus de se soumettre au test de l'ivressomètre constitue un délit dans nos lois mais la loi ne donne pas au technicien le pouvoir d'obliger un citoyen à faire quelque chose. Hier le juge Raymond Bernier, de la cour des sessions de la paix, a acquitté un automobiliste accusé d'avoir refusé de se soumettre au test de l'ivressomètre parce que la Couronne n'avait pas prouvé qu'un agent de la paix avait

ordonné à l'accusé de souffler. Il avait été établi que l'accusé avait simplement refusé de se plier aux exigences du technicien chargé de manipuler l'appareil et le juge Bernier ne voit pas qu'il y ait là le moindre délit. L'ivressomètre généralement constitue une preuve accablante sur l'accusation d'avoir conduit alors que les facultés étaient affaiblies par l'alcool. Cette preuve fournie en quelque sorte par l'accusé lui-même a été vainement contestée devant les plus hauts tribunaux mais jusqu'à présent le refus de souffler dans l'ivressomètre n'avait pas donné lieu à la subtilité énoncée par le juge Bernier, hier.

Un cas de séduction et d'abandon?

Un ex-fonctionnaire témoigne à l'enquête sur l'immigration sans contredire l'ensemble des faits

par Clément Trudel

Un agent d'immigration — toujours en fonction à Montréal — lui a fait un enfant; durant la grossesse, il a conseillé l'avortement et ne lui a apporté aucun secours, sinon de retarder un examen médical de sorte qu'il se déroule après la naissance de l'enfant.

Cette jeune femme vit toujours à Montréal et celui qu'elle dit être le père d'un enfant (donné en adoption) l'a contactée deux fois depuis l'institution de l'enquête relative aux bureaux montréalais de l'Immigration. Une fois, il lui aurait dit au téléphone de ne rien dire aux policiers enquêteurs sur un confrère (ex) agent d'immigration — le témoin dit qu'elle ne sait absolument rien sur cet ex-agent. La semaine dernière, soit presque au moment où débutaient les séances publiques de l'enquête présidée par le juge Claire L'Heureux-Dubé, le même fonctionnaire rejoignait cette femme au téléphone pour lui faire part qu'une amie commune avait été interrogée par des enquêteurs. Rien ne devait être dit par cette femme au sujet du bébé.

Malgré tout, cette femme est retournée avec sa soeur au bureau d'immigration où le même fonctionnaire devait s'occuper d'ouvrir le dossier de cette parente. Puis une autre fois quand il fut question de faire venir son fils demeuré dans son pays d'origine. En réponse à une question du procureur des fonctionnaires, Me Pierre Brosseau, le témoin nie avoir eu des relations sexuelles avec un autre dans la période où pouvait se produire la grossesse. Le nom du père aurait été versé au dossier d'une agence de secours appelée à faire les démarches pour que l'accouchement et le processus d'adoption se déroulent sans anicroche.

Plus de 20 témoins ont comparu à ce jour, le principal intéressé — il n'y a pas d'intimé, suivant les règles adoptées par la commission — ayant déposé durant près de trois heures hier après-midi. Le procureur Joseph Nuss a interrogé le fonctionnaire congédié, sur sa carrière, ses habitudes de vie. L'intéressé reconnaît avoir utilisé son appartement pour des rencontres avec des femmes qui, la plupart du temps, avaient été interviewées au bureau de l'immigration par lui. Il a aussi prêté ses clés parfois à un confrère, toujours en

poste. Il nie toutefois avoir imposé une ligne de conduite à des partenaires non consentantes. Il aime la dive et les femmes, s'excuse même que l'auditoire puisse être importuné par certains témoignages.

Cas pitoyable? Cas isolé? Ce fonctionnaire congédié est toujours sans emploi. Il dit avoir conservé chez lui des papiers qu'il croyait pouvoir troquer contre une caméra prêtée à cette amie oubliée dont la deuxième comparution avait eu lieu hier matin. A-t-il soutiré de l'argent à une immigrante qu'il avait convoquée tôt un jour chez lui? Il ne saurait dire parce qu'il était passablement ivre et un tel fait aurait pu se produire. Son témoignage se poursuit ce matin, à 10h.

Le troisième témoin entendu hier a déjà comparu jeudi dernier: il devait apporter les documents ou figurait deux noms, l'un qui est le nom de fille, l'autre le nom du mari.

en bref

Le 1er mai des malades

M. Claude Brunet, président du "Comité provincial des malades", déclare dans un communiqué que les malades veulent bien s'associer à la Fête des travailleurs mais que si les travailleurs d'hôpitaux quittaient leurs patients, surtout dans les hôpitaux pour soins prolongés, la fête se transformerait en deuil d'humiliation.

Les parents d'handicapés se forment en groupe

Afin de mieux assurer un lien avec les services des affaires sociales et le ministre Claude Forget, 26 associations de parents d'enfants handicapés viennent de se former en groupement qui désignera sous peu un comité spécial chargé de faire des représentations au ministre. M. Forget s'était notamment plaint de cette lacune.

Pourquoi la commission devrait-elle vous croire? a demandé le procureur Joseph Nuss à ce témoin qui dit être dans la confusion (mixed up), puis confirme avoir utilisé un faux prénom (pour sa carte d'assurance sociale) et avoir caché, à l'enquête spéciale sur sa demande de citoyenneté, qu'elle avait été mariée et n'avait pas obtenu de divorce.

Me Claude Céré, procureur de l'ex-fonctionnaire, entendu plus tard dans la journée a dit aussi sa préoccupation à la commission: Je veux savoir quand "elle" dit la vérité.

La commission a, parmi ses exhibits, une lettre d'un directeur d'école qui affirme des choses inexacts sur l'emploi qu'aurait occupé de façon "permanente" le témoin. Dans d'autres circonstances, et s'il s'agissait d'un vrai procès, ce type de témoin serait proclamé hostile. Hier, elle avouait avoir confié à quelqu'un son désir de collaborer avec quiconque pour "attraper" l'ex-fonctionnaire congédié. Mais Me Nuss a relevé une contradiction, entre autres, dans le fait que cette femme — qui change occasionnellement de prénom — dit avoir eu peur de cet ex-fonctionnaire qu'elle avouait pourtant avoir quitté en "copine". Ce copain à elle devient maintenant l'ex-fonctionnaire qui se serait adonné à des pratiques illégales et ne lui aurait jamais rendu un premier passeport... ce qui servit de prétexte à l'obtention d'un autre passeport (sans mention d'un mariage préalable).

Etiez-vous prête à faire n'importe quoi pour pouvoir demeurer au pays, obtenir des prolongations de permis de séjour et finalement le statut d'immigrant reçu, demande le juge? Non, répond le témoin qui soutient avoir occasionnellement caché certains aspects de sa vie parce que, croit-elle, personne n'aurait vraiment compris. Et puis j'en suis peinée... personne n'est parfait.

La commission maintient en réserve des témoins qui ont été mêlés de près, mais non comme immigrants, à ces dossiers ou à des cas similaires. Elle a aussi à faire la lumière sur les agissements d'avocats appelés à fournir leurs services à des immigrants, de même que sur un réseau d'employeurs et d'agents de voyage qui auraient abusé de l'ignorance ou du peu de défense de groupes d'étrangers attirés dans un Eldorado qui les faisait vite déchanter.

w.h.perron

Tout pousse en beauté et en quantité... chez w. h. perron!

Sans compter la variété! Vous trouverez chez Perron des stocks éprouvés de la meilleure qualité et des vendeurs de la plus haute compétence dans leurs "champs d'action". Ils ont fait le tour de bien des jardins et ils sont en mesure de vous aider joliment bien. Adressez-vous à W. H. Perron pour soigner les plates-bandes que vous chérissez jalousement. Voici un petit échantillonnage de la gigantesque collection de W. H. Perron. Choix de racines nues ou empotées.

ARBUSTES D'ORNEMENT

CORNUS
(Cornouiller) Le plus beau parmi les arbustes à feuillage décapré. Ses feuilles argentées lui donnent une allure vraiment magnifique.

18" x 2' \$250
2' x 3' \$325

HYDRANGÉE
En août ou septembre, vous verrez votre hydrangée fleurir en panicles pyramidales blanches et rosées. Grandes branches (5 à 8)

Arbustes (blancs) \$275
Pan grand (rose) \$200
Arbuste (fleur extra large branches, une seule) \$425

POTENTILLA
Atteint 2-4'. Cet arbuste donne de magnifiques bouquets de fleurs jaunes.

\$200 chacun

GRIMPANTS VIVACES

CLÉMATITE
Toujours d'une extrême popularité à cause de ses grandes fleurs très colorées. Toutes sortes de variétés étonnantes.

\$250 chacun

LIÈRE DE BOSTON
(AMPELOPSIS)
Très robuste. Il grimpe admirablement bien à la brique et à la pierre.

chacun \$175
la douz. \$1750

LONICERA
(Chevrefeuille grimpant ou trompette) Dropmore Scarlet — Fleurs à long tube, rouge écarlate pendant tout l'été. Très vivace.

\$450 Chacun
Goldflame — Fleurs rouges et jaunes, fleurit de juin jusqu'aux gelées.
\$450 Chacun

FABULEUX ARBRES FRUITIERS

PRUNIER
Un choix extraordinaire d'arbres fruitiers. Bleu noir, jaune, bleu, violet et rouge.

4 1/2' - 6' \$450 chacun
3 pour \$1275

POMMIERS
W. H. Perron offre une intéressante collection de variétés d'été, d'automne et d'hiver.

4 1/2' - 6' \$395 chacun
3 pour \$1125

POIRIERS
Variétés pour toutes régions. W. H. Perron vend des poiriers qui n'ont pas leur pareil.

4 1/2' - 6' \$450 chacun
3 pour \$1275

Voyez aussi nos:
Cerisiers, pêchers, pommes surettes, pommiers, 4-N-1 pommiers et poiriers nains.

UTILISEZ NOS CHARIOTS LIBRE-SERVICE



w.h.perron

515, boul. Labelle, Chomedey, Laval.

(1/2 mille au nord du pont de Cartierville)

332-3610 (Montréal et banlieues)

Vaste terrain de stationnement.



Ouvert: les jours et vendredis jusqu'à 9.00 p.m. Samedi de 8.00 à 5.00 p.m.

La Beauce éprouvée par les eaux

SAINTE-MARIE (PC) — La situation continuait de s'aggraver, hier dans plusieurs localités riveraines de la rivière Chaudière.

Pendant que le niveau de la rivière baissait légèrement à Saint-Joseph, Beauceville et Saint-Georges, il ne cessait de s'élever à Sainte-Marie et Scott-Jonction, deux localités voisines situées à une trentaine de milles au sud de Québec.

Un porte-parole de la Sûreté du Québec a fait savoir que la route 23 était fermée à toute circulation dans ces municipalités.

À Ste-Marie de Beauce, un porte-parole de la Protection civile estimait à quelque 300 le nombre des habitations et commerces dont les sous-sols ont été envahis par les eaux.

Selon ce porte-parole, le niveau de la rivière continuait de grimper de quelques pouces à l'heure au début de l'après-midi, bien que la pluie responsable de cette inondation ait cessé durant la nuit.

Même si Sainte-Marie demeure la localité qui a été la plus touchée, plusieurs sous-sols ont aussi été inondés à Saint-Joseph et à Beauceville.

La voie ferrée qui longe la rivière a également été recouverte par les eaux de même que plusieurs routes secondaires.



Horrifié, le Barreau conteste le droit absolu des parents

par Jean-V. Dufresne

Horrifié par la fréquence des mauvais traitements physiques dont les enfants sont victimes au Québec, le Barreau réclame du gouvernement une loi qui obligerait quiconque à dénoncer les auteurs d'actes aussi inhumains.

Une loi, aussi, qui autoriserait la déchéance pure et simple de la puissance parentale, en dernier recours, pour sauvegarder la sécurité, le développement et la santé des victimes, la plupart étant âgées de moins de deux ans.

Ce sont-là les principales recommandations d'un mémoire adressé par le Barreau du Québec aux ministres de la Justice et des Affaires sociales, alors que le gouvernement s'apprete à ramener devant l'Assemblée nationale le projet de loi sur la protection de la jeunesse.

Le comité auteur du mémoire est composé d'avocats, de médecins et de travailleurs sociaux, première initiative

multiprofessionnelle entreprise par le Barreau dans l'examen de questions qui dépassent le simple cadre juridique.

Le Barreau reconnaît que le problème des enfants maltraités existe dans le monde entier, mais il déplore que le Québec soit particulièrement mal équipé pour le résoudre.

Pour cette raison, nombreux sont les médecins, infirmiers, travailleurs sociaux et éducateurs, témoins de ces actes, qui hésitent à les dénoncer, "n'étant pas convaincus que leur démarche sera à l'origine d'un processus efficace et bénéfique pour l'enfant".

Le Barreau recommande donc d'abord qu'une loi impose à "toute personne majeure l'obligation de déclarer les mauvais traitements physiques qui viennent à sa connaissance".

La loi accorderait protection et anonymat au dénonciateur.

En dernier recours, lorsque les tentatives de réhabilitation des parents ont

échoué, et qu'on ne peut raisonnablement espérer que la réinsertion de l'enfant dans son milieu sera bénéfique pour lui, alors, suggère le Barreau, "le retrait définitif peut être indiqué".

Plus encore, non seulement les parents perdraient-ils alors l'exercice de l'autorité parentale, mais la loi pourrait autoriser la déchéance pure et simple de la puissance parentelle, qui rendrait possible le placement de l'enfant dans la perspective de son adoption".

Le Barreau estime qu'il n'a même pas à invoquer une "philosophie nouvelle du droit familial" pour recommander des mesures aussi draconiennes: "Dans le cadre des notions traditionnelles, souligne le mémoire, il faut reconnaître que la personne de l'enfant a des droits qu'elle est par ailleurs incapable de défendre ou d'affirmer, s'ils sont bafoués. Comme telle, la personne de l'enfant doit bénéficier de la protection de la loi".

Le Barreau reconnaît que la dénonciation obligatoire entraîne l'immixtion dans la vie privée, des dénonciations parfois futiles, même, mais ces avatars n'ont aucune commune mesure avec les avantages et la nécessité de protéger l'enfant, "à condition qu'un mécanisme non judiciaire d'enquête y fasse d'abord suite".

Quant à la déchéance, une mesure dont le Barreau apprécie pourtant l'extrême gravité, le mémoire rappelle que le concept en vertu duquel "l'enfant appartient à ses parents", qui ont sur lui un quasi-droit de vie ou de mort, est archaïque et découle d'une aberration juridique et d'une ignorance de la dignité de la personne.

"En réalité, écrivent les auteurs, la puissance parentelle et l'autorité parentale comportent surtout des obligations pour les parents qui correspondent au droit qu'a l'enfant incapable, d'être protégé."

Ils poursuivent: "Les parents qui délaissent, abandonnent ou maltraitent physiquement des enfants ne remplissent pas leurs obligations et l'existence de leur puissance parentelle devient un abus de droit, sur preuve d'une telle irresponsabilité."

Cette philosophie repose sur une constatation: on a avantage à maintenir l'enfant dans le milieu familial naturel, si possible, et le projet de loi dont sera saisie l'Assemblée nationale devrait-il aussi permettre au directeur du service de protection de l'enfance de recommander des mesures de nature préventive ou curative, "tant à l'égard de l'enfant que des parents, tuteur ou gardien".

Le Barreau signale à ce sujet que le projet primitif, le bill 65, "lissait trop facilement l'impression que le directeur ne pouvait recommander que deux mesures: l'ordonnance d'hébergement de l'enfant, et le recours pénal contre les parents, ou gardien".

En somme, le Barreau a cherché à réaliser un équilibre entre deux fonctions: la fonction sociale, depuis le "dépistage" des cas, en rendant obligatoire leur dénonciation, jusqu'à des mesures de réhabilitation, et la fonction pénale, depuis le retrait de l'enfant jusqu'à la déchéance de la puissance parentale.

aujourd'hui

Le Conseil canadien de la sécurité fait de la semaine du 1er mai au 7 mai la Semaine de la sécurité de l'enfant.

Poursuite, à Ottawa, de l'assemblée de l'Union mondiale des Partis libéraux.

Le deuxième symposium canadien sur la télé-détection se termine à l'Université de Guelph.

À Toronto (Inn-on-the-Park), colloque sur les investissements canadiens et étrangers.

À 10h au Ramada Inn (Montréal), audience publique de la Régie des marchés agricoles.

À 10h, au 625 ouest Dorchester, poursuite de l'enquête relative au ministère de l'Immigration et de la main-d'oeuvre à Montréal.

À Reine-Elizabeth, journée dentaire du Québec.

Dîner servi par les employés syndiqués du Service social Centre-Sud (1600 Alexandre-de-Seve) de midi à 14h.

À 13h, à partir du carré Dominion, parade organisée par un groupe d'action féminine de Montréal en faveur des Juifs d'URSS.

À l'Auberge des Gouverneurs (Québec) à 13h30, les distributeurs d'huile à chauffage étudient le marché.

Présence du Refus Global en 1974. Thème d'une conférence donnée à Sophie-Barat par M. Guy Bouillon, de 13h30 à 15h.

moire, que le même juge soit appelé à entendre les causes relatives à la déchéance, à la protection de l'enfant, à son placement et à sa garde. Le juge serait entouré d'une équipe auxiliaire de spécialistes.

Le Barreau a pris garde de ne pas inscrire ses recommandations dans un contexte punitif. L'enfant physiquement maltraité est souvent victime de parents eux-mêmes affectés de troubles émotionnels. C'est pourquoi les auteurs du mémoire signalent qu'il faut également donner à la cour la latitude nécessaire d'ordonner des mesures correctives, orientées "vers la prévention et la réhabilitation des parents ou gardiens".

Cette philosophie repose sur une constatation: on a avantage à maintenir l'enfant dans le milieu familial naturel, si possible, et le projet de loi dont sera saisie l'Assemblée nationale devrait-il aussi permettre au directeur du service de protection de l'enfance de recommander des mesures de nature préventive ou curative, "tant à l'égard de l'enfant que des parents, tuteur ou gardien".

Le Barreau signale à ce sujet que le projet primitif, le bill 65, "lissait trop facilement l'impression que le directeur ne pouvait recommander que deux mesures: l'ordonnance d'hébergement de l'enfant, et le recours pénal contre les parents, ou gardien".

En somme, le Barreau a cherché à réaliser un équilibre entre deux fonctions: la fonction sociale, depuis le "dépistage" des cas, en rendant obligatoire leur dénonciation, jusqu'à des mesures de réhabilitation, et la fonction pénale, depuis le retrait de l'enfant jusqu'à la déchéance de la puissance parentale.

Voir page 6: Le Barreau

Poursuite contre l'APA: \$2 millions

par Guy Deshaies

La compagnie Nissan Auto of Canada Ltd., qui fabrique les voitures japonaises Datsun, a inscrit, hier, une action en dommage de \$2 millions contre M. Philipp Edmonston et l'association pour la protection des automobilistes dont M. Edmonston est le président.

Cette action qui est prise en raison des pertes de vente alléguées et qui serait le fruit de la campagne de M. Edmonston et de l'APA contre le modèle 240-Z Datsun est accompagnée d'une requête en injonction interlocutoire dans laquelle la compagnie demande au tribunal d'interdire au défendeur de faire encore de la propagande contre les produits Datsun et d'inciter les propriétaires mécontents à avoir recours au tribunal.

La compagnie allègue que depuis septembre 1972, M. Philipp Edmonston a dénoncé publiquement le modèle 240-Z en qualifiant cette voiture de "bombe

à retardement mécanique" et en disant des freins de cette voiture qu'ils ont des caractéristiques de "kamikaze".

On sait aussi que M. Edmonston avait demandé une injonction contre la compagnie pour qu'elle cesse l'importation de ces voitures, qu'elle retire de la circulation celles déjà vendues et qu'elle apporte les améliorations requises selon le défendeur.

La compagnie rappelle qu'une enquête du ministère fédéral du transport a démontré que la voiture était de qualité satisfaisante et que les freins étaient acceptables par les inspecteurs fédéraux.

Les demandeurs ajoutent que M. Edmonston a continué sa campagne de dénigrement contre Datsun en soulevant le problème du "redatage" des modèles neufs ou d'occasion.

La requête en injonction sera présentée séparément à un juge de la cour supérieure au cours du mois de mai à une date qui sera fixée ultérieurement.

Un jeune Tunisien déporté malgré sa requête en appel

Le Canada a déporté un jeune Tunisien de 24 ans, Abdelmagid Damak, vendredi dernier malgré une requête pour réouverture d'enquête devant le Commissaire à l'immigration et alors que l'avocat du jeune immigré avait signifié au bureau d'immigration son intention de contester l'ordre de déportation.

Le jeune homme était accusé d'avoir fait des achats au montant de \$89 avec une carte de crédit volée et il avait nié sa culpabilité dans l'espoir de subir son procès.

L'ordre de déportation ayant émané la semaine dernière le ministère public abandonnait sa poursuite vendredi sans que cet immigré francophone soit amené devant un juge et les autorités retournaient le passeport aux officiers d'immigration.

Jeudi, Me Leonard Waxman, avocat du Bureau d'aide juridique mandaté pour protéger le jeune homme, avait averti un commissaire-enquêteur de l'immigration de son intention de demander la réouverture de l'enquête à l'issue de laquelle l'ordre de déportation avait été donné.

L'enquêteur lui aurait alors déclaré que Damak, détenu à ce moment au quartier de la police, serait conduit à Parthenais où il serait détenu quelques jours.

Le lendemain, à 14h30 on l'embarquait à destination de la Tunisie.

Au bureau de l'immigration on déclare qu'aucun avis de la requête n'est parvenu à temps puisque ce n'est que lundi que l'avis de Me Waxman a été transmis aux responsables; deux jours après le départ de cet immigré.

Interdit en constatant que son client avait été déporté avant même que la demande de réouverture d'enquête ne soit présentée Me Waxman a déclaré, hier, que les autorités avaient agi de mauvaise foi. Il a prétendu au surplus que l'ordre de déportation avait été donné "in absentia" car son client n'avait jamais reçu d'avis, lui, que son enquête débutait devant le commissaire à l'immigration en février dernier.

N'ayant plus de client, n'ayant pas non plus de mandat, Me Waxman ne va pas plus loin dans cette singulière affaire.

Association des Bibliothécaires du Québec

Avis à tous les membres

Congrès annuel
4 et 5 mai 1974
Holiday Inn
420 ouest rue Sherbrooke
Montréal

Renseignements: 525-2501
Poste 298

Formule d'inscription, programme et rapports annuels disponibles au Secrétariat

COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET
COURS D'ÉTÉ 1974

SESSION "A" - Cours du soir - début: 13 mai

ANTHROPOLOGIE 901	MATHÉMATIQUES 103
FRANÇAIS 902	MATHÉMATIQUES 105
FRANÇAIS 302	PHILOSOPHIE 101
FRANÇAIS 231	PHILOSOPHIE 301
FRANÇAIS 221	PSYCHOLOGIE 101
HISTOIRE 972	PSYCHOLOGIE 901
MATHÉMATIQUES 101	SC. RELIGIEUSES 919
	SOCIOLOGIE 960

SESSION "B" - Cours du soir - début: 17 juin

ANTHROPOLOGIE 902	HISTOIRE 924
FRANÇAIS 202	PHILOSOPHIE 201
FRANÇAIS 402	PHILOSOPHIE 401
FRANÇAIS 122	PSYCHOLOGIE 201
GÉOGRAPHIE 901	PSYCHOLOGIE 903
	SOCIOLOGIE 962

SESSION "C" - Cours du jour - début: 25 juin

ART 103	GÉOGRAPHIE 221
BIOLOGIE 921	MATHÉMATIQUES 001
CHIMIE 111	MATHÉMATIQUES 203
ÉCONOMIQUE 920	MATHÉMATIQUES 307
FRANÇAIS 102	PHYSIQUE 111
FRANÇAIS 929	POLITIQUE 941
	SOCIOLOGIE 972

N.B. Dernière session des cours du B.A. - Cours offerts: FRANÇAIS A355, en plus des cours équivalents au niveau collégial.

Renseignements, prospectus, inscription:

Secrétariat de l'éducation permanente
Collège André-Grasset
1001 est, boul. Crémazie
Montréal H2M 1M3
Tél.: 381-4293

NOUVEAU AU QUÉBEC!
une peau sans rides

avec le

COLLAGÈNE INTÉGRAL

EXCLUSIVITÉ

josette ghedin
2030 rue crescent
845 9323 845 7611

VIENT DE PARAÎTRE... **MARINS DU SAINT-LAURENT** ... AUX ÉDITIONS DU JOUR

Gérard Harvey
Capitaine au cabotage

- Dans la nouvelle collection UN BOUT DE CHEMIN avec une postface de Pierre Perrault, le récit de cinquante années de navigation sur le Saint-Laurent.
- Impossible de lire cet ouvrage sans s'émouvoir devant l'extraordinaire détermination de ces marins pour conserver et faire progresser ce que leurs pères et leurs grand-pères avaient bâti à même la misère quotidienne.
- Un document humain d'une grande force et d'une admirable beauté.

En vente partout au prix de \$9.00 — distribué par les Messageries du Jour, 8255, rue Durocher, Montréal 303 — Tél.: 274-2551

EDITIONS DU JOUR...
Président et directeur général Jacques Hébert

éditorial

Les travailleurs pressurés par l'inflation

En ce premier mai qui devient de plus en plus la fête "militante" des travailleurs, on n'a pas besoin de chercher de sujet de réflexion. A quiconque veut regarder la réalité en face, un thème s'impose de lui-même. Il s'agit des ravages néfastes de l'inflation sur le pouvoir d'achat des travailleurs.

L'observateur superficiel peut penser que le revenu des travailleurs s'accroît sans cesse. C'est pourtant le contraire qui est vrai en temps d'inflation. On ne saurait invoquer à ce sujet témoignage plus autorisé et plus sûr que celui du ministre des Finances du Canada.

Nous sortons d'une année qui, au dire de M. John Turner, a "été très bonne sur tous les plans" et pendant laquelle le produit national brut réel a connu sa plus forte augmentation (7.1%) depuis 1956. Or, au cours de la même année, toujours selon le rapport déposé en Chambre lundi par le ministre des Finances, "le revenu réel moyen du travail par travailleur employé a baissé selon certains calculs en 1973 par rapport à 1972... et de façon générale, les coûts de la main-d'œuvre par unité de production n'ont pas augmenté", ce qui veut dire que les gains enregistrés au cours de cette année prospère sont allés, à cause de l'inflation, ailleurs que dans la poche des travailleurs.

Dans ce contexte d'inégalité croissante, les réactions émanant des principaux victimes de l'inflation revêtent une importance capitale. Au premier rang de celles-ci, il faut situer les revendications relatives à l'indexation des allocations sociales et des salaires ainsi qu'à l'augmentation du salaire minimum.

La plupart des lois sociales adoptées ou amendées depuis un an ou deux (régime de retraite, allocations familiales, pensions de vieillesse, etc), de même que bon nombre de contrats de travail signés dans le secteur public, comportent désormais des clauses d'indexation en vertu desquelles le montant des prestations ou des salaires doit être ajusté périodiquement suivant les fluctuations de l'indice des prix à la consommation.

Ces clauses paraissent encore novatrices il y a un an à peine. Il faut néanmoins admettre aujourd'hui qu'elles sont impuissantes, à elles seules, à engendrer les méfaits de l'inflation. Un dossier éloquent vient d'être publié à ce sujet par le Conseil national du bien-être social, sous le titre "Les pauvres et la consommation". On y obtient la preuve que l'indice des prix à la consommation, comme il est établi actuellement, ne rend pas compte avec exactitude des charges sans cesse plus lourdes que l'inflation fait peser sur le citoyen à faible revenu.

L'indice des prix à la consommation est calculé en fonction des dépenses faites par une "famille canadienne moyenne" dans des secteurs comme la nourriture, le vêtement, le logement, le transport, les soins personnels, les loisirs, le tabac et l'alcool. Comment ne pas se rendre compte qu'une hausse de .20 dans le prix du boeuf ou de \$2

dans le prix d'une paire de chaussures frappe beaucoup plus durement le citoyen à faible revenu? Celui-ci, rappelle le Conseil du bien-être social, doit consacrer une part plus importante de son revenu à ses besoins essentiels. Avec chaque hausse des prix qui affecte un produit ou un service essentiel, sa marge de subsistance se trouve irrémédiablement réduite.

Non seulement le pauvre paie-t-il souvent plus cher pour les mêmes biens et les mêmes services (à l'intérieur d'une même ville, les prix varient souvent d'une façon qui avantage les quartiers de classe moyenne disposant d'un pouvoir d'achat plus élevé), mais les biens dont il a le plus besoin et auxquels il recourt le plus souvent ont, suivant certains indices, vu leur prix augmenter plus vite que les autres.

Pour que l'indice des prix à la consommation se rapproche davantage de la réalité, il faudrait, recommande avec justesse le Conseil national du bien-être social, que soit refaite la base même sur laquelle il est présentement calculé. Il doit refléter non seulement une moyenne abstraite permettant de voiler le luxe des uns et la misère des autres, mais aussi et surtout l'évolution réelle du coût de la vie dans chaque catégorie socio-économique.

Une fois effectuée cette révision, il faudrait ensuite en appliquer les conséquences à toutes les lois sociales. Il faudrait même à cet égard aller plus loin. Pour être vraiment justes, les prestations prévues par les lois sociales devraient aussi être calculées en tenant compte de l'accroissement de la production et de la richesse nationale. Aussi longtemps qu'elles sont fondées uniquement sur l'évolution du coût de la vie, elles restent de l'ordre d'une certaine miséricorde paternaliste. Pour relever vraiment de la justice, elles devraient évoluer au rythme même de la richesse nationale.

En marge des lois sociales, l'inflation soulève la question non moins urgente de l'ajustement des salaires. Deux problèmes se posent à cet égard: la réouverture des conventions collectives et l'augmentation du salaire minimum.

Dans des milliers d'entreprises, des conventions signées il y a un an ou deux pour une période de trois ans prévoient pour la présente année des augmentations de salaires (qui paraissent raisonnables au moment de la signature du contrat) de l'ordre de 5% à 7%. La hausse de 10% de l'indice des prix à la consommation survenue en 1974 rendait déjà ces hausses insuffisantes pour le simple maintien du pouvoir d'achat des travailleurs concernés. Cette situation n'a fait que s'aggraver depuis le début de 1974.

Il est juste et impérieux, dans les circonstances, que les employeurs, allant au-delà de la lettre des contrats en vigueur, acceptent de rouvrir les clauses salariales afin de procéder à des rajustements. Ces derniers devraient viser à tout le moins à combler le fossé qui s'est créé entre les

augmentations contractuelles et celle du coût de la vie. La demande rendue publique hier par le Front commun syndical du secteur public québécois s'inscrit dans cette ligne. L'Etat-employeur a l'obligation de l'accueillir avec un esprit ouvert.

La question du salaire minimum est, à première vue, fort simple. Qui ne favorise a priori un salaire minimum de \$2.50 l'heure? Quand on fait le tour de la question, on découvre vite, cependant, qu'il est plus facile de moraliser autour de ce sujet que de définir la solution la plus adaptée à la réalité du Québec.

D'un point de vue comparatif, le Québec, avec les augmentations qui doivent intervenir en 1974, n'a pas tellement à envier aux autres provinces et aux Etats américains, vu qu'il se situe dans une très honnête moyenne. Au début d'avril, le président Nixon donnait son assentiment à une loi devant hausser le salaire minimum de \$1.60 l'heure à \$2 l'heure au 1er mai 1974, puis à \$2.10 l'heure en janvier prochain. Au plan fédéral, le taux du salaire minimum est présentement de \$1.90; il doit passer en juillet à \$2.20. Il n'y a, à vrai dire, que la Colombie-britannique, avec un taux prévu de \$2.50 en juillet, qui soit en avance sur le Québec parmi les provinces canadiennes.

Mais là n'est pas la question majeure que soulève la hausse du salaire minimum. Afin que cette hausse donne les fruits espérés, il faut en peser soigneusement les effets sur le montant des prestations sociales, sur la capacité de payer des employeurs qui ont recours à ce type de main-d'œuvre, sur le mouvement de l'embauche dans certains secteurs marginaux, sur l'accès au travail pour certaines catégories de citoyens. Le groupe de travail chargé de soumettre des recommandations au gouvernement a demandé à cette fin un délai de deux ou trois mois au terme duquel il envisage de pouvoir présenter des recommandations rationnelles. Sous peine d'improviser dangereusement, le gouvernement devait consentir à ce délai.

Contrôle des profits abusifs; réglementation plus sévère du prix des produits essentiels; indexation plus équitable des allocations sociales; réouverture des conventions collectives au chapitre des salaires; programmes plus efficaces de soutien du revenu; réaménagement de la fiscalité de façon à rattraper le recul survenu en 1973 dans le partage de la richesse; contrôle plus serré de secteurs comme les transactions immobilières et la construction, qui se prêtent à l'exploitation; les pouvoirs publics doivent agir sur tous ces fronts à la fois afin d'enrayer l'érosion du pouvoir d'achat des travailleurs.

L'inflation est devenue le plus grand ennemi de la paix sociale. Si on la laisse monter passivement, les tensions sociales atteindront inéluctablement un stade explosif.

Claude RYAN



—Mayday... mayday... mayday...

Au colloque international des libéraux

De gauche, mais sans plus

par PIERRE ELLIOTT-TRUDEAU

Le terme "libéralisme" a acquis au cours des âges et du hasard des idéologies un sens bien défini qui, je suis porté à le croire, diffère effectivement quelque peu d'un pays à l'autre là où il y a un parti libéral pour en prêcher les vertus. J'exposerai donc sous toutes réserves ma conception du libéralisme international.

Nous savons tous que la liberté de l'individu est la clef de voûte de la doctrine libérale et qu'en pratique, liberté signifie avant tout changement. Homme de gauche, le libéral s'accorde rarement du statu quo. C'est un novateur: il cherche à transformer la société, à réformer les institutions et à libérer les hommes. Il n'est pas pour autant anarchiste, car il a la conviction qu'un homme libre ne peut se réaliser pleinement, en tant qu'individu, en marge de la société. Il n'est pas non plus révolutionnaire: il ne croit pas qu'il faille toujours faire table rase pour tout recommencer à neuf. J'aime à dire que le libéral est de gauche, mais sans plus.

Même si la colère nous porte souvent à nous élever contre les injustices commises dans notre société organisée et à déplorer les faiblesses de nos institutions, nous ne voyons pas pour autant l'utilité de faire des déclarations fracassantes pour le seul plaisir de la chose. A quoi bon, en particulier, clamer des slogans ronflants ou se lancer dans des diatribes, que celles-ci soient dirigées contre des personnes, des groupements ou des institutions? Le libéral préfère user de dialogue et de persuasion parce qu'il a foi en la démocratie, et l'on ne peut attendre à la démocratie par des voies contraires aux principes démocratiques.

L'attitude que je qualifie de libérale n'est pas qu'affaire de goût ou de tempérament. L'esprit de modération qui caractérise cette attitude et qui trouve son fondement dans la doctrine libérale résulte d'une prise de conscience de la complexité des problèmes actuels qu'on ne saurait certes résoudre à coups de slogans, ni de façon simpliste.

Le libéral est donc modéré et non simpliste dans son expression et dans son comportement, pour la bonne raison que sa conception du monde est empreinte précisément de ces mêmes caractéristiques. Bref, il est réaliste; il sait que les valeurs sociales évoluent lentement et que, pour les changer, il faut réformer tout un ensemble d'idées et de coutumes.

Il ne désespère pas pour autant, tout au contraire. Il est optimiste de nature et fait confiance aux gens. L'homme ne lui apparaît point comme un être essentiellement dépravé, incapable d'emprunter les sentiers de la probité et du bonheur. Il ne lui apparaît pas non plus automatiquement

comme un être parfaitement bon. Il tient pour important chez l'homme son inclination au bien, mais il sait qu'il faut la cultiver et la nourrir. Le libéral connaît tout aussi bien ce qu'il importe que les limites du gouvernement et de la loi, mais ces deux forces vives, il n'hésite pas à les mettre au service du bien.

Il n'hésite pas non plus à les défendre. L'Etat libéral est ouvert et démocratique parce qu'il fait confiance à ses citoyens. Mais pour que le libéralisme se développe, les citoyens doivent aussi avoir confiance en l'Etat démocratique, croire qu'il protégera leurs droits et leurs libertés et qu'il utilisera la force, s'il le faut, pour combattre la violence de ceux qui abusent de sa confiance. Bien des libéraux canadiens ont compris ce rôle de l'Etat lorsque nous avons dû faire face à une crise de confiance de ce genre, en octobre 1970; aujourd'hui, de nombreux libéraux d'autres pays le comprennent aussi, dans un monde trop souvent éprouvé par la piraterie aérienne et le terrorisme.

Les libéraux voudront transporter sur la scène internationale les principes mêmes dont ils ont appuyé l'application dans leur propre pays. Ce ne sera pas une sinécure, en partie parce que le libéral est tiraillé entre le "nationalisme" et l'"internationalisme". Si la politique était uniquement affaire de raison, comme ce serait le cas si les gens étaient purement rationnels, nous aurions peut-être déjà aboli l'Etat-nation, ou, tout au moins, nous l'aurions subordonné à une fédération mondiale. Mais tel n'est pas le cas.

Les hommes se méfient les uns des autres. Nous ne comprenons même pas entièrement nos propres raisons d'agir. Naturellement, nous comprenons surtout les personnes, le territoire et les causes qui nous sont le plus familières. L'homme peut choisir d'être internationaliste. Mais, dans un sens, il ne peut pas ne pas choisir d'être "nationaliste". Je crois que la progression du plus connu au moins connu et, bien sûr, du connu à l'inconnu est un principe de psychologie humaine qui demeure valable et nécessaire. Nous savons par expérience que les gens ne sont pas encore capables d'accepter le monde tel qu'il existe. En fait, qu'est-ce? Nous sommes destinés à cheminer lentement, parfois à une lenteur désespérante, vers l'établissement d'un parlementaire et d'une justice sociale internationale.

L'homme politique libéral ne peut donc pas attendre l'aube de l'âge d'or de la harmonie internationale. Des mesures doivent être prises à l'égard de problèmes urgents qui ont des répercussions internationales et qui touchent, dans leur vie même, des centaines de millions de personnes. Il me semble qu'une bonne façon d'aborder l'étude des problèmes internationaux consiste à infuser à notre action nationale, particulièrement lorsqu'elle a des conséquences sur le plan international, les qualités libérales que j'ai mentionnées: le réalisme, l'ouverture d'esprit et la confiance en l'homme, la foi dans la réforme par le recours aux instruments du gouvernement démocratique et de la loi.

la parole du jour

"Si l'on pouvait y avoir un inspiré qui forge un mensonge prophétisant vin et boisson, il serait le baveur du peuple que voilà!" — Michée 2:11

"Mieux vaut vivre à deux que seul, puisqu'il y a alors meilleur salaire dans le travail. En cas de chute, l'un relève l'autre, mais je plains l'isolé qui tombe et n'a personne pour le relever!" — Qohélet 4:9-10

"Que de fois n'ai-je pas entendus vos propres et quels pénibles consolateurs vous faites! Y aura-t-il une fin à ces paroles en l'air? Et quelle maladie que ce besoin de répondre! Moi aussi, je pourrais parler comme vous, si c'était vous qui étiez là où j'en suis. Je saurais vous accabler de discours... et vous reconforter en paroles!" — Job 16:2-5 (cinquième siècle avant JC)

"Si quelqu'un ne commet pas d'écart de langage, c'est un homme parfait: il est capable de refrener tout son corps. Quand nous mettons aux chevaux un mors dans la bouche pour nous en faire obéir, nous dirigeons tout leur corps... Bêtes sauvages et oiseaux, reptiles et animaux marins de tout genre sont domptés et ont été domptés par l'homme. La langue, au contraire, personne ne peut la dompter: c'est un fleau sans repos." — Epître de Jacques 3: 2-8 (entre 50 et 60 après JC)

bloc-notes

La marge se rétrécit

Aux applaudissements de la cour que lui compose servilement sa centaine de députés, le premier ministre Bourassa a raté hier une fois de plus l'occasion de se conduire en chef d'un Etat civilisé. Dix fois les députés de l'opposition ont tenté de connaître les intentions du gouvernement à propos des conflits d'intérêts, dix fois M. Bourassa a sciement évité de répondre. Seule leur d'espoir, M. Bourassa a fini par affirmer qu'un comité se penche sur cette question depuis maintenant plus de six mois et qu'il faut attendre ses conclusions. Nous étions donc tantôt cette pauvre leure.

M. Fabien Roy avait pourtant bien amorcé le débat quand il avait posé le problème en termes souverainement généraux: "Le premier ministre a-t-il donné des directives pour que cessent les contrats entre le gouvernement et les entreprises où des membres du cabinet ou leurs familles détiennent des intérêts?" M. Bourassa n'allait pas répondre simplement à une question simple. Il nous a donc promené au début du siècle, au moment où la race de pionniers que fut la famille Simard commençait ses activités. Il nous a assurés, la larme à l'oeil, que plusieurs des entreprises appartenant à sa belle-famille avaient même été pénalisées du fait que certains de ses actionnaires occupaient des postes importants dans l'administration publique. Un peu plus et il aurait fallu que l'Assemblée nationale vote unanimement un merci solennel à une famille aussi généreusement emportée par son courant philanthropique. On peut d'ailleurs croire que les députés libéraux, prompts comme ils le sont à endosser bratement les dires de leur chef, auraient volontiers voté semblable proposition si on le leur avait suggéré.

Le député péquiste Robert Burns a eu droit au même traitement. Il a formulé une question qui rappelait à maints égards l'interrogation de M. Roy. Encore là, l'assistance a eu droit à un couplet usé du premier ministre. Si l'Ontario et le gouvernement fédéral en sont arrivés à des règles différentes, n'est-ce pas la preuve qu'il faut, en semblable matière, procéder avec prudence jusqu'à ce qu'on sache quelle est la meilleure solution? Le député de Maisonneuve est-il donc incapable d'admettre, d'ajouter M. Bourassa, que les transactions reprochées au

gouvernement n'enfreignent aucune des normes administratives d'un gouvernement pourtant fort scrupuleux? Car M. Bourassa, qui défend sans gêne les mérites de la famille Simard et presque son droit à sa part des pâturages gouvernementaux, n'hésite pas non plus à proposer son administration comme prix de vertu. "L'intégrité du gouvernement, déclare le plus sérieusement du monde M. Bourassa, n'est pas négociable. A un moment de l'histoire où certaines valeurs traditionnelles subissent une certaine érosion, c'est le devoir de l'Etat de devenir un pilier de la société". Rien de moins.

Un Robert Burns en grande forme a tout de même suffisamment insisté pour que M. Bourassa éprouve le besoin, conformément à sa bonne habitude, de se replier sur l'un des innombrables comités d'étude qui infestent son gouvernement. "Depuis plus de six mois, a-t-il dit, un comité se penche sur ce problème". Une telle réponse, survenant à la dernière minute de la période des questions, permettait à M. Bourassa de s'en tirer par la peau des dents. Personne n'eût, en fait, le loisir de lui demander plus de détails sur la composition de ce brumeux comité.

Il semble bien, cependant, qu'il ne faut pas compter sur ce comité plus que sur l'éthique personnelle du premier ministre. Il y a un an, plus précisément le 9 avril 1973, THE GAZETTE publiait, en effet, d'inquiétants commentaires émanant de la personne que le gouvernement venait d'inviter à réfléchir sur les conflits d'intérêts. Cet analyste, M. Jean-Claude Rivest, déclarait, d'une part, que les quelques incidents rapportés à son attention ne constituaient que des "cas isolés" et, d'autre part, que les règles existantes suffisaient amplement. En conclusion, M. Rivest, loin de se sentir mandaté pour pousser plus loin sa réflexion, affirmait qu'il n'y avait "aucun plan pour resserrer les précautions existantes" ("There are no plans to tighten up the legal structure concerning conflict of interest").

Bref, toute la discussion d'hier est à reprendre, ne serait-ce que pour entendre M. Bourassa déclarer qu'il vient de nommer un nouvel analyste à la tête du dit comité. Espérons que M. Bourassa, cette fois, avertira son analyste de ne pas émettre son verdict définitif avant d'avoir au moins commencé son enquête.

Laurent LAPLANTE

Le talon colonial du Portugal "libre"

Le suspense continue au Portugal. Plusieurs mesures ont déjà été annoncées et d'autres seront prises qui, survenant au milieu de réjouissances populaires, entretiennent l'espoir que le miracle s'est produit et que d'une armée pétrée dans le fascisme va jaillir une vraie restauration des libertés démocratiques. C'est ainsi qu'à Moscou on se félicite du coup d'Etat, trouvant peut-être, comme certains exilés, que ce ne saurait de toutes manières être pire que sous Salazar et son successeur "libéral", Caetano.

Est-ce là une vue trop européenne des choses? Dans les capitales africaines on est au contraire plus réalistes, redoutant peut-être, avec les milieux nationalistes des colonies en révolte, qu'une dictature à l'ancienne soit bientôt servie à la moderne. Depuis le coup d'Etat, en effet, ce ne sont pas des offres de négociations mais des bombardements accrus qui auraient été présentés aux mouvements de libération, notamment en Guinée-Bissau.

Outre le fait que l'armée portugaise ne saurait être soupçonnée de déviation à gauche, ni au centre-gauche, à l'image des armées grecques, espagnoles, brésiliennes, chiliennes et autres avec qui les Etats démocratiques font si bon ménage, il serait surprenant que même un parlementarisme modérément conservateur puisse prendre racine au Portugal, tellement le pays a été politiquement pressuré depuis un demi-siècle et vidé de nombre de ses éléments dynamiques, émigrés ou exilés.

Certes, pour être pénible et lente, la normalisation pourrait quand même être en vue, dans la mesure où la junte commandée par le général de Spínola est prête à un changement vraiment radical de la politique du Portugal en Afrique australe. Mais, ce qui est nécessaire est-il possible?

Nécessaire est l'indépendance des colonies portugaises. Comment les Portugais pourraient-ils fêter dans les rues un nouveau régime qui continuerait contre les populations du Mozambique, de la Guinée-Bis-

sau et de l'Angola la répression et la guerre qui y sévissent depuis une dizaine d'années? Comment un gouvernement civil, administrant le Portugal comme on doit gouverner un peuple libre, pourrait-il administrer les colonies suivant un mode différent?

"Les populations d'Afrique ne sont pas prêtes à l'indépendance", soutient-on dans l'armée portugaise. En réalité, depuis qu'elles ont pris les armes contre les maîtres colonisateurs, et payé de leur sang les territoires déjà libérés et les sociétés nouvelles qui s'y bâtissent, les populations africaines ont montré qu'elles étaient sûrement plus avancées que les Portugais de la métropole, voire plus évoluées que les gouvernements "démocratiques" qui depuis tant d'années se sont accommodés de cette dictature, du joug qu'elle infligeait à ses nationaux et de la guerre qu'elle menait en Afrique au profit d'intérêts économiques étrangers.

En réalité, si le Portugal est bien peu menacé par la liberté, une plus sombre menace plane sur ses colonies d'Afrique. Pour peu que Lisbonne, pour trouver un règlement politique acceptable au Portugal, cesse la guerre — un peu comme les Français, pour trouver la paix en France, avaient dû en finir avec la guerre en Algérie — des puissances coloniales de "rechange" sont déjà là prêtes à intervenir et à prendre sa succession.

L'Afrique australe connaît une situation et une guerre sourde qui évoque moins l'Algérie française que le sud-est asiatique. La France s'est retirée du Vietnam pour y être remplacée par les Etats-Unis. Le Portugal pourrait se retirer de l'Angola et du Mozambique pour y être bientôt remplacé par la Rhodésie et l'Afrique du Sud, deux régimes dont les policiers et les soldats ont depuis longtemps appris à collaborer avec les troupes portugaises.

Ce n'est donc pas, en toute hypothèse, à une solution politique que le coup d'Etat de Lisbonne peut donner naissance, même indirectement, dans ses colonies de l'Afrique australe, mais à une recrudescence des combats et à un élargissement du conflit. Quand Londres s'est retiré de la Rhodésie (y laissant toutefois ses investissements) ce n'est pas la majorité noire mais une minorité

Voir page 6: Bloc-Notes

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan

Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT. Edition quotidienne: \$40 par année; six mois, \$22. À l'étranger: \$45 par année; six mois, \$25; trois mois, \$13. Editions du samedi: \$10 par année. Edition quotidienne, livrée à domicile par porteur: 90 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées

des événements

des hommes

Interview exclusive de François Mitterrand, candidat unique de la gauche

propos recueillis par FRANÇOIS HUOT pour Le Devoir

— François Mitterrand, candidat unique de la gauche à la prochaine élection présidentielle, vous avez choisi cinq thèmes, qui sont: des hommes plus libres, une société plus juste, une monnaie plus forte, un peuple plus fraternel et une France plus présente. Ces cinq objectifs contiennent un procès implicite de la société française actuelle; pourriez-vous en préciser les principaux chefs d'accusation?

— Sans trop vouloir entrer dans le détail de ce procès je me bornerai à dégager, si vous le voulez, quatre points essentiels: les inégalités, le développement incontrôlé d'un "capitalisme sauvage", la dégradation du cadre de vie et les atteintes aux libertés.

Parmi les pays européens développés, la France est celui où l'on voit se creuser, le plus vite l'écart des revenus. L'ouvrier français est celui dont le salaire reste le plus faible par rapport aux pays de niveau comparable. L'inflation actuelle ne fait que renforcer les inégalités elle n'affecte ni les grandes fortunes ni les profits liés à la spéculation, et frappe au contraire les revenus des catégories les plus défavorisées: la situation des travailleurs touchés par les mutations industrielles, des personnes âgées et de handicapés reste intolérable. Les scandales subsistent tant que la société française restera gouvernée par la seule loi du profit.

me sauvage" que la gauche mène le combat. Prenons l'exemple du secteur immobilier, chacun sait qu'il donne lieu à des profits démesurés et que les prix doublent en peu d'années. Mais le plus grave est que ce développement incontrôlé conduit à une concentration des entreprises dont les travailleurs sont souvent les victimes. Quand les conditions de la vie économique se modifient le capitalisme ne prête pas attention aux laissés pour compte qui entravent sa marche en avant. Des régions comme la Bretagne ont été ainsi délibérément tenues à l'écart de la croissance économique nationale. Ajoutez à cela que cette politique néfaste s'accompagne d'une dégradation générale du cadre de vie.

Au lieu de créer des villes on fabrique des cités dortoirs. L'environnement est menacé par la pollution, un urbanisme inadéquat, et une implantation de constructions anarchiques. Certains assurent qu'il s'agit d'un mal inévitable lié au progrès technique et au développement industriel. Ce n'est pas vrai. C'est le système actuel qui permet la dégradation de notre patrimoine naturel. Une économie socialiste ferait passer l'intérêt de tous avant le profit de quelques uns. La France qui passe auprès de certains pour le pays d'une certaine douceur de vivre est en train de perdre ces choses si précieuses qui ne se vendent ni s'achètent et qui s'appellent calme, beauté de la na-

— "Je dénie à quiconque le droit de dire qu'une moitié de la France n'est pas tolérable..."

ture, respect de la vie. Quant au dernier point sur lequel j'insisterai particulièrement ce sont les atteintes aux libertés. Les libertés font partie de nos traditions et figurent dans nos textes, mais elles sont bafouées non seulement dans l'action même du pouvoir, je pense aux tribunaux militaires, à la garde à vue mais dans ce qu'il laisse faire: la liberté ce n'est pas simplement les libertés de droit public telles qu'on les connaît aujourd'hui. Pour des millions d'hommes et de femmes qui travaillent encore dans des conditions intolérables, la liberté c'est tout simplement la liberté de vivre, le temps de vivre que cette société leur refuse.

— Les possibilités de changement étant liées aux conditions économiques, quels sont les grands points de la stratégie économique que vous entendez suivre afin de réaliser vos objectifs qui se rejoignent dans celui plus global de "changer la vie"?

— La crise économique ac-

tuelle ne se réduit pas pour nous à un simple problème conjoncturel. Cette situation nous conduit à mettre en oeuvre une politique économique sélective et des réformes de structure nécessaires pour retrouver les équilibres économiques adaptés à la nouvelle situation mondiale. Le programme commun a déjà fixé un certain nombre de ces réformes de structure, je n'en mentionnerai que quelques-unes, telles la maîtrise du crédit par l'Etat, la transformation profonde de la fiscalité en vue d'une meilleure répartition de la richesse nationale, et un certain nombre de mesures prioritaires concernant le logement, les transports, l'urbanisme, en vue d'améliorer le cadre de vie des Français. En luttant contre les inégalités nous luttons contre ce qu'il y a de spéculatif dans l'inflation. Il s'agit là d'une entreprise longue et difficile mais nous ne la redoutons pas.

— On a beaucoup parlé, encore récemment à l'occasion du décès de Georges Pompidou, de révision de la constitution.

Pensez-vous que certains remaniements sont nécessaires? Si oui, lesquels? D'autre part, favorisez-vous un processus de révision entre celui défini en l'article 89 et celui — inconstitutionnel — du référendum?

— Depuis 1958 j'ai dénoncé certains aspects de la constitution. Je dois ajouter que ces insuffisances ont été aggravées par les interprétations abusives auxquelles elle a donné lieu. Il y aura des réformes, je pense à l'article 16. Mais ce qu'il conviendra surtout de modifier c'est le mauvais usage qui s'est instauré en particulier quant au rôle du président; s'il doit être le premier dans l'Etat, il ne doit plus être le seul dans l'Etat. En tout état de cause, le processus de révision se fera en accord avec le parlement.

— Pensez-vous, au cas où vous seriez élu, dissoudre le Parlement et déclencher des élections législatives afin d'assurer une stabilité au gouvernement du premier ministre nommé par vous?

— Si je suis élu, je choisirai conformément à la constitution un premier ministre, qui sera chargé de former le gouvernement. C'est à l'Assemblée ensuite de décider si elle soutient ou non ce gouvernement. Dans la négative, je serai amené à dissoudre le Parlement, mais c'est l'Assemblée qui aura pris la responsabilité de cette situation.

— Européen de longue date (vous étiez au Congrès de la Haye en 1948) vous avez dé-

claré lors du Congrès extraordinaire de Bagnole de décembre 1973 qu'il "faut faire l'Europe pour faire le socialisme". Mais n'est-il pas contradictoire d'entreprendre la construction du socialisme en France, à l'intérieur d'une Europe, zone de libre échange dont l'idéologie et le système économique sont capitalistes?

— Comment, par exemple, envisagez-vous les abandons de souveraineté, les délégations de compétence? Plus généralement, comment concevez-vous l'Europe et la France au sein de celle-ci?

— Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de choisir l'Europe contre le socialisme ou le socialisme contre l'Europe. Sur le plan économique, si l'Europe reste capitaliste, le capitalisme ne sera jamais européen. La zone de libre échange est dominée par les sociétés multinationales souvent sous contrôle américain, c'est le capitalisme international le véritable ennemi de l'Europe. Certes nous n'oublions pas ce que nous devons au peuple américain et au peuple canadien, mais nous voulons construire une Europe qui se définira de façon originale à l'égard des Etats-Unis. Un gouvernement socialiste disposera d'une marge de manoeuvre plus importante qu'on ne le croit pour obtenir de la Communauté qu'elle s'aligne sur ses initiatives. Par exemple, l'extension des compétences de la communauté aux transports, à l'énergie, à la technologie, l'harmonisation des taux d'intérêt et d'investissements extérieurs. Il existe, c'est certain, une série de problèmes techniques de compétence ou les abandons de souveraineté, mais ils ont été prévus par le programme commun. Ils seront traités cas par cas et se limiteront aux domaines dévolus aux attributions de la Communauté. Si à court terme il est difficile d'envisager une Europe socialiste, à partir d'une France socialiste l'évolution s'accélérera. On me répondra qu'il y aura des résistances. Mais je crois à la France et à sa valeur d'exemple comme je crois au socialisme et à sa force d'entraînement.

— Vous dites qu'il serait bon que la France quitte le système de sécurité de l'OTAN "à la condition d'en avoir un autre". Quel serait, selon vous, l'autre système de sécurité souhaitable pour la France et pour l'Europe?

— En réalité, bien que le général de Gaulle se soit retiré du pacte militaire, la France bénéficie comme l'Europe du bouclier atomique américain. Le mensonge du gaullisme est de nous faire croire que nous sommes capables de nous passer des Américains. Nous sommes militairement dépendants des Etats-Unis. Mais si à court terme je continue de penser qu'il est impossible de renoncer à un système de sécurité inter-

nationale tant qu'il n'en existe pas un autre pour assurer la sécurité de la France, je pense qu'il faut que les Etats-Unis sachent que l'indépendance nationale, cela ne se marchande pas. A long terme, il est clair que la solution souhaitable serait que l'Europe puisse assurer elle-même sa défense. Dans l'immédiat, je crois qu'il est important que la France explore toutes les conférences, qu'elle soit présente à Helsinki, à Vienne à Genève, là encore il faut faire preuve d'initiative, d'imagination.

— La politique extérieure gaulliste était assez ambitieuse: diplomatie nationaliste (dont la résistance aux Etats-Unis), ouverture à l'Est et au tiers monde, l'Europe des Etats. M. Jobert affirme que cette politique est la seule possible pour la France. Qu'en pensez-vous?

— Lorsque j'entends Michel Jobert, je me sens souvent en conformité de vue avec lui. Pourtant, je ne peux m'empêcher de constater la contradiction entre les fiers propos et la conduite. Que signifie l'indépendance véritable quand notre économie est si fortement pénétrée par les Etats-Unis? Les intentions étaient bonnes mais le pouvoir gaulliste ne s'est pas donné les moyens de sa politique. C'est pourquoi elle a conduit à des échecs répétés, cassant l'élan européen sans véritablement bâtir la sécurité collective avec le monde de l'Est.



● Notre collaborateur François Huot, dont on a pu lire hier l'excellente analyse qu'il a rédigée pour Le Devoir sur l'orientation de la campagne présidentielle en France, a obtenu ces jours derniers une interview exclusive avec le candidat unique de la gauche, M. François Mitterrand. Voici le compte rendu intégral des propos que M. Mitterrand a tenus à notre correspondant.

Vis-à-vis du tiers monde, la France, c'est vrai, a moins de reproches à se faire que les autres. Cependant elle a comme les autres vire de bord. Son aide s'identifie avec ses ambitions politiques et le capitalisme français en retire d'énormes profits. C'est donc en l'approfondissant qu'il faudra revoir la coopération avec le tiers monde, car c'est aujourd'hui par rapport au tiers monde que se définit la dignité d'une politique internationale.

— Aux yeux de vos deux principaux adversaires, vous représentez "l'enfer" et "l'intolérable". A vos yeux, que représentez-vous, MM. Chaban-Delmas et Giscard d'Estaing?

— Je ne sais si je représente "l'enfer" et je doute que M. Chaban-Delmas soit le "paradis", mais n'usons pas d'images outrancières qui, au fond, obscurcissent le débat. M. Chaban-Delmas et M. Giscard d'Estaing représentent pour moi la droite. Je leur dénie le droit de dire qu'une moitié de la France n'est pas tolérable, que ces hommes qui travaillent et qui souffrent sont un péril et un danger pour la France. La France n'est la propriété de personne. Je ne ferai pas ce que font mes adversaires. Pour moi, chaque partie du peuple français est respectable. Je ne conteste pas le droit en démocratie, pour un courant d'opinion, d'aspérer à gouverner. Je crois à la loi de l'alternance, mais eux ne veulent pas de l'alternance démocratique.

Pourquoi pas un timbre en l'honneur d'Etienne Parent?

Une suggestion à M. André Ouellet

par CLAUDE MOQUIN

M. André Ouellet, Ministre des Postes du Canada

Permettez qu'un simple citoyen prenne quelques minutes de votre temps pour tenter de faire honorer un ancêtre du peuple canadien-français qui a beaucoup fait pour le jeune pays que nous étions il y a cent ans. En parlant d'anniversaire, précisons immédiatement qu'un grand journaliste canadien est décédé en 1874: Etienne Parent. Déjà cent ans que cet avocat, ce brillant philosophe nous a quittés. Heureusement qu'il nous a laissés quelques écrits.

Après avoir parcouru plusieurs textes de ses discours et de ses causeries, on ne peut demeurer indifférent à son style robuste, marqué d'un dynamisme éclairé, tel qu'on voudrait en trouver encore aujourd'hui.

C'est la raison principale qui m'incite à vous écrire pour

vous demander si le gouvernement du Canada pourrait émettre un timbre en son honneur.

A ma connaissance, Etienne Parent fut le premier Canadien d'expression française à parler d'économie politique non seulement aux classes dirigeantes mais également à toute la population par le journal "Le Canadien" et pas ses causeries extraordinaires. Seulement à ce titre, il mérite une reconnaissance particulière du monde de la politique.

Durant le dernier siècle, de nombreuses personnes ont pris la parole pour souligner particulièrement la pensée dirigeante d'Etienne Parent. Il fut un chef de file de la nation au cours des années les plus difficiles de la survivance du fait français en Amérique et plus particulièrement au Canada.

Sous ce pli, vous trouverez une photocopie d'une causerie prononcée, en 1919, par un gradué de la première promotion de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, monsieur Lucien Favreau. Celui-ci précise: "Parent essaie de réveiller chez les

notres l'esprit d'entreprise commerciale et industrielle". Monsieur Favreau rapporte également un projet de loi qu'avait suggéré Etienne Parent. Certains ont affirmé que ce projet de loi "constitue un mode d'éducation nationale pour toute société qui cherche la supériorité".

Dans un autre volume des Frères des Ecoles Chrétiennes, préfacé par le frère Marie-Victorin, en 1928, on peut y lire une courte biographie d'Etienne Parent (1801-1874). Il s'agit du volume intitulé: "A travers la littérature canadienne-

française."

En lisant tout cela, on ne peut qu'être porté à agir et à vouloir obtenir une reconnaissance publique non seulement pour le talent mais pour tous les conseils qu'il a apportés à son peuple Etienne Parent.

Monsieur le ministre, on ne peut demeurer insensible devant cet homme qui a tant fait pour notre peuple. Nous devons agir même s'il en aura pris un siècle avant que l'Etat ne reconnaisse officiellement ce véritable Canadien.

Soyez assuré de ma considération distinguée. Merci à

l'avance pour tout ce que vous ferez pour Etienne Parent. Au moins, il méritait cet humble témoignage d'appréciation d'un simple citoyen à un grand patriote.

Lévis le 9 avril 1974.

P.S. Si un fonctionnaire de votre ministère s'avisait de répondre qu'il est trop tard pour agir et qu'il faudra attendre un autre demi-siècle, rappelez-lui qu'un autre journaliste s'est vu gratifié post-mortem d'un timbre en quelques mois. Il s'appelait Pierre Laporte.

lettres au DEVOIR

La coopératisme dans le projet de sciences juridiques de l'UQAM

M. Alfred Rouleau, président du Mouvement Desjardins

Nous avons pris connaissance de votre point de vue sur l'enseignement du droit coopératif dans

les facultés de droit du Québec et sur l'attitude du Barreau dont vous avez à très juste titre, déploré le peu d'intérêt pour une matière aussi importante. Mais tel n'est pas le cas en ce qui concerne le programme des sciences juridiques à l'UQAM.

Le traitement que nous avons cru bon d'accorder aux questions relevant de la coopération a sans doute dû échapper à votre attention lorsque vous avez pris connaissance de notre projet l'an dernier. Voyons d'abord notre position de fond et l'orientation générale du programme:

"Avant de présenter les objectifs spécifiques du programme que nous soumettons, il nous a paru essentiel de préciser quelque peu l'orientation générale du projet qui repose essentiellement sur une problématique de changement social. Nous entendons par là, remettre en question la formation juridique actuellement dispensée dans les facultés de droit et l'orienter selon le point de vue des citoyens, et plus particulièrement celui des organismes populaires, des syndicats et du mouvement coopératif en fonction de besoins spécifiques à satisfaire et en privilégiant le développement de certains secteurs plus ou moins négligés jusqu'à maintenant". (Extrait du dossier de présentation du pro-

gramme des sciences juridiques de l'UQAM au Conseil des Universités du Québec — mars 1972, page 2.)

Plus concrètement, il nous fait également plaisir de vous rappeler que nous avons prévu à notre programme un enseignement spécifique portant sur le coopératisme (JUR-241), des stages dans des organismes coopératifs (tels les ACEF, Comptoir d'alimentation, etc., JUR-461 — ss.), ainsi que l'étude spécifique de problèmes relevant du même sujet (JUR-644 — 646 — 601).

Enfin, nous ne saurions passer sous silence les nombreux appuis de différents organismes coopératifs qui témoignent de l'intérêt qu'ils portent pour un programme qui souhaite rompre avec l'enseignement traditionnel et placer de l'avant les intérêts des travailleurs québécois.

Robert D. BUREAU, René LAPERRIERE, Georges A. LEBEL et Pierre MACKAY, professeurs de sciences juridiques à l'UQAM. Montréal le 9 avril 1974.

LA PEUGEOT 504 GL.

UNE DES MEILLEURES VOITURES DE L'HEURE.

Tout équipé à partir de \$4995.



PEUGEOT 504 GL

Les Grands Garages du Québec Ltée 306 est, ST-ZOTIQUE 273-9105 (Métro Beaubien)

SETA-VACANCES VOYAGES AVIONS NOLISES Montréal-Paris à partir de \$249. VOLS SPÉCIAUX NOLI-FRANCE VOYAGES À CUBA Sept jours Transport aérien \$299 Hôtel - repas Tél.: 861-3906

C'est le temps de faire installer les GOUTTIÈRES (HO-DO) Galvanisées, cuivre, aluminium Estimation gratuite Montréal 322-4160 Québec 872-9244 PRIMEAU MÉTAL INC.

BATIK Cours et atelier Mai - Juin Inscription maintenant Jacqueline Duplessis, 272-0308

38

ÉCRITS DU CANADA FRANÇAIS

Distribution: ÉDITIONS H M H. 380 ouest, rue Craig, Montréal / 849-6381

JEUNES ÉCRIVAINS ACADIENS

Présentation de Pierre André Arcand R. Lévesque, Herménégilde Chiasson, Guy Landry, Guy Letendre, André Arsenault, Guy Arsenault, Calixte Duguay, Rino Morin, Raymond Robichaud, Melvin Gallant

Théâtre ANDRÉ PIERRE BOUCHER — Cupidon libéré par l'amour

Micro théâtre ROCH CARRIER Il y a trop de bruit sur la terre RAYMOND PLANTE La p'tite gripette MADELEINE FERRON À fleur de peau

Nouvelles Réjean Beaudoin/François Ricard

Le volume: \$3.95/Abonnement à 4 volumes: \$12.00

CHEZ TABLE D'HÔTE MENU TYPE Les entrées Potage du jour Les plats du jour Suprême de Chapon ou Sole meunière ou Steak à la Moutarde Pommes Parisienne Les Desserts Les vins Saumur Blanc ou Champigny, à btle par personne. \$16.50 plus taxe et service Du lundi au samedi de 6:00 p.m. à la fermeture 501 E. HENRI-BOURASSA

Bardet G.G.Q. FACE AU MÉTRO • 381-1777

faites-vous une place au soleil COURS SPÉCIAUX d'été anglais, allemand, espagnol, italien, etc. appelez vite 288-3111-387-2566 Hull-Ottawa 232-5343 Berlitz langues vivantes service de traduction 2055, rue Peel - 288-3111 50, Place Crémazie 387-2566

Le vrai visage du ministre Cloutier DÎNER-CAUSERIE DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL Le jeudi 2 mai 1974 à 18 heures 30 RESTAURANT SAMBO 5666 est, rue Sherbrooke INVITATION À TOUS PRIX du couvert: adultes \$5.00 étudiants 2.00 âge d'or 2.00 M. Yvon Charbonneau Président de la CEQ Conférencier Pour retenir ses billets, composer 866-1761 (heures de bureau)

suites de la première page

L'AMERIQUE

C'est donc cette riche synthèse des influences américaines, nègres, françaises et espagnoles qui confèrent à la Louisiane et à la Nouvelle-Orléans leur origine méridionale et les rendent si attirantes pour les touristes: 31 millions de visiteurs en 1973 et plus de 780 millions de dollars. La plupart passent quelques jours dans la vieille ville, l'un des plus anciens établissements d'Amérique mais qui menaçait de sombrer dans l'oubli et le délabrement. Il y a 30 ans, ce haut lieu d'histoire et de divertissements n'était qu'un amas de taudis et de bâtiments délabrés voisinant le port, sur les bords du Mississippi. Quoique s'y aventurerait le faisait à ses risques.

Une longue et minutieuse entreprise de restauration, achevée au début des années soixante, en fait aujourd'hui un incomparable musée d'histoire, d'autant plus précieux et digne de préservation que le quartier avait survécu à l'ouragan du temps et de la négligence.

Beaucoup de Québécois, par l'histoire ou les voyages, connaissent la Nouvelle-Orléans et son quartier français. Il serait fastidieux d'en faire ici la description et la petite histoire. Il est en tout cas rassurant d'apprendre que les autorités municipales ont délégué à une commission le soin de veiller sur le secteur et de réglementer sévèrement tous les travaux de restauration. Le gouvernement de Washington n'y attache pas moins d'importance puisqu'il a refusé en 1969 l'octroi d'une subvention pour la construction d'une autoroute qui risquait de défigurer en partie ce lieu historique. Il a conséquemment été décidé de la construire ailleurs, à un coût plus élevé.

Le visiteur qui parcourt toutes ces rues aux noms français constatera bientôt qu'il n'admire pas une ville peuplée d'habitants, mais un assortiment de restaurants, de boîtes de nuit, de bars, de boutiques de luxe et de magasins de souvenirs.

La tombée du jour commence le grand spectacle. Rue Saint-Pierre et rue Bourbon, berceau du jazz du Dixieland, on s'arrête de préférence au "Preservation Hall" pour entendre la musique de la Nouvelle-Orléans. Des noms sont connus: Ernest Cognolatti, trompettiste, Willie Humphrey, clarinettiste, Josiah Frazier à la batterie, Emmanuel Saules au banjo, John Robinson au trombone, Alcide Paragreau à la contrebasse et l'incomparable Sweet Emma Barrett au piano. Ce ne sont pas toujours les mêmes toutefois puisque de semaine en semaine, et même de jour en jour les groupes se font, se défont et se reforment.

Les amateurs et les passants entrent pour un dollar à Preservation Hall et s'entassent dans cette salle exigüe et malpropre pour entendre le jazz classique qui est né autrefois dans cette ville et qui viennent exécuter chaque soir avec un plaisir évident ceux qui en furent presque les pères. Aux murs de cette ancienne galerie de peinture désaffectée sont accrochés les portraits à l'huile des principaux artisans du jazz de la Nouvelle-Orléans. Tout autour, d'autres boîtes se sont ouvertes qui n'offrent pas toutes un jazz d'égale qualité. Les noirs eux-mêmes, visiblement envoûtés par cette musique qui les exprime les fréquentent en grand nombre.

Coin Saint-Pierre et Bourbon,

est une véritable cacophonie de jazzbanos qui emplissent la nuit ruisselante de lumière ou flotte une odeur de friture et d'eau de toilette. Sur la chaussée interdite aux voitures, un adolescent noir et deux petits gamins offrent aux curieux un numéro de danse à claquettes, puis passent le chapeau.

Nous entrons dans cette partie du Vieux Carré qui est perpétuellement en fête. C'est la foire dans le musée, le cirque dans la ville historique, littéralement prise d'assaut par des hordes de touristes qui achètent tout et mangent n'importe quoi. Plus loin, ce sont les établissements respectables et les beaux patios fleuris derrière les grilles de fer forgé. Mais ici s'ouvrent les portes du paradis artificiel de la perdite organisée pour répondre aux attentes qu'a fait naître une publicité internationale. On y voit de tout: bottomless, unisex shows, topless, danseuses exotiques qui s'agitent sur des balancoires, comptoirs de pizzas, bars de tous les pays, cuisines de tous les continents, musique, chants et cris, portiers qui sollicitent les clients en entr'ouvrant la porte de l'établissement pour découvrir un coin du voile...

Grouillante et bigarrée, la foule se laisse porter et volontiers séduire par ce Montmartre du Nouveau monde. Ce sont des couples de classe et d'âge moyens qui dominent, bien vêtus, un peu réservés, mais heureux d'être là. On y voit bien aussi, mais en petit nombre, des hippies à la tête hirsute, des bonhommes qui ont une démarche curieuse sous l'effet de la drogue ou de l'alcool, des noirs qui chantent et qui sautent sans trop savoir pourquoi, des européens étonnés et ravis, des Sud-Américains éperdus dans la fiesta, des artistes qui cherchent à vendre des toiles invraisemblables à des badauds éboules.

A l'autre bout du Vieux Carré, les trois clochers espagnols de la cathédrale Saint-Louis contemplent les chênes géants et les palmiers du square au milieu duquel se dresse la statue équestre d'Andrew Jackson qui admire inlassablement le Mississippi endormi dans la moiteur de cette nuit de printemps.

l'intégrité, comme nous l'avons toujours fait. Le premier ministre conclut que le gouvernement est vigilant, "quitte à pénaliser des entreprises où la famille de sa femme est impliquée ou même d'autres familles; quitte à pénaliser, pour l'instant, des entreprises où des députés ou des ministres sont impliqués, comme le ministre de l'Éducation a été pénalisé."

M. Bourassa faisait ainsi allusion à un incident survenu il y a un an. La Société des alcools du Québec s'appropriait à ouvrir une succursale dans un centre commercial lorsqu'il fut révélé que le local loué appartenait au ministre de l'Éducation, le Dr François Cloutier. La SAQ s'est installée hier et le ministre a expliqué que, depuis son élection en 1970, ses affaires avaient été confiées à une société de fiduciaire.

Interrogé sur cet incident et d'autres du genre, le conseiller du premier ministre, M. Jean-Claude Rivest, avait déclaré qu'il s'agissait d'incidents isolés. Il avait dit à The Gazette que les lois québécoises relatives aux conflits d'intérêts étaient complètes et rigides. "Il n'y a pas de plan pour resserrer les structures légales concernant les conflits d'intérêts", ajoutait M. Rivest. Elles sont rigides et aucun cas n'exige de les rendre plus sévères.

Depuis lors, il est vrai, le ministre Lalonde se serait joint à M. Rivest pour faire le tour de la question. Mais l'on ne sait rien de façon précise sur le mandat du fameux "comité", non plus que le délai qu'il a pour faire rapport au premier ministre.

LES CORONARIENS

Il arrive que l'on refuse des membres, explique le directeur général du Centre, M. Lionel Théorêt, parce qu'ils souffrent d'une maladie leur interdisant de s'entraîner chez nous. Nous les recommandons alors à un spécialiste. Mais ce qui est fantastique, c'est que, selon un sondage effectué auprès de notre clientèle, 26% des gens qui veulent s'inscrire chez nous sont des malades qui s'ignorent. Et il n'y a pas de raisons de croire que la situation générale est différente.

Et M. Théorêt d'enchaîner: "C'est pourquoi il importe au plus haut point de concentrer ses efforts sur la prévention. Les statistiques fédérales démontrent avec précision que le citoyen qui subit un infarctus à 40 ans coûte extrêmement cher à la société, beaucoup plus, par exemple, qu'un homme de 20 ans qui se tue dans un accident de voiture."

La clientèle d'EPIC se compose d'hommes et de femmes d'une moyenne d'âge de 42 ans répartie en deux groupes: le groupe dit régulier (prévention primaire) et le groupe des coronariens, sous surveillance médicale constante (prévention secondaire). Au début, les membres du Centre se recrutent surtout chez les hommes d'affaires et les professionnels, ce qui est normal, selon M. Théorêt, puisque ces personnes sont les plus susceptibles "d'être malades".

A cet égard, M. Théorêt note que, de plus en plus, ces mêmes personnes, qui détiennent des postes de commande, encouragent leur personnel à s'adonner à l'exercice physique et que certaines entreprises défraient même, en tout ou en partie, l'abonnement à un centre d'entraînement. Cette tendance s'affirmera sans doute puisque les centrales syndicales envisagent maintenant de faire inclure dans les conventions collectives une clause rendant l'exercice physique obligatoire au travail.

Entre-temps, celui-ci demeure le fait d'une infime partie de la population et sa promotion, trop souvent, d'organismes privés dont les moyens ne sont pas à la hauteur du battage publicitaire qui s'impose et qui devrait normalement être assumé par les gouvernements, encore craintifs quand il s'agit de définir des politiques dans ce domaine.

Il est des coronariens heureux et c'est bien mais des "normaux" heureux, c'est encore mieux.

LA BELLE-FAMILLE

Claurémiaud, société de gestion familiale à qui appartient en majorité l'imprimerie commerciale Papagan, et dont Mme Bourassa, son frère Claude, le ministre, sa sœur Michèle et son frère René font partie. Aucun des quatre actionnaires ne s'occupe de l'administration des entreprises, selon le premier ministre.

M. Bourassa reprend en faisant état des "différences très importantes entre les directives de Toronto et les directives fédérales. Ce n'est pas un problème facile à régler". Et dans le cas des conseillers à temps partiel, il faut tenir compte de la balance des inconvénients. "Il n'y a pas beaucoup de franciscains qui sont experts en fiscalité ou en matière de politique sociale."

Le premier ministre fait ensuite l'éloge de son beau-frère, le ministre du tourisme, qui "se dévoue à 150 pour cent pour son ministère". "Depuis qu'il est là, le tourisme est devenu la première industrie au Québec."

"Ne nous racontez pas l'histoire de la famille", lance M. Burns, tandis que M. Roy note que c'est la première fois que la femme du premier ministre négocie des contrats sans soumission, et se demande si l'on ne revient pas au "family compact" du régime Taschereau, il y a quarante ans.

Le député des Îles, M. Louis-Philippe Lacroix, intervient: "La différence entre sa famille (celle de M. Bourassa) et vous, c'est qu'elle n'a pas fait faillite, et vous, vous avez fait." M. Roy proteste, demande au député de retirer ses paroles, avec l'appui de M. Burns. Le whip en chef du Parti libéral n'en fait rien et promet plutôt de rendre public un dossier qu'il exhibe devant les députés. Les quolibets et invectives fusent de toutes parts, le président perd le contrôle de l'Assemblée en dépit de ses rappels répétés à l'ordre.

Puis c'est M. Burns qui pose la deuxième question principale sur le sujet, après un long préambule où il cite les titres d'articles de la presse et qui a le don d'agacer le président Jean-Noël Lavoie.

Le député québécois de Maisonneuve veut savoir si le premier ministre connaît les intérêts de ses ministres et députés dans des entreprises privées.

M. Bourassa répond dans une autre digression et M. Burns le ramène à la question. "Le député peut faire son fanfaron, pour un certain temps", lance le premier ministre, qui ajoute: "Je n'ai pas l'intention de contre-attaquer sur ce plan, même si j'en aurais les moyens."

M. Bourassa répète qu'il exerce la plus grande vigilance au point même que des entreprises sont pénalisées "par le fait que des intérêts ministériels appartenaient à la famille de ma femme." Il ajoute: "On n'a quand même pas connu les expériences de l'Ontario, où deux ministres ont été forcés de démissionner."

En réponse à M. Burns, cette fois, le premier ministre dit: "Je n'ai pas à révéler les conversations que je peux avoir avec aucun des ministres sur leurs états financiers. Si le député est capable de démontrer qu'il y a eu un conflit d'intérêts chez les membres du gouvernement, dans l'entreprise gouvernementale, s'il est capable de signaler un conflit d'intérêts, on pourra discuter avec lui."

M. Burns revient à la charge, signalant la tradition britannique quant au droit de regard du premier ministre dans les affaires de ses ministres. En vain, M. Bourassa tente une diversion en faisant état de la course au leadership que se livraient MM. Jacques-Yvan Morin et Burns au sein du PQ. Les deux hommes haussent les épaules en riant.

Plus sérieux, M. Bourassa répond qu'un comité examine également les implications de la divulgation des intérêts des ministres, ce qui selon lui ne fait pas encore l'objet de directives tant à Ottawa qu'à Toronto. "On peut agir d'une façon précipitée dans cette question de directives, mais il faut tenir compte des conséquences de nos gestes... S'il y a un doute, nous allons pencher du côté de

"Etes-vous d'accord que c'est la première chose que vous feriez sagement bien de faire?"

Mais un peu plus tard, il déclare à Haldeman qui vient d'entrer: "...Mais à la fin nous allons être saignés à mort. Et à la fin tout se saura de toute façon. Alors vous allez perdre sur tous les tableaux... donc on ne peut pas faire ça..."

Plus tôt le 15 septembre 1972, dans une conversation avec Dean, M. Nixon avait décrit l'affaire de Watergate comme "une boîte d'asticots", et avait remercié Dean de "boucher les fuites", c'est-à-dire d'empêcher les démocrates d'exploiter l'affaire dans la campagne présidentielle.

Mais, affirme M. Nixon, en expliquant ces paroles, il ne s'agissait en aucun cas d'essayer d'étouffer l'affaire, comme l'a prétendu depuis Dean.

Les conversations de M. Nixon avec ses collaborateurs, parfois difficilement compréhensibles par des lecteurs non initiés aux dessous de la politique américaine, donnent fréquemment l'impression d'une équipe d'apprentis-sorciers qui ne savent plus comment se sortir d'une affaire dont ils n'avaient pas prévu les énormes conséquences.

Les documents ont été remis en temps voulu, une demi-heure avant le dernier délai fixé au président, soit 10h locales. Mais, malgré les assurances du président selon lesquelles ces classeurs, dont la préparation a commencé en secret il y a un mois, selon des sources de la Maison-Blanche, contiennent "toute l'histoire" du rôle de M. Nixon dans la Watergate, ils ne correspondent pas à ce qu'avaient demandé les membres de la commission.

Le subpoena qu'ils avaient adressé à la Maison-Blanche portait spécifiquement sur les bandes magnétiques elles-mêmes et non sur des "morceaux choisis", aussi larges soient-ils, sélectionnés par la Maison-Blanche.

La commission judiciaire, qui a accueilli la proposition de compromis du président avec des sentiments très mitigés, doit maintenant décider si, en fin de compte, elle pourra se satisfaire de ce qu'elle a reçu pour poursuivre son enquête sur le bien-fondé de l'ouverture d'une procédure de destitution contre le chef de l'exécutif.

Mais, plutôt que de se plier aux exigences de la commission judiciaire, le président Nixon a choisi de porter directement le dossier devant le peuple qui l'a élu deux fois à la présidence. Car le pari de M. Nixon est qu'un nombre suffisant d'Américains vont être impressionnés par cet étalage des secrets de la Maison-Blanche pour que les sondages commencent à remonter et que les pressions pour la démission ou la destitution s'atténuent.

Le président, qui préparait son coup depuis longtemps, l'a joué au moment le plus favorable pour lui, aussitôt après l'acquisition de ses anciens ministres John Mitchell et Maurice Stans par un tribunal de New York.

L'objectif essentiel de sa tardive "opération-vérité" est en effet de montrer que les enregistrements des conversations de la Maison-Blanche ne confirment pas les accusations portées contre lui par John Dean, son ancien conseiller juridique. Or, les deux anciens ministres ont été acquittés parce que le jury de New York n'a pas été convaincu par la déposition de John Dean, dont la crédibilité se trouve ainsi déjà atteinte aux yeux du pays.

M. Nixon est allé directement au peuple américain plutôt que de coopérer strictement avec la commission judiciaire, parce qu'il sait que beaucoup de parlementaires encore hésitants décideront de son sort selon les vœux de leurs électeurs. Il reste à savoir si ceux-ci seront plus facilement convaincus de l'innocence du président que les juristes de la commission.

Dependant cette décision du président a été accueillie généralement avec hostilité par le Congrès américain. La commission judiciaire a laissé entendre dès hier qu'il n'y est pas très favorable.

LE FRONT COMMUN

Les échelles de salaire. M. Charbonneau devait même préciser que les bénéficiaires immédiats de cette mesure seraient les fonctionnaires qui touchent un salaire inférieur à \$8.500. Ceux-ci toucheraient proportionnellement une augmentation qui dépasse l'augmentation du coût de la vie et non les autres de la catégorie supérieure de salaire.

Le calcul effectué pour arriver à la conclusion qu'il fallait augmenter les salaires de \$1,003.87 est le suivant. Comparant l'évolution de l'indice des prix à la consommation et celui des salaires, le Front commun constate un retard de l'indice des salaires de 15,9 points. Rejetant l'hypothèse d'une augmentation de 12,58 pour cent des salaires en vue de combler l'écart, en vue de favoriser les catégories inférieures de salariés, le Front commun, basé sur une demande sur un salaire de \$5.00 de l'heure en 1973. Pour en maintenir le pouvoir d'achat en rattrapant les 15,9 points, on obtient le montant de \$1,003.87 à rajouter à toutes les échelles du secteur public et parapublic.

Pour sa part, le président de la CSN, M. Marcel Pepin, a rappelé que les manifestations du 1er mai ne visaient pas seulement les 155,000 du Front commun ni même l'ensemble des syndiqués québécois. "Il est vrai, a-t-il dit, que nous avons proposé des actions aux syndicats à la suite du colloque intersyndical et demain, les travailleurs québécois feront savoir à la population qu'ils ne sont en rien responsables de l'inflation, dont ils

LE NPQ DIVISE

une autre chance au gouvernement, s'appuyant sur le fait que le bill Gray rencontre l'une des exigences du NPQ. Le caucus portera principalement, semble-t-il, sur l'opportunité de maintenir ou non le gouvernement au pouvoir, à la lumière du projet de loi qui, de l'avis même de M. Lewis, la semaine dernière, arrive un an et demi trop tard.

RICHARD NIXON

de 33 heures que le président Nixon eut sur l'affaire du Watergate entre le 15 septembre 1972 et le 30 avril 1973 avec Dean et ses autres principaux collaborateurs, notamment John Ehrlichman et Bob Haldeman.

Certaines coupures ont toutefois été pratiquées par la Maison-Blanche pour supprimer des jurons trop grossiers. De nombreux passages sont purement et simplement mentionnés comme "inaudibles".

La transcription de la conversation du 21 mars, si elle laisse planer l'ambiguïté sur la question des versements aux inculpés, établit clairement que le président a rejeté catégoriquement la possibilité d'accorder sa clémence aux inculpés du Watergate.

A plusieurs moments de sa conversation avec Dean, le président Nixon évoque l'argent réclamé par Howard Hunt. Il dit par exemple: "Voilà pourquoi dans l'immediat vous n'avez pas d'autre choix que de sortir les 120,000 dollars, ou quoi que ce soit, n'est-ce pas?" ...Et encore:

Des citoyens de St-Bruno veulent sauver le Mont du projet Campeau-Corp.

par Bernard Descôteaux

Une soixantaine de citoyens de la municipalité de Saint-Bruno-de-Montarville ont décidé de s'occuper de l'avenir du Mont Saint-Bruno et ont formé, hier soir un comité regroupant autant de "simples" citoyens que des représentants des corps intermédiaires pour empêcher la réalisation du projet de développement domiciliaire qu'entend réaliser Campeau Corporation au sommet de cette montagne.

Devant l'urgence de la situation, l'Association des propriétaires de Saint-Bruno avait convoqué tous les corps intermédiaires, les associations et les citoyens intéressés à se regrouper dans un comité unique pour étudier l'ensemble de ce projet et pour faire éventuellement les pressions nécessaires auprès des autorités gouvernementales, autant municipales que provinciales, pour que celles-ci qui en ont le pouvoir prennent les mesures pour que "le développement Campeau soit arrêté".

Campeau Corporation est propriétaire d'un terrain d'une superficie de 734 acres au sommet du Mont Saint-Bruno et à la suite de longues négociations en 1968, le conseil municipal acceptait de modifier le zonage de la montagne pour permettre à cette compagnie de construire sur son terrain 3,600 logements, en échange de

son terrain de 373 acres à la ville pour l'érection d'un parc sur la montagne.

Une entente en bonne et due forme lie la ville de Saint-Bruno et Campeau Corporation de telle sorte que le conseil municipal ne peut maintenant s'opposer à la réalisation du projet dans la mesure où ce projet ne dépasse pas au 3,600 unités. Devant cette incapacité d'agir de leurs édiles municipaux, les citoyens désirent en quelque sorte poser le problème à un niveau supérieur et la seule possibilité serait que la montagne soit homologuée à des fins de parc.

Les citoyens présents à cette assemblée, hier soir, et ils provenaient d'organismes aussi divers que la Chambre de Commerce et STOP, n'ont pas voulu intentionnellement aborder la question des solutions pour contrer le projet de Campeau Corporation, se limitant à tenter d'obtenir un consensus sur la nécessité d'étudier toutes les formes possibles d'aménagement du Mont Saint-Bruno, ainsi que d'obtenir de tous les participants un minimum de solidarité dans leur action. La prochaine étape que s'est fixée le comité sera de faire rapport à la population le 27 mai.

LA BELLE-FAMILLE

Claurémiaud, société de gestion familiale à qui appartient en majorité l'imprimerie commerciale Papagan, et dont Mme Bourassa, son frère Claude, le ministre, sa sœur Michèle et son frère René font partie. Aucun des quatre actionnaires ne s'occupe de l'administration des entreprises, selon le premier ministre.

M. Bourassa reprend en faisant état des "différences très importantes entre les directives de Toronto et les directives fédérales. Ce n'est pas un problème facile à régler". Et dans le cas des conseillers à temps partiel, il faut tenir compte de la balance des inconvénients. "Il n'y a pas beaucoup de franciscains qui sont experts en fiscalité ou en matière de politique sociale."

Le premier ministre fait ensuite l'éloge de son beau-frère, le ministre du tourisme, qui "se dévoue à 150 pour cent pour son ministère". "Depuis qu'il est là, le tourisme est devenu la première industrie au Québec."

"Ne nous racontez pas l'histoire de la famille", lance M. Burns, tandis que M. Roy note que c'est la première fois que la femme du premier ministre négocie des contrats sans soumission, et se demande si l'on ne revient pas au "family compact" du régime Taschereau, il y a quarante ans.

Le député des Îles, M. Louis-Philippe Lacroix, intervient: "La différence entre sa famille (celle de M. Bourassa) et vous, c'est qu'elle n'a pas fait faillite, et vous, vous avez fait." M. Roy proteste, demande au député de retirer ses paroles, avec l'appui de M. Burns. Le whip en chef du Parti libéral n'en fait rien et promet plutôt de rendre public un dossier qu'il exhibe devant les députés. Les quolibets et invectives fusent de toutes parts, le président perd le contrôle de l'Assemblée en dépit de ses rappels répétés à l'ordre.

Puis c'est M. Burns qui pose la deuxième question principale sur le sujet, après un long préambule où il cite les titres d'articles de la presse et qui a le don d'agacer le président Jean-Noël Lavoie.

Le député québécois de Maisonneuve veut savoir si le premier ministre connaît les intérêts de ses ministres et députés dans des entreprises privées.

M. Bourassa répond dans une autre digression et M. Burns le ramène à la question. "Le député peut faire son fanfaron, pour un certain temps", lance le premier ministre, qui ajoute: "Je n'ai pas l'intention de contre-attaquer sur ce plan, même si j'en aurais les moyens."

M. Bourassa répète qu'il exerce la plus grande vigilance au point même que des entreprises sont pénalisées "par le fait que des intérêts ministériels appartenaient à la famille de ma femme." Il ajoute: "On n'a quand même pas connu les expériences de l'Ontario, où deux ministres ont été forcés de démissionner."

En réponse à M. Burns, cette fois, le premier ministre dit: "Je n'ai pas à révéler les conversations que je peux avoir avec aucun des ministres sur leurs états financiers. Si le député est capable de démontrer qu'il y a eu un conflit d'intérêts chez les membres du gouvernement, dans l'entreprise gouvernementale, s'il est capable de signaler un conflit d'intérêts, on pourra discuter avec lui."

M. Burns revient à la charge, signalant la tradition britannique quant au droit de regard du premier ministre dans les affaires de ses ministres. En vain, M. Bourassa tente une diversion en faisant état de la course au leadership que se livraient MM. Jacques-Yvan Morin et Burns au sein du PQ. Les deux hommes haussent les épaules en riant.

Plus sérieux, M. Bourassa répond qu'un comité examine également les implications de la divulgation des intérêts des ministres, ce qui selon lui ne fait pas encore l'objet de directives tant à Ottawa qu'à Toronto. "On peut agir d'une façon précipitée dans cette question de directives, mais il faut tenir compte des conséquences de nos gestes... S'il y a un doute, nous allons pencher du côté de

LES CORONARIENS

Il arrive que l'on refuse des membres, explique le directeur général du Centre, M. Lionel Théorêt, parce qu'ils souffrent d'une maladie leur interdisant de s'entraîner chez nous. Nous les recommandons alors à un spécialiste. Mais ce qui est fantastique, c'est que, selon un sondage effectué auprès de notre clientèle, 26% des gens qui veulent s'inscrire chez nous sont des malades qui s'ignorent. Et il n'y a pas de raisons de croire que la situation générale est différente.

Et M. Théorêt d'enchaîner: "C'est pourquoi il importe au plus haut point de concentrer ses efforts sur la prévention. Les statistiques fédérales démontrent avec précision que le citoyen qui subit un infarctus à 40 ans coûte extrêmement cher à la société, beaucoup plus, par exemple, qu'un homme de 20 ans qui se tue dans un accident de voiture."

La clientèle d'EPIC se compose d'hommes et de femmes d'une moyenne d'âge de 42 ans répartie en deux groupes: le groupe dit régulier (prévention primaire) et le groupe des coronariens, sous surveillance médicale constante (prévention secondaire). Au début, les membres du Centre se recrutent surtout chez les hommes d'affaires et les professionnels, ce qui est normal, selon M. Théorêt, puisque ces personnes sont les plus susceptibles "d'être malades".

A cet égard, M. Théorêt note que, de plus en plus, ces mêmes personnes, qui détiennent des postes de commande, encouragent leur personnel à s'adonner à l'exercice physique et que certaines entreprises défraient même, en tout ou en partie, l'abonnement à un centre d'entraînement. Cette tendance s'affirmera sans doute puisque les centrales syndicales envisagent maintenant de faire inclure dans les conventions collectives une clause rendant l'exercice physique obligatoire au travail.

Entre-temps, celui-ci demeure le fait d'une infime partie de la population et sa promotion, trop souvent, d'organismes privés dont les moyens ne sont pas à la hauteur du battage publicitaire qui s'impose et qui devrait normalement être assumé par les gouvernements, encore craintifs quand il s'agit de définir des politiques dans ce domaine.

Il est des coronariens heureux et c'est bien mais des "normaux" heureux, c'est encore mieux.

LA BELLE-FAMILLE

Claurémiaud, société de gestion familiale à qui appartient en majorité l'imprimerie commerciale Papagan, et dont Mme Bourassa, son frère Claude, le ministre, sa sœur Michèle et son frère René font partie. Aucun des quatre actionnaires ne s'occupe de l'administration des entreprises, selon le premier ministre.

M. Bourassa reprend en faisant état des "différences très importantes entre les directives de Toronto et les directives fédérales. Ce n'est pas un problème facile à régler". Et dans le cas des conseillers à temps partiel, il faut tenir compte de la balance des inconvénients. "Il n'y a pas beaucoup de franciscains qui sont experts en fiscalité ou en matière de politique sociale."

Le premier ministre fait ensuite l'éloge de son beau-frère, le ministre du tourisme, qui "se dévoue à 150 pour cent pour son ministère". "Depuis qu'il est là, le tourisme est devenu la première industrie au Québec."

"Ne nous racontez pas l'histoire de la famille", lance M. Burns, tandis que M. Roy note que c'est la première fois que la femme du premier ministre négocie des contrats sans soumission, et se demande si l'on ne revient pas au "family compact" du régime Taschereau, il y a quarante ans.

Le député des Îles, M. Louis-Philippe Lacroix, intervient: "La différence entre sa famille (celle de M. Bourassa) et vous, c'est qu'elle n'a pas fait faillite, et vous, vous avez fait." M. Roy proteste, demande au député de retirer ses paroles, avec l'appui de M. Burns. Le whip en chef du Parti libéral n'en fait rien et promet plutôt de rendre public un dossier qu'il exhibe devant les députés. Les quolibets et invectives fusent de toutes parts, le président perd le contrôle de l'Assemblée en dépit de ses rappels répétés à l'ordre.

Puis c'est M. Burns qui pose la deuxième question principale sur le sujet, après un long préambule où il cite les titres d'articles de la presse et qui a le don d'agacer le président Jean-Noël Lavoie.

Le député québécois de Maisonneuve veut savoir si le premier ministre connaît les intérêts de ses ministres et députés dans des entreprises privées.

M. Bourassa répond dans une autre digression et M. Burns le ramène à la question. "Le député peut faire son fanfaron, pour un certain temps", lance le premier ministre, qui ajoute: "Je n'ai pas l'intention de contre-attaquer sur ce plan, même si j'en aurais les moyens."

M. Bourassa répète qu'il exerce la plus grande vigilance au point même que des entreprises sont pénalisées "par le fait que des intérêts ministériels appartenaient à la famille de ma femme." Il ajoute: "On n'a quand même pas connu les expériences de l'Ontario, où deux ministres ont été forcés de démissionner."

En réponse à M. Burns, cette fois, le premier ministre dit: "Je n'ai pas à révéler les conversations que je peux avoir avec aucun des ministres sur leurs états financiers. Si le député est capable de démontrer qu'il y a eu un conflit d'intérêts chez les membres du gouvernement, dans l'entreprise gouvernementale, s'il est capable de signaler un conflit d'intérêts, on pourra discuter avec lui."

M. Burns revient à la charge, signalant la tradition britannique quant au droit de regard du premier ministre dans les affaires de ses ministres. En vain, M. Bourassa tente une diversion en faisant état de la course au leadership que se livraient MM. Jacques-Yvan Morin et Burns au sein du PQ. Les deux hommes haussent les épaules en riant.

Plus sérieux, M. Bourassa répond qu'un comité examine également les implications de la divulgation des intérêts des ministres, ce qui selon lui ne fait pas encore l'objet de directives tant à Ottawa qu'à Toronto. "On peut agir d'une façon précipitée dans cette question de directives, mais il faut tenir compte des conséquences de nos gestes... S'il y a un doute, nous allons pencher du côté de

LES UNIVERSITES

tion de traitements, au perfectionnement du personnel, ou à la création de nouveaux programmes.

Une analyse rapide de ces budgets de fonctionnement permet de constater que le réseau de l'Université du Québec obtient environ 20 pour cent des subventions, en incluant l'Institut National de la Recherche Scientifique, l'École Nationale d'Administration Publique, et l'Institut de Microbiologie et d'Hygiène de Montréal. L'université de Montréal, si on y annexe les campus de l'école Polytechnique et les Hautes Etudes Commerciales, prend une part de près de 25%. Les universités anglophones se partagent un peu plus de 22% des montants alloués. L'université Laval en recevra un peu plus de 18%, le reste allant à l'université de Sherbrooke et au solide non distribué.

Les revenus globaux des universités devraient atteindre environ \$300 millions pour l'année qui vient, puisque, outre ces subventions, elles perçoivent des frais de scolarité de l'ordre de \$40 millions. Ces revenus additionnels restent stables "pour la bonne raison que les frais de scolarité sont gelés", a noté hier M. Cloutier.

Des \$38.4 millions d'investissements subventionnés par le ministère de l'Éducation, l'université du Québec recevra environ \$12 millions pour le développement de ses divers campus à Montréal, Trois-Rivières, Chicoutimi et Rimouski.

LE BARRAU

Aussi les avis sont-ils partagés quant à l'autorité sous laquelle les mesures législatives proposées devraient tomber.

Certains soutiennent que si la loi était administrée par le ministère de la Justice, la fonction "pénale" risquerait de perdre le dessus sur la fonction "sociale", sans compter que les citoyens témoins de mauvais traitements physiques craindraient de se voir impliqués dans un processus juridique auquel tous, sans naturellement hostiles.

D'autres pensent que si la loi était administrée par le ministère des Affaires sociales, il pourrait en résulter dans les faits une carence de recours légaux, celle-là même à laquelle on impute la situation actuelle.

Aussi le Barreau convie-t-il le gouvernement à se pencher immédiatement sur l'étude d'une solution plus globale.

BLOC-NOTES

blanche qui a pris le pouvoir. On évoque maintenant cette possibilité de "rébellion" chez les colons portugais.

Voilà plus de motifs qu'il n'en faut pour souligner la faille à tous égards désastreuse de la politique d'appui au Portugal suivie à Londres et à Washington avec l'apathie d'une opinion publique plus prête à défendre ses dividendes qu'à respecter les libertés des Portugais et l'indépendance des territoires africains où ils veulent de moins en moins faire couler le sang.

Jean-Claude LECLERC

DÉCÈS

DION, Soeur Jeanne. A Montréal Nord le 29 avril 1974 à l'âge de 62 ans, 13 mois est décédée, Soeur Jeanne Dion, de la Congrégation de Ste-Croix, assistante provinciale, responsable des religieuses de 4090 rue Martial, ex-directrice des Etudes à l'école polyvalente Calixa-Lavallée. Elle laisse dans le deuil son frère Lucien, sa belle-soeur Mme Regina Dion, sa demi-soeur Mme René Cardan, ainsi que plusieurs neveux et nièces, oncles et tantes. Les funérailles auront lieu jeudi 2 mai. Le convoi funèbre partira du Salon Alfred Dallaire Inc. et J. S. Vallée Ltée no 1111 rue Laurier ouest. Outremont, pour se rendre à l'église St-Viateur où le service sera célébré à 11 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Ile-du-Prince-Edouard

Campbell explique sa victoire par la tentative de l'opposition de polariser l'attention sur les minorités

CHARLOTTETOWN (CP) — Une campagne électorale tranquille s'est terminée mardi par une victoire du Parti libéral à l'île du Prince-Edouard, et le premier étonné de l'ampleur de cette victoire a été le premier ministre, M. Alex B. Campbell.

Les conservateurs et les autres mouvements d'opposition, a-t-il expliqué, ont trop cherché à polariser l'attention sur les revendications des groupes minoritaires.

Les libéraux ont, quand on compare les résultats des élections de mardi avec ceux de 1970, perdu un siège aux conservateurs, passant de 27 à 26. Par

contre, le nombre des sièges conservateurs avait fluctué à l'Assemblée législative et à la dissolution, ils comptaient sept représentants. C'est donc eux les perdants.

Leur leader, M. Melvin McQuaid, qui a connu trois fois la défaite en six élections dans sa circonscription de Kings I a été élu avec une majorité de 79 voix seulement sur son adversaire libéral.

M. McQuaid s'explique mal la décision de l'électorat. "Nous avions un programme excellent et de très bons candidats. De toute évidence, nos candidats n'ont pas fait très bonne impression. Nous acceptons de bonne grâce la décision

des électeurs".

Quant au Nouveau parti démocratique, qui en était à sa première incursion à l'île du Prince-Edouard, il est amèrement déçu des résultats. Ses organisateurs escomptaient au moins 20% du vote populaire. Ils n'en ont recueilli que six pour cent.

Les électeurs, dans chacune des 16 circonscriptions, étaient appelés à élire deux candidats, un conseiller et un député, dont les privilèges sont égaux à l'Assemblée législative. Avant les élections de 1966, seuls les propriétaires avaient droit de vote.

Sept victoires sont précieuses: elles ont été remportées par moins de 100 voix.

Par exemple, le ministre de l'Éducation, M. Bennett Campbell, a conservé son siège avec 37 voix de majorité. De tous les membres du cabinet, c'est lui qui a eu la victoire la plus dure.

Deux femmes libérales ont été élues. Mme Jean Canfield, qui a été la première femme élue à l'Assemblée législative de Charlottetown en 1970, a facilement été réélue dans sa circonscrip-

tion. Elle était ministre sans portefeuille dans le cabinet de M. Campbell.

L'écart dans la proportion des voix qui sépare le parti libéral du parti conservateur depuis la défaite de ce dernier en 1966 continue d'augmenter. En 1966, les libéraux avaient obtenu 51% des voix et les conservateurs 49%. En 1970, les libéraux remportaient la victoire avec 58% des voix, contre 42% pour les conservateurs. Cette fois, la proportion des votes libéraux et conservateurs est amenée du fait de l'arrivée du NPD sur la scène. Les libéraux ont obtenu 54% des voix, les conservateurs 40% et le NPD 6%.

	1974	1970
Lib:	26 (54%)	27 (58%)
PC:	6 (40%)	5 (42%)
NPD:	— (6%)	—

Déneigement Les contrats finissent toujours le 15 mars

Les nouveaux contrats de déneigement, entre la Ville de Montréal et l'entreprise privée, comme par le passé, se termineront au 15 mars malgré les suggestions faites à quelques reprises par des conseillers municipaux et des citoyens qui craignent que de trop nombreuses tempêtes de neige ne surviennent après cette date.

Le comité exécutif a approuvé, à sa réunion d'hier, un appel d'offres en vue d'accorder 25 nouveaux contrats de déneigement et aucune modification n'a été apportée au cahier des charges concernant la durée d'application de ces contrats qui est du 15 novembre au 15 mars.

Suite aux quelques tempêtes de neige survenues cette année, dès la fin d'application de ces contrats, plusieurs personnes avaient suggéré qu'on y inclut des clauses de sorte que ces contrats puissent continuer à s'appliquer après le 15 mars. Rappelons que le Service de la voie publique prend à sa charge environ 50 pour cent des travaux de déneigement et fait appel à l'entreprise privée pour l'autre partie.

Ces contrats sont d'une durée de trois ans et 25 nouveaux contrats devraient être accordés cette année. Il y aurait alors 41 contrats en vigueur. Le cahier des charges propose cette année, sensiblement le même que celui de l'an dernier, si l'on excepte quelques modifications mineures portant sur la modification de la clause de pénalité et le dépôt de garantie ou sur la nature des services demandés.

L'ENUMERATION

Le PQ juge insuffisante la loi électorale au niveau rural

QUEBEC (PC) — Le Parti québécois affirme qu'il faut encore améliorer sérieusement la loi électorale, particulièrement au niveau des comtés ruraux.

Le PQ trouve "injustifié et injuste" que dans les sections rurales, l'énumération des électeurs pour la confection de la liste permanente soit faite par un seul énumérateur, nommé par le président des élections sur la recommandation du parti au pouvoir.

Ce règlement de la loi électorale empêche le PQ de participer à l'énumération dans trois comtés où toutes les sections sont rurales: Bellechasse, Lot-

binière et Iles-de-la-Madeleine. Le PQ sera aussi partiellement absent de l'énumération dans 66 autres comtés qui comportent des sections rurales.

Au cours d'une conférence de presse conjointe tenue lundi, le président du parti, M. René Lévesque, et le chef de l'Opposition, M. Jacques-Yvan Morin, ont annoncé que le PQ déposerait sous peu à l'Assemblée nationale une motion visant à corriger les déficiences de la loi des élections.

Cette motion demandera que

1) des bureaux de révision soient ouverte pour permettre à tous les citoyens de s'inscrire et permettre de rayer des listes, les noms de ceux qui n'ont pas la qualité d'électeurs au sens de la loi;

2) la liste électorale permanente soit inscrite sur un ordinateur;

3) les compagnies de téléphone, l'Hydro, la Régie des permis de véhicules, soient obligées de faire parvenir à cet ordinateur les changements d'adresse de leurs clients.

M. Morin a déclaré que c'était un abus de vocabulaire que de désigner comme liste permanente la liste qui sera confectionnée au coût de \$4 millions entre les 6 et 11 mai prochains.

"Pour nous, une liste permanente se-

rait inscrire sur ordinateur, confiée à des fonctionnaires compétents et pourrait être modifiée en tout temps."

Il a admis qu'au départ il en coûterait plus que \$4 millions pour inscrire sur un ordinateur tous les électeurs du Québec mais que par la suite, le coût serait de beaucoup inférieur. Convenablement programmé, l'ordinateur pourrait confectionner les listes en vue d'élections municipales et scolaires.

Le système permettrait aussi que la liste soit mise à jour sans une longue période de révision quand des élections sont déclenchées.

De plus, tout électeur inscrit sur la

liste permanente confiée à l'ordinateur recevrait une carte d'identification qui lui servirait seulement à s'identifier au moment d'aller voter. La carte serait perforée et au moment du vote le président du bureau de votation n'aurait qu'à l'introduire dans un appareil pour vérifier si le porteur est véritablement inscrit sur la liste.

Tant qu'il n'existera pas un moyen d'identification certaine des électeurs, la réforme électorale ne sera pas complète, a dit M. Morin. "Ce sera un des tests de la bonne foi du gouvernement libéral" que d'accorder un tel moyen, a-t-il dit.

Etant donné qu'il existe de fortes chances que le gouvernement n'accorde pas ce moyen d'identification, a dit M. Lévesque, le PQ prend toutes les mesures pour éviter le "cafouillis" de 1973. Parallèlement à la campagne de financement, le PQ a tenu une campagne de préparation à l'énumération qui a coûté \$10,000.

Pas d'école de Holiday Magic à Montréal

La compagnie Holiday Magic Ltd ne pourra exploiter une "école privée d'entraînement de vendeurs" sur le territoire de Montréal, le comité exécutif de la ville lui ayant refusé le permis nécessaire sur la recommandation du directeur du Service de la police de la CUM, M. René Daigneault.

C'est à la suite des démêlés judiciaires de cette compagnie en relation avec un système de ventes pyramidales que le Service des permis municipaux avait décidé de consulter les autorités policières avant de recommander aux

membres du comité exécutif d'accorder le permis demandé par Holiday Magic.

Le directeur Daigneault s'est opposé, dans son rapport aux autorités municipales, à ce que tout permis soit accordé, disant qu'il n'y a "aucun doute que la compagnie Holiday Magic a toujours opéré de façon délictueuse". M. Daigneault rappelle par ailleurs que cette compagnie fut l'objet d'une longue enquête en 1971, 1972 et 1973, par la Section des fraudes de la police de la CUM, et que par la suite 36 personnes avaient été arrêtées et accusées en vertu de

l'article 189-IE du Code criminel. Le ministre de la Justice du Québec s'approprierait de son côté à porter 200 accusations environ pour fraude et "avoir opéré une école sans permis".

Holiday Magic avait formulé sa demande de permis le 12 novembre dernier et avait rempli les conditions imposées par le Service des permis pour l'obtention de celui-ci.

D'autre part, la police municipale de Laval a confirmé hier le suicide, la semaine dernière, du plus gros distributeur et vendeur de la compagnie Holiday Magic

à Montréal, M. Armando Perri. Ce dernier était président de la compagnie Perico Ltée, une filiale de Holiday Magic, tandis que sa femme s'occupait à Québec d'un cours spécial de la célèbre entreprise multinationale de ventes à paliers multiples.

Certaines informations policières ont indiqué que M. Perri s'était endetté pour plus de \$80,000. Il a toutefois été impossible de vérifier si ces présumées dettes de M. Perri et ses activités pour Holiday Magic ont quelques liens avec son suicide.

La police de Laval poursuit son enquête.

La soumission de Désourdy Construction était d'un peu plus de \$3.4 millions.

Rappelons que pour l'aménagement de ce bassin d'aviron, le comité exécutif a déjà autorisé en février dernier des travaux de l'ordre de \$250,000 pour la démolition de divers pavillons et boutiques sur l'Île Notre-Dame.

ottawa

Grains de provende

Le ministre responsable de la Commission canadienne du blé, M. Otto Lang, a annoncé hier à Ottawa que le gouvernement dévoilerait ici quelques semaines une nouvelle politique sur les grains de provende. Il répondait à une question d'un député créditiste, M. Adrien Lambert, qui faisait remarquer qu'une politique énoncée à l'automne dernier et prévoyant la parité des prix des grains de provende dans l'Est et dans l'Ouest du pays n'avait pas donné les résultats escomptés.

Nouveau passeport

Le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a fait savoir hier qu'il n'acceptera pas de maquette d'une nouvelle page couverture de passeport canadien si elle ne comprend pas les armoiries du Canada et ne fait pas référence à la reine Elizabeth II. Un député conservateur lui avait fait remarquer que plus de la moitié des maquettes soumises au ministère des Affaires extérieures pour une nouvelle page couverture du passeport ne comportaient pas les armoiries du pays. Le gouvernement n'a pas demandé cette omission, a expliqué M. Sharp.

Pêche au flétan

Le Canada a obtenu quelque succès à convaincre les autres nations à réduire leurs prises de flétan dans le Pacifique et dans la mer de Béring. Le ministre des Affaires extérieures, M. Sharp, en réponse à une question aux Communes, a expliqué que la Commission internationale sur le flétan du Pacifique, dans un rapport, avait souligné que les réserves de flétan avaient diminué considérablement au cours des dernières années. Le Japon, a-t-il ajouté, a réduit volontairement ses prises dans la mer de Béring. Des pourparlers seront entrepris avec l'URSS à ce sujet et la Corée emboîtera le pas.

Aide à l'Indonésie

Le Canada financera, au coût de \$1.06 million, le projet de construction d'un nouvel aéroport international à Djakarta, en Indonésie. Ce montant sera canalisé par l'Agence canadienne de développement international et fera partie d'un prêt de \$25 millions consenti à l'Indonésie par le Canada au chapitre de l'aviation civile.

Les Forges

Le gouvernement fédéral a puisé, dans son budget des travaux d'hiver, une somme de \$105,600 qui sera consacrée à l'aménagement de nouveaux services pour les visiteurs au parc historique Les Forges du Saint-Maurice. Le budget servira aussi à la construction d'installations destinées à faciliter les recherches archéologiques dans le lit du ruisseau du Lavoir, près des ruines de la forge basse.

\$3.2 millions pour les travaux de creusage du bassin d'aviron

Les travaux de creusage du bassin d'aviron à l'Île Notre-Dame, pour la tenue des compétitions de canoë-kayak dans le cadre des jeux Olympiques de 1976, coûtera quelque \$3.2 millions. Le comité exécutif, s'autorisant du crédit de \$229 millions voté par le conseil municipal de Montréal en août dernier, a approuvé cette dépense en accordant un contrat de plus de \$2.9 millions à la compagnie Simard-Beaudry Inc. pour la réalisation de ces travaux.

Le contrat accordé à cette compagnie, le plus bas de cinq soumissionnaires, est de \$2,909,525. La différence entre ce montant et la dépense prévue de \$3.2 millions servira à

défrayer les dépenses incidentes ou imprévues qui pourraient survenir.

Le comité exécutif n'a cependant pas tenu compte d'une proposition de Désourdy Construction Ltée qui avait informé la Ville d'une possibilité de réduire sensiblement les coûts de ce projet par des modifications qu'elle avait mises au

point. La soumission de Désourdy Construction était d'un peu plus de \$3.4 millions.

Rappelons que pour l'aménagement de ce bassin d'aviron, le comité exécutif a déjà autorisé en février dernier des travaux de l'ordre de \$250,000 pour la démolition de divers pavillons et boutiques sur l'Île Notre-Dame.

Le Carnaval de Québec élit un jeune président

C'est un jeune ingénieur de 30 ans, M. Pierre Villa, qui assumera la présidence du 21ème Carnaval de Québec, l'hiver prochain. Il devient le plus jeune président de l'histoire du carnaval. Par ailleurs, le bilan du dernier

carnaval révèle un déficit de \$160,000 imputable en bonne partie à l'effondrement de la toiture de ses entrepôts, en janvier dernier. Les dépenses totales du 20ème Carnaval se sont élevées à \$1,005,475.



**LES CLUBS
RICHELIEU
MÉTROPOLITAIN**

CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION : 1er AU 15 MAI 1974

ACHETEZ

"LE SAVON DE LA CHARITÉ"

POUR DONNER PLUS DE BONHEUR AUX JEUNES

BOÎTE DE 3 SAVONS RICHELIEU, \$5.00 TÉL.: 866-6049

NOUS AIMERIONS prouver à la femme québécoise et aux jeunes filles de chez-nous comment elles PEUVENT être mieux habillées, être plus élégantes et plus attrayantes dans un vêtement de haute mode à prix très modique. Pourquoi **GASPILLER** votre argent quand **VOUS POUVEZ** avoir mieux et **PAYER** moins cher? Alors, vous venez nous voir! Nous vous attendons! À bientôt!

Ginette Labelle et Madeleine Tremblay,
Tél: 270-1182
6970, rue St-Denis près du Métro J.-Talon



**Chateau
d'aujourd'hui**

extravagant ou Sage

Dès qu'on commence à aimer un environnement moderne, on commence à aimer le Chateau d'Aujourd'hui!

6370 - 6375, rue St-Hubert et à Laval, au 1125, boulevard St-Martin

88 ans après l'émeute sanglante de Milwaukee

par Gilles Francoeur

Le texte qui suit s'inspire du livre de Maurice Dommanget, "Histoire du premier mai" (Archives et documents, Editions de la Tête de Feuilles, Paris, 1972; 449 pages). L'auteur y analyse dans la première partie les événements dramatiques qui ont donné naissance aux mouvements de solidarité ouvrière du 1er mai à travers le monde. Ce livre retrace surtout l'histoire des batailles livrées par les travailleurs de différents pays pour l'obtention de la journée de huit heures, dont certains chapitres — même ici au Québec — restent encore à écrire.

La fête que des millions de travailleurs occidentaux et du bloc communiste célèbrent aujourd'hui constitue le résultat d'une série de luttes pour l'instauration de la journée de travail de huit heures, qui devaient aboutir aux émeutes sanglantes de Milwaukee et de Chicago, entre le 1er et le 4 mai 1886.

Deux ans plus tôt, en 1884, le IVE congrès de l'American Federation of Labour (AFL) devait prendre deux décisions en apparence sans rapport mais que l'histoire allait lier à son insu. L'AFL adopte alors une première résolution par laquelle elle entérinait la décision du Central Labour Union de New York, prise deux années plus tôt, de fixer au premier lundi de septembre la fête des travailleurs. Aucun événement particulier ne désignait cette date, choisie justement pour son caractère apolitique.

Dans un autre ordre d'idées, le IVE congrès devait lancer un ultimatum historique au patronat américain après avoir procédé à une sévère autocritique des pressions inutiles qu'il avait exercées antérieurement auprès des autorités gouvernementales en vue de faire instaurer aux États-Unis la journée de travail de huit heures. Le congrès décide alors d'accorder un délai de deux ans aux chefs d'entreprise, que les gouvernements aient donné ou non leur appui à cette mesure.

L'échéance est fixée par la même résolution au 1er mai 1886 parce que c'était à cette date qu'expiraient habituellement les baux et les contrats de toute sorte. La tradition populaire désignait déjà cette date du nom de Moving Day (le Jour du déménagement), comme on l'appelle encore aux États-Unis et au Canada.

Ainsi, pensaient les stratèges de l'AFL, les employeurs pourraient-ils inclure le coût de cette nouvelle variable dans leurs prévisions financières.

C'est alors que s'organise une mobilisation sans précédent des travailleurs américains sur cette question: les meetings et les tracts se multiplient. En dépit des appels au calme, de nombreux syndicats se lancent dans une série de grèves sauvages au point que le Congrès finit par s'émouvoir de l'ampleur du mouvement et que le président Cleveland s'en prit publiquement à l'intransigeance des employeurs.

32.000 travailleurs réussirent ainsi à obtenir gain de cause avant la date fatidique. Ces victoires, marginales par rapport à l'ensemble de la masse des salariés américains, n'en ont pas moins galvanisé des milliers d'autres.

Le 1er mai 1886, 340.000 travailleurs sont dans la rue qui proclament: "A partir d'aujourd'hui, nul ouvrier ne doit travailler plus de huit heures par jour. Huit heures de travail — huit heures de repos — huit heures d'éduca-

tion". 5.000 usines doivent fermer leurs portes.

Le premier drame se joue à Milwaukee. La foule lapide les policiers qui ripostent à coups de feu. Le bilan: neuf morts. A Chicago, ce jour-là, les manifestants sont paisibles. L'émeute de Milwaukee les pousse à la rue le lendemain plus déterminés que jamais à mener la lutte jusqu'au bout.

Chicago était alors le centre de l'agitation révolutionnaire aux États-Unis et le château-fort du mouvement anarchiste américain, qui y avait même son quotidien, l'Arbeiter Zeitung. En plus des attaques dans le même sens du quotidien libertaire, The Alarm, d'Albert Parsons qui avait refusé l'investiture présidentielle pour le camp socialiste, la presse du patronat n'avait pas hésité à battre le fer sur la même question. Le Chicago Times avait même été jusqu'à écrire, devant la vague de revendications: "La prison et les travaux forcés sont la seule solution possible de la question sociale. Il faut espérer que l'usage en deviendra général".

Le 3 mai, ils sont encore entre 35.000 et 40.000 à manifester dans Chicago. 7.500 d'entre eux se rendent accueillir les "jaunes" embauchés par la Cyrus McCormick qui avait congédié ses 1.200 ouvriers réguliers. Ils accueillent les "scabs" et leurs protecteurs, les fameux Pinkertons — à l'époque, des "individus sans scrupules multipliant les provocations, sûrs de la complaisance policière" — à coups de pierre. La chronique veut qu'un coup de feu ait alors été tiré de la foule. Les gardes de sécurité ripostent avec leurs armes, appuyés par les policiers locaux. Les manifestants se dispersent dans la panique, abandonnant au moins six morts et 50 blessés sur le terrain.

L'Arbeiter Zeitung lance le lendemain un appel à la vengeance et les anarchistes invoquent le recours aux armes. Une autre manifestation s'organise à laquelle participent 15.000 personnes qui sont toutefois invitées par les leaders syndicaux à y participer sans armes. Albert Parsons y amène même ses deux enfants. Tout se déroule dans le calme jusqu'à l'arrivée des policiers qui veulent disperser les travailleurs.

Comme devait en témoigner plus tard un détective, un anarchiste lance une bombe parmi les policiers, 60 sont fauchés par l'explosion et huit en meurent. La police ouvre le feu, 50 manifestants sont blessés dont plusieurs mortellement, selon l'évaluation officielle d'une agence de presse. C'est alors l'état de siège. Les perquisitions et les arrestations déciment les rangs de la gauche et un procès politique s'organise, qui aurait pu avoir le retentissement de celui de Sacco et Vanzetti, en 1927, si les organisations internationales eussent été aussi solides à cette époque.

Les huit leaders syndicaux arrêtés subissent un simulacre de procès que la Cour d'Appel et la Cour suprême américaine refusent de reconsidérer. Le verdict: la pendaison. Deux condamnés voient leur peine commuée en sentence à vie et un autre écopera, par grâce, de 15 ans de prison. L'exécution a lieu le 11 novembre 1887. La veille, un des huit s'était suicidé dans sa cellule.

Un juré devait justifier plus tard le verdict des siens: "Ce sont des hommes trop dévoués, trop intelligents, trop dangereux pour nos privilèges". En 1893, le gouverneur de l'Illinois, John Altgeld, refait l'enquête et réhabilite les condamnés. Il déclare dans son jugement: "Une telle atrocité n'a pas eu son précédent dans l'histoire".

La mort des huit militants syndicaux ne fut toutefois pas vaine. La semaine de huit heures fut adoptée comme revendication prioritaire au congrès socialiste international de 1889 par les centrales de plusieurs pays. La même année, des meetings populaires s'organisent sur ce

thème dans 210 villes américaines. Le 4 juillet de la même année, dans 311 villes. Le 2 septembre, dans 420 villes. Le 22 février 1890, dans 526 villes. C'est ainsi que peu à peu, le 1er mai s'est implanté comme jour de ralliement ouvrier. Et ce, même s'il fut pendant longtemps une journée chômée parce que non reconnue officiellement.

La lutte qui aboutit aux émeutes de Chicago et de Milwaukee avait débuté quelque 40 ans plus tôt — et on pourrait la faire remonter encore plus loin — alors qu'aux termes d'une chaude lutte, les travailleurs du gouvernement fédéral américain et ceux des arsenaux obtenaient la journée de 10 heures. Plusieurs États devaient emboîter le pas avec toutes sortes de législations destinées essentiellement à soulager le fardeau des femmes et des enfants. Toutes ont eu en commun d'être demeurées inopérantes à cause de l'impitoyable concurrence que se livraient les sala-



riés à cause de l'abondante main-d'œuvre immigrante et, par la suite, de l'arrivée des soldats démobilisés après la guerre de Sécession.

Il faudra attendre 1884 pour que le secrétaire général du comité législatif de l'AFL remette en question la tactique de ces années de luttes inutiles. Foster soutiendra que le syndicalisme américain doit viser directement le patronat au lieu d'exiger des mesures législatives dont la teneur et l'application restent entre les mains des politiciens et des élites. Il fut l'un des principaux artisans de la fameuse résolution du IVE congrès.

Après les émeutes de 1886, le mouvement de revendication pour la journée de huit heures prend une ampleur internationale. En 1889, le Congrès socialiste international de Paris adopte à l'unanimité une résolution pour faire du 1er mai de l'année suivante une journée de solidarité internationale pour l'ob-

tention de la journée de huit heures. Le mouvement frappe alors 12 pays en dépit des risques de l'aventure pour les syndiqués.

Les débrayages se sont par la suite renouvelés à la même date en dépit des lock-out décrétés par les employeurs qui poussaient dans ces mouvements un motif de rupture des contrats de travail. L'unanimité fut loin d'être acquise au sein du monde ouvrier du fait des oppositions entre les tendances libérales et radicales. Même aujourd'hui, cette unité de vues est loin d'être acquise — et le Québec en est un exemple avec la CSD — à cause des connotations "gauchisantes" de la fête, qui devait par ailleurs donner lieu à d'autres tragédies comme celle de Fournies, en 1891, qui fit 10 morts et 70 blessés parmi les rangs des travailleurs français.

Devant cette polarisation, les gouvernements canadiens et américains n'hé-

sitèrent pas, peu avant le début du siècle, à légaliser non pas le premier mai, mais plutôt le premier lundi de septembre comme la fête des travailleurs en Amérique. Ils recurent l'appui de la plupart des unions corporatistes, qui devaient être à l'origine du syndicalisme d'affaire de type américain.

Le 1er mai n'en est pas moins devenu, comme le disait Jean Jaurès, en 1894, "l'affirmation de l'universelle entente des travailleurs" même si sa signification a varié selon les milieux et les époques.

Mais, comme le conclut Maurice Dommanget, "il est néanmoins difficile d'admettre que dans une société où le Travail, toujours indispensable, sera devenu souverain, la journée qui lui est consacrée disparaîtra. Elle prendra des formes nouvelles, voilà tout, et la sève qu'elle porte s'accordera avec les exigences d'un corps social en continue transformation".

Manifestations et fêtes populaires

Beauharnois-Valleyfield: Défilé automobile, à 19 heures, du Centre des loisirs de Beauharnois vers Valleyfield. Dans cette ville, à 19h30, rassemblement devant le bureau de poste, rue Victoria. La manifestation se dirigera ensuite sur la rue Académie où débute à 20h30 une soirée populaire.

Baie-Comeau-Hauterive: Soirée populaire, le 30 avril, à 20 heures, au Centre récréatif de Baie-Comeau; diaporama sur la consommation et discussions.

Drummondville: Manifestation du FCR. Point de départ à 19h, sur la place Drummond. Retour au même endroit où se tiendra la soirée populaire. En cas de mauvaise température, réunion au Centre civique.

Gaspésie: Soirées populaires à Murdochville et à Maria, respectivement à 20 et 21 heures. A 18h, le poste CHAU-TV diffusera une émission du FCR sur le coût de la vie.

Granby: Les exécutifs régionaux des trois centrales se réunissent au motel Grand Bien pour jeter les bases d'un FCR permanent. Précède d'un souper.

Hull: Le FCR, les comités de citoyens et l'ACEF organisent une manifestation dont le départ a lieu sur la place Cartier à 19h. Discours devant le bureau du député Oswald Parent, rue Principale. Ensuite, soirée populaire à la salle R.A., sur le boul. Maloney, à Gatineau.

Joliette: Grève générale de 24 heures. Les grévistes se rassemblent toute la journée à l'aréna de Joliette. Assemblée à 14h30. Manifestation à 19h, suivie d'une soirée populaire. Garderie populaire du FCR ouverte de 13h30 à minuit.

Laurentides: Manifestation du FCR à Ste-Thérèse. Départ à 17h, au cégep Lionel-Groulx. Rendez-vous au Palais du Commerce à Montréal.

Maniwaki: soirée populaire.

Matane: Manifestation du comité populaire et des opérations Dignité 1 et 3 à 19h, dans les rues. Soirée populaire à 20h, à l'auditorium de la polyvalente de Matane. Invité: l'abbé Charles Banville.

Mont-Laurier: soirée récréative à compter de 20h, à la salle des Chevaliers de Colomb, 467 rue Crémazie.

Montréal: Le CRIM invite tous les travailleurs à débrayer, une partie ou toute la journée. Rendez-vous populaire au Palais du Commerce (sortie métro Berri) toute la journée. Film: La richesse des autres. A 19h30, manifestation. Départ du Parc Laurier. Parcours: Laurier-est et Papineau-sud jusqu'au parc Lafontaine. Discours et retour au Palais du Commerce. Service d'ordre de 250 personnes et chars allégoriques sur la lutte des travailleurs.

Nord-Ouest: Soirées populaires à Rouyn-Noranda, Amos, La Sarre, Malartic et Ville-Marie. Début: à 19h30. Se tiendront respectivement: au Forum, au Château d'Amos, à l'hôtel Chabot, au Château Malartic et au motel Caroline.

Québec: Départ de la manifestation à 19h30 au Petit Colisé, Pavillon de la Jeunesse. Parcours: boul. des Alliés, avenue Jacques Cartier, de l'Espinay, François 1er et retour au Petit Colisé, où aura lieu la soirée populaire. Troupe de théâtre "Euh" et orchestre. Centre d'accueil permanent à l'édifice de la CSN, boul. Charest (films, vidéo, discussions et rafraichissements).

Sont invités, les travailleurs de la Beauce, de Thedford, de Portneuf, de Montmagny, de La Pocatière, de Lévis et de Lotbinière.

Ceux de la région de Charlevoix se réuniront à la polyvalente de la Malbaie pour une soirée populaire.

Saguéniac-Lac Saint-Jean: Centre de ralliement pour tous les grévistes: l'aréna d'Arvida, où ils seront accueillis à différents kiosques. Souper sur place et manifestation dans les rues d'Arvida. Au retour à l'aréna: la hausse du coût de la vie et les conflits ouvriers. Fête populaire. Invitation à tous les travailleurs de la région.

Shawinigan: Les travailleurs seront accueillis à la Légion canadienne, rue Summit, dès 14h. Le rassemblement pour la manifestation a lieu à 19h, place de

l'hôtel-de-ville. Défilé dans la ville et fête à la Légion, le soir.

Sherbrooke: Rassemblement à 18h, place du bureau de poste. On défile jusqu'à La Tuque Rouge, 1435, rue Belvédère sud, où aura lieu la soirée populaire.

Saint-Hyacinthe: Les travailleurs de la région maskoutaine ont rendez-vous à St-Jean-Baptiste-de-Rouville. Défilé et fête populaire.

Saint-Jean: C'est à l'aréna St-Jean, dès 14h. Une vingtaine de kiosques a été installée. Soirée populaire.

Trois-Rivières: On se réunit à 18h30,

place de l'hôtel-de-ville. Une marche dans la ville, jusqu'au sous-sol de l'église Ste-Marguerite, pour la soirée populaire.

Victoriaville: Le Front commun régional organise aussi sa manifestation. Rassemblement sur le terrain du centre d'achats LaSalle. Marche dans la ville, défilé de voitures, manifestation devant le domicile du ministre Gilles Massé, fête à la salle Le Manège, rue St-Georges. A 19h, diffusion à la télé communautaire, du vidéo sur Rodolphe Hamel.

ÉNUMÉRATION

6 AU 11 MAI



La loi électorale du Québec concernant la liste électorale permanente prévoit que l'énumération des électeurs a lieu au début de mai, chaque année.

Dans les localités urbaines, deux énumérateurs doivent visiter chaque foyer, du lundi 6 mai au samedi 11 mai, entre 9 heures du matin et 10 heures du soir.

Dans les localités rurales, un seul énumérateur doit confectionner la liste électorale en visitant les foyers du 6 au 11 mai, entre 9 heures du matin et 10 heures du soir ou il peut aussi utiliser tout autre moyen.

Si votre nom n'apparaît pas sur la liste électorale permanente pour quelque raison que ce soit (absence de votre domicile lors de la visite des énumérateurs, etc.), vous devrez donc, durant les élections générales, effectuer vous-même les démarches nécessaires pour faire inscrire votre nom lors de la révision.

On compte sur vous!

Le Président général des élections du Québec.



les 2 boucheries françaises par excellence

les **ARDENNES inc.**
4975 de SALABERRY
(au magasin seulement)

EN SPÉCIAL CETTE SEMAINE

ROSBIF \$2.19 la lb.
au lieu de \$2.49

le **POITOU inc.**
3413, JEAN-TALON EST

727-4743 Service à domicile le samedi

La conscience du monde ordinaire

par
Marcel Pepin
président de la CSN

Ce n'est pas par hasard que le 1er mai s'appelle la "fête des travailleurs", et que le 1er lundi de septembre s'appelle la "fête du travail". Car il s'agit bien de deux réalités différentes: la fête des travailleurs prenant sa source dans les luttes syndicales des années 1880 au Canada et aux États-Unis, tandis que la fête du travail prend sa source dans une loi du gouvernement canadien adoptée à la fin du siècle dernier.

Depuis quelques années et particulièrement depuis l'an dernier, le mouvement syndical québécois renoue avec la

fête des travailleurs, et redécouvre petit à petit tout un passé de luttes qui avait été soigneusement caché dans les écoles.

Il était plutôt paradoxal que la fête du 1er mai soit célébrée dans presque tous les pays du monde, sauf en Amérique du Nord où elle avait pris naissance dans les luttes syndicales pour la journée de huit heures. Aujourd'hui nous comprenons ce paradoxe, quand on découvre que ce sont les notables qui ont transformé la fête des travailleurs en fête du travail.

La redécouverte de la fête des travailleurs coïncide avec le développement

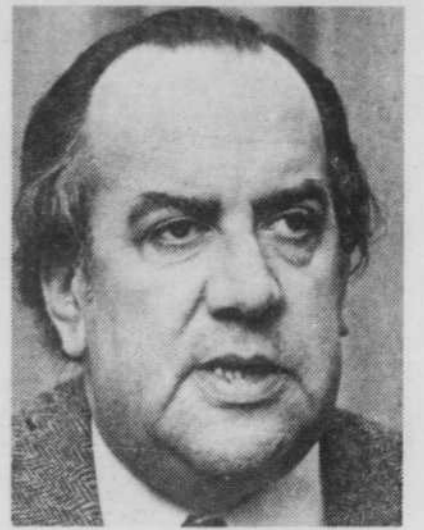
de la conscience collective du monde ordinaire. De plus en plus, le monde ordinaire se reconnaît, et découvre qu'il a des intérêts collectifs qui sont différents de ceux des notables.

L'idéologie des notables, l'explication qu'ils donnent de la société, est de moins en moins partagée par le monde ordinaire, qui élabore sa propre conception de la société. C'est pourquoi les travailleurs veulent s'instruire sur le système économique, par exemple en recherchant la véritable cause de la hausse des prix, ou encore en identifiant la domina-

tion que les compagnies multinationales exercent sur notre économie.

A travers cette recherche, les travailleurs québécois découvrent leur solidarité avec ceux des autres pays. Ils découvrent que le capitalisme international engendre dans les autres pays les mêmes inégalités qu'il engendre ici, et qu'il s'appuie sur les notables dans les autres pays comme il le fait ici.

En renouant avec la fête du 1er mai, les travailleurs québécois soulignent leur solidarité avec les autres travailleurs du monde.



Notre seule force: la solidarité

par
Louis Laberge
président de la FTQ

D'année en année, la Fête du 1er mai prend plus d'ampleur et de signification au Québec. C'est pour moi le signe d'une solidarité qui grandit sans cesse chez les travailleurs du Québec.

Le 1er mai, les travailleurs célèbrent les victoires de leur solidarité. Chaque affrontement entre un groupe de travailleurs et ceux qui les exploitent nous enseigne que la seule force des travailleurs, c'est la solidarité. Le 1er mai doit être l'occasion de nous le rappeler.

Entre le 1er mai 1973 et le 1er mai 1974, les travailleurs du Québec ont mené de durs combats et ont remporté d'importantes victoires. Rappelons-nous la lutte exemplaire des 312 travailleurs de Joliette contre la compagnie multinationale américaine Firestone; pendant dix mois, les travailleurs de Joliette ont résisté à cette compagnie géante et ont su créer autour de leur conflit une solidarité exceptionnelle. En faisant plier Firestone, les gars de Joliette ont fait la preuve que la solidarité ouvrière peut

venir à bout d'intérêts puissants. Souvenons-nous aussi des luttes et des victoires des travailleurs de la Canadian Gypsum à Montréal, de Fleetwood à Montréal, de Renault-Canada à Saint-Bruno, de Acton Rubber à Acton Vale, de Great Lakes Carbon à Berthier de la Canadian International Paper à Trois-Rivières, Gatineau et La Tuque et de plusieurs autres.

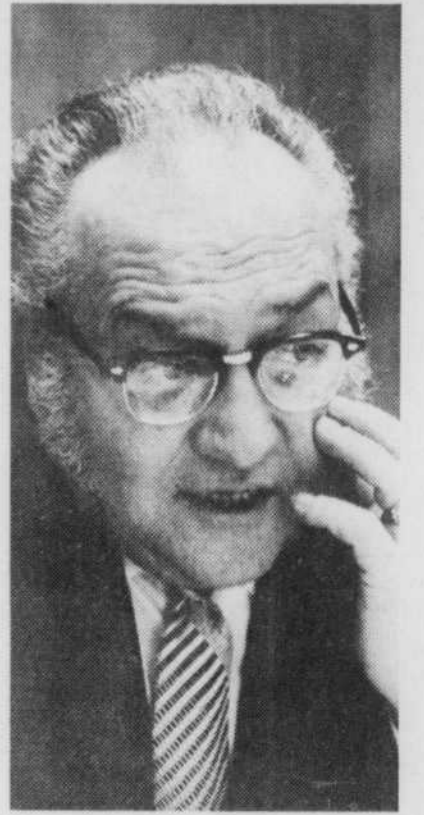
Si le 1er mai doit être l'occasion de fêter nos victoires, c'est encore plus le moment de soutenir les travailleurs qui sont en pleine bataille. Je veux ici souligner le courage et la détermination des 2.600 travailleurs qui font face présentement à l'une des compagnies les plus rétrogrades et anti-syndicales sur le continent nord-américain, la United Aircraft. Depuis quatre mois, ces travailleurs, avec le soutien extraordinaire des Travailleurs unis de l'automobile, font face à la provocation patronale qui va de la répression la plus sauvage aux tactiques antisyndicales les plus subtiles.

Plutôt que de négocier sérieusement, United Aircraft a mis en place, avec la complicité de la Sûreté du Québec, de la police municipale de Longueuil et des tribunaux, un appareil répressif exceptionnel. Infiltration policière dans les rangs des grévistes, injonctions, visites à domicile, téléphones d'intimidation, recours à des scabs, publicité mensongère, emploi de fiers-à-bras, rien n'a été négligé pour briser les reins d'un groupe de travailleurs dont le seul crime est de se tenir debout et de revendiquer des choses qui ont été accordées depuis longtemps dans la plupart des entreprises nord-américaines.

La lutte contre United Aircraft doit devenir la lutte de tous les travailleurs québécois. Nous devons mettre au pas cette compagnie multinationale américaine qui est grassement payée et subventionnée par le gouvernement canadien (en dix ans, plus de \$80 millions de subventions et \$200 millions de contrats). Nous devons prendre les moyens pour faire comprendre une fois pour toutes à cette

compagnie étrangère que le Québec n'est plus le paradis du cheap labor où les "natives" se vendent pour quelques dollars. La lutte contre United Aircraft sera longue et dure; seule, la solidarité de tous les travailleurs permettra de la gagner.

Enfin, le 1er mai 1974 est l'occasion de manifester le vol systématique auquel se livrent les grandes compagnies avec la complicité des gouvernements canadiens et québécois. Ce vol systématique, dont sont victimes tous les travailleurs, c'est la hausse du coût de la vie. Il faut prendre les moyens pour nous protéger, particulièrement ceux qui sont les plus démunis, comme les travailleurs non syndiqués, les retraités, les travailleurs en chômage. Il faut prendre les moyens pour obliger les gouvernements à freiner ces grandes compagnies, dans l'alimentation et dans les autres secteurs, qui se servent de l'inflation pour augmenter sans cesse leurs profits.



Aussi important que les salaires

par
Yvon Charbonneau
président de la CEQ

Comme salariés, lutter pour préserver notre pouvoir d'achat, c'est aussi important que lutter pour une augmentation de salaires en temps de négociation, et le mouvement syndical a certes un mandat de mobilisation permanente pour ce genre d'action.

La hausse des prix a l'air d'un problème de nature économique; en réalité c'est un problème social et politique de premier ordre.

Social, ce problème l'est parce que les plus touchés sont les groupes sociaux à revenus fixes ou modestes, les augmentations les pires portant sur les biens non-durables essentiels (nourriture, pétrole, vêtements) qui englobent plus de 80% d'un budget modeste. L'inflation s'attaque directement à la classe sociale la plus démunie du système, tandis qu'elle profite aux compagnies et aux gouvernements (par les retours d'impôt accrus).

Nous disons que ce problème est politique parce que l'inflation ne serait pas possible sans la complicité des politiciens,

sans leur asservissement aux exigences des compagnies multinationales et aux monopoles américains. Après avoir ralenti à grands frais la production céréalière de l'Ouest pendant des années, sous prétexte de ne pas déséquilibrer sa balance commerciale alors que des peuples se meurent de faim, Ottawa autorise maintenant la hausse du pain et des céréales, parce que "ça manque". Un exemple parmi d'autres du libéralisme économique libéral! Il est maintenant prouvé que ni les producteurs, ni les agriculteurs, ni les salariés n'ont profité de ces hausses de prix: les responsables, ceux qui empochent nos salaires, sont les intermédiaires constitués en monopoles qui contrôlent le marché, l'offre et la demande. Des monopoles, ça ne pousse pas comme des champignons: ça pousse parce que des partis politiques s'en font les instruments, parce que des lois les permettent. En un mot, des monopoles, ça pousse parce que c'est au pouvoir et parce que ça sert de la

façon la plus efficace la logique du capitalisme qui est l'accumulation du capital et la croissance, le développement des profits (accrus au jeu de l'inflation organisée) en étant le moyen.

Après le colloque sur l'inflation et la législation du travail qui a eu lieu les 22 et 23 mars, les échanges entre centrales doivent avoir des lendemains dans chaque région du Québec: il faut que les syndiqués en fassent leur débat quotidien et y associent tous ceux que cela concerne. Tant que les travailleurs ne se seront pas donné un pouvoir dans la ligne de leurs intérêts, ils seront pognés à porter le poids de cette guerre d'usure.

C'est dans chaque région que la solidarité doit se construire, si on veut qu'elle dure au-delà des accrochages (passés et futurs) des structures syndicales.

Sur le plan des centrales nous devons, il me semble, nous établir une série de rencontres semblables à celle-

ci portant sur des sujets qui intéressent également les travailleurs de toutes les régions, de tous les métiers, syndiqués ou non syndiqués. Colloques portant par exemple sur les affaires sociales — sécurité sociale, santé, habitation, assurance — portant sur l'éducation-culture-loisirs, portant sur l'administration de la justice et les finances publiques. A travers toutes ces discussions nous deviendrons plus conscients de nos intérêts communs et cela nous assurera un fond commun à partir duquel nous pourrions enrainer toutes les luttes particulières de négociation et autres que nous avons à mener inévitablement chaque semaine.

A ceux qui seraient portés à taxer les centrales syndicales d'opportunisme — parce que nous réclamons des mesures qui débordent l'intérêt immédiat de nos membres — il nous faut rappeler que tout cela ne fait que restaurer la mission d'origine du syndicalisme, syndicalisme qui est né dans la contestation et la lutte sociale.



C.E.G.E.P. DE SAINT-LAURENT

COURS D'ÉTÉ 1974

Le service des cours d'été du C.E.G.E.P. de SAINT-LAURENT organise durant les mois de juin, juillet et août, des sessions de cours dans les disciplines suivantes:

BLOC A: Du 25-06 au 16-07 (sauf le 01-07), du lundi au vendredi, de 9h. à 12h. — Examens: le 18 juillet.	BLOC G: Du 25-06 au 16-07 (sauf le 01-07), du lundi au vendredi, de 5h.30 à 7h.30 — Examens inclus
ANGLAIS 101,201 ANTHROPOLOGIE 901 ARTS 101, 102, 103, 203 BIOLOGIE 999 ÉCONOMIE 920 ESPAGNOL 101 FRANÇAIS 902, 402, 231, 929 GÉOGRAPHIE 902, 203	HISTOIRE 951,961 INFORMATIQUE 911 PHILOSOPHIE 101,301 POLITIQUE 940 PSYCHOLOGIE 101,110 SOCIOLOGIE 960 TECH. ADMINISTRATIVES 107, 116
BLOC B: Du 22-07 au 09-08, du lundi au vendredi, de 9h. à 12h. Examens: le 12 août	BLOC H: Du 25-06 au 07-08 (sauf le 01-07), les lundi et mercredi et les 2 premiers vendredis de 6h.30 à 10h. — Examens inclus.
ANGLAIS 201,301 ANTHROPOLOGIE 902 ARTS 201,202,303,403 CHIMIE 901 ÉCONOMIE 921 ESPAGNOL 201 FRANÇAIS 202,302,331,940 GÉOGRAPHIE 221,906	INFORMATIQUE 911 PHILOSOPHIE 101,301 POLITIQUE 940 PSYCHOLOGIE 101,201 SOCIOLOGIE 960,961 TECH. ADMINISTRATIVES 107,116
BLOC C: Du 25-06 au 18-07 (sauf le 01-07), du lundi au vendredi, de 8h.30 à 12h. — Examens: le 19 juillet.	BLOC I: Du 25-06 au 08-08, les mardi et jeudi, de 6h.30 à 10h. Examens: inclus.
BIOLOGIE 942,943 TECH. ADMINISTRATIVES 101,201	ANTHROPOLOGIE 902 ARTS 102,202,103,303 ÉCONOMIE 921 FRANÇAIS 202,302,331,940 GÉOGRAPHIE 221,906 HISTOIRE 921,972 INFORMATIQUE 912,913
BLOC D: Du 25-06 au 30-07 (sauf le 01-07), du lundi au vendredi, de 9h. à 12h. — Examens: le 31 juillet.	BLOC J: Du 25-06 au 30-07 (sauf le 01-07), du lundi au jeudi, de 6h.30 à 9h.30 — Examens le 1er août.
BIOLOGIE 921,931 CHIMIE 101,111,201,202,302	BIOLOGIE 942,943 TECH. ADMINISTRATIVES 101,201
BLOC E: Du 25-06 au 06-08 (sauf le 01-07), du lundi au vendredi, de 8h.30 à 12h.30 — Examens: le 8 août.	BLOC K: Du 25-06 au 29-07 (sauf le 01-07), du lundi au jeudi, de 6h. à 10h. sauf le 29 juillet de 6h. à 9h. Examens: le 31 juillet, de 6h. à 9h.
MATHÉMATIQUE D'APPOINT 003	BIOLOGIE 921,931 CHIMIE 101,111,201,202,302
BLOC F: Du 25-06 au 16-07 (sauf le 01-07) du lundi au vendredi, de 1h.30 à 3h.30 — Examens: inclus	MATH. 101,102,103,105,203,307 PHYSIQUE 111,101,201,301,102,202,302
ÉDUCATION PHYSIQUE: Golf I et II ÉDUCATION PHYSIQUE: Tir à l'arc et conditionnement physique (en alternance) Remarque: L'étudiant qui s'inscrit en Éducation Physique doit s'inscrire à la séquence complète.	PHILOSOPHIE 201,401 POLITIQUE 941 SC. RELIGIEUSES 916 SOCIOLOGIE 964 TECH. ADMINISTRATIVES 102,115

LE PROSPECTUS ET LES FORMULAIRES D'INSCRIPTIONS SONT DISPONIBLES AU: SERVICE DES COURS D'ÉTÉ C.E.G.E.P. DE SAINT-LAURENT 625 BOUL. STE-CROIX ST-LAURENT, H4L 3X7 TÉL.: 747-6521, POSTE 281 ou 282

DATE LIMITE D'INSCRIPTION: 12 juin 1974

UNE PREMIÈRE SUR LA RIVE SUD DÈS JUILLET

TENNIS INTÉRIEUR

SANI SPORT

SITUÉ À BOUCHERVILLE
Route Transcanadienne - sortie 58 - à deux milles du pont-tunnel Hippolyte-Lafontaine.

- 10 courts ultra-modernes
- 4 allées de pratique
- Surface, tapis conçu spécialement pour le tennis intérieur
- Excellent éclairage
- Salon de séjour avec vue sur les courts
- Salle de massage

- Lampe solaire
- Physiothérapie
- Douches - Saunas
- Casiers personnels
- Bar-salon
- Casse-croute
- Garderie gratuite
- Boutique de sport
- Professionnels qualifiés

RÉSERVER MAINTENANT

POUR UN MEILLEUR CHOIX DE PÉRIODE DE RÉSERVATION APPELÉZ 655-9150 OU REMPLISSEZ CE COUPON

SANI SPORT INC.
1601 RUE MONTARVILLE BOUCHERVILLE, P.Q. J4B 5E4 (LD 2)

Veillez m'envoyer votre dépliant d'information.

NOM

ADRESSE

VILLE TÉL.

Mitterrand-Giscard ou Mitterrand-Chaban le 2e tour sera serré

PARIS (AFP) — Le scrutin final de l'élection présidentielle du 19 mai s'annonce d'ores et déjà comme extrêmement serré, au-delà du premier tour du 5 mai qui sélectionnera "les favoris".

Le dernier sondage de l'IFOP effectué lundi sur les intentions de vote montre que tandis que M. François Mitterrand, candidat unique de la gauche semble "plafonner" à 43%, le ministre des Finances, M. Giscard d'Estaing, maintient son ascension à 31% laissant derrière lui le candidat gaulliste, M. Chaban-Delmas au niveau de 18%. Au deuxième tour, dans l'hypothèse d'un duel Giscard d'Estaing-Mitterrand, 46% des intentions de vote vont au ministre des Finances et 43% au candidat de la gauche, ce qui supposerait que M. Mitterrand aurait déjà fait le plein de ses voix. Rien n'est encore certain, et il est impérieux de faire quelques réserves.

A quatre jours de la fin de la campagne électorale, les candidats font un suprême "forcing". Lundi, M. Mitterrand a tenu à affirmer que "la gauche garantit l'avenir de la propriété paysanne" et ses propos ont été largement reproduits par l'Humanité, organe du parti communiste qui le soutient aux côtés du parti socialiste. De son côté, le ministre des Finances, qui prône un large "programme social" notamment en faveur de l'emploi, a affirmé sa confiance dans l'avenir du Concorde. A Toulouse, capitale de l'industrie aéronautique, il a souligné que "l'opération Concorde qui est déjà une réussite scientifique et technique doit être aussi une réussite industrielle et commerciale". "Il nous faudra, dit-il, mettre l'avion en service et mesurer les effets sur les compagnies aériennes qui sous l'effet de la concurrence reconsidéreront leur position".

Autre thème de M. Giscard d'Estaing: la santé du président de la République française. A la suite de la brusque disparition du président Pompidou décédé des suites d'une longue maladie qui ne fut révélée qu'au dernier moment, le ministre des Finances, âgé de 48 ans et qui ambitionne de devenir "le plus jeune président du monde", a annoncé que s'il était élu il prendrait des mesures pour faire connaître régulièrement son état de santé.

Sur un plan purement politique, chacun des candidats tente dans cette première étape de l'élection d'attirer à lui les voix du centre-gauche où figurent les réformateurs d'opposition. Chacun fait l'image d'un candidat de la droite. Cela d'autant plus que cette semaine est marquée par la fête du travail du pre-

mier mai. Tandis que le traditionnel muguet porte-bonheur (plus cher cette année) fleurit, les tribunes des orateurs, les syndicats les plus importants — CGT et CFDT — ont décidé de fêter "dans le calme et la résolution" la fête du travail et du muguet aux portes de Paris à la Courneuve, en évitant le traditionnel défilé dans les rues de la capitale. Cependant, des organisations d'extrême-gauche ont refusé de se plier à cette discipline. Le Front libertaire, dont la réunion à "barbes" n'a pas été autorisée par la police, a convoqué ses adhérents non loin de la Place Stalingrad, et le Front communiste révolutionnaire de M. A. Krivine parcourra les rues de la Place de la République à la Nation.

Les symboles sont à l'ordre du jour: M. Giscard d'Estaing a déjà précisé qu'en cas de succès, son premier geste serait de se "recueillir dans le bureau de l'ancien président Pompidou à l'Élysée". M. Chaban-Delmas, quant à lui, est déjà allé se recueillir à Lille devant la maison natale du général de Gaulle. Dans sa lutte au candidat gaulliste Chaban-Delmas, le ministre des Finances Giscard d'Estaing fait des progrès aussi au sein des chefs gaullistes. C'est ainsi qu'un sondage d'opinion publié par le Journal d'Alsace accorde pour cette région alsacienne de l'est 33% au ministre contre 22% à M. Chaban-Delmas. Surprise? 32% vont à M. Mitterrand.

Rien n'est négligé pour le triomphe des grands candidats, notamment les affiches géantes et les tracts. Le papier vient même à manquer. Le professeur Guy Heraud, candidat du parti fédéraliste européen, a ainsi annoncé qu'il lui est impossible de faire afficher son programme et d'envoyer sa profession de foi aux électeurs de certains départements en raison de l'accaparement des stocks de papiers par les formations politiques disposant de moyens financiers importants".

PARIS (AFP) — M. Alexei Kossyguine, président du conseil des ministres de l'URSS, a reçu à Moscou les dirigeants du Convoi des travailleurs de choc, formé au 17ème congrès de l'Union des jeunes communistes de l'URSS (Komsomol) pour travailler à la construction d'une nouvelle voie ferrée entre le Lac Baïkal et le fleuve Amour, qui forme la frontière naturelle entre l'URSS et la Chine.

En partant pour la région du Lac Baïkal, où ils seront les premiers à amorcer l'installation du nouveau transsibérien, les jeunes soviétiques du Convoi des travailleurs de choc, comprenant des représentants des quinze républiques,

Déjà près de 350 morts au Kurdistan

TEHERAN, (par l'AFP) — "324 personnes ont été tuées et 251 autres blessées depuis le début de l'offensive irakienne, il y a 50 jours, contre les régions du nord de l'Irak", a annoncé la radio Voix du Kurdistan citée hier par le quotidien Kavhan de Téhéran.

Ces personnes ont été victimes des bombardements irakiens contre les villes et les villages kurdes, a ajouté La Voix du Kurdistan soulignant que les avions irakiens ont utilisé des bombes au napalm au cours de leurs raids contre les Kurdes.

D'autre part, toujours selon le Kavhan le général Barzani a démenti l'information selon laquelle 19 officiers irakiens,

tombés entre les mains des Kurdes, auraient été exécutés en représaille de l'exécution par les autorités de Bagdad de 11 dirigeants kurdes opposés au régime baassiste. Le général Barzani, ajoute le journal, a souligné que de telles informations, dénuées de tout fondement, étaient répandues par la propagande baassiste pour exciter les officiers et les soldats irakiens hostiles à la guerre contre les Kurdes.

Par ailleurs, les forces irakiennes ont repris hier matin le poste frontalier sur la rivière de Habur. Le drapeau irakien flotte à nouveau sur la rive est du fleuve Habur pour la première fois depuis le 12 mars dernier.

L'opération a commencé à 8h. 15 locales hier matin: quatre chars et six voitures blindées irakiens ont quitté la ville de Zaho qu'ils avaient prise lundi. Les chars ont bombardé les collines entourant le mont Hayrissiz et les villages de Ruzgari à l'autre extrémité du pont et de Bockico.

Ces deux localités avaient déjà été évacuées et les peshmerga, guerriers kurdes, s'étaient retirés dans les montagnes avec leurs deux grands leaders régionaux, Ali Ali et Isâ Suvar. Les commandos irakiens guidés par des éclaireurs kurdes appartenant à des tribus opposées au moulah Mustafa Barzani ont envahi les régions "nettoyées" par les chars.

Le premier blindé a coulé sur le pont, tandis que les soldats tiraient des rafales de mitraillettes dans les maisons vides de Ruzgari et les maquis qui bordent la rivière. Quelques secondes plus tard, le village flambait, incendié par les soldats.

Les Kurdes avaient apparemment quitté leurs positions dans les derniers jours pour se réfugier dans les montagnes près des frontières syrienne et irakienne en laissant derrière eux des groupes de francs-tireurs.

Le pont de Habur, point stratégique de l'ancienne route de la soie devenue route du pétrole, était apparemment l'objectif immédiat des Irakiens.

Les accusations pleuvent sur le mythomane qui avait imaginé le 'Watergate' de Wilson

LONDRES (par l'AFP) — Quatre accusations de vol et de faux ont été portées devant un tribunal de Wolverhampton contre Ronald Milhinch, le mythomane qui se trouve au coeur de l'affaire de la "fausse signature" de M. Harold Wilson et qui a éclaboussé certains membres de l'entourage immédiat du premier ministre.

Ronald Milhinch, qui avait été arrêté sous la seule accusation d'avoir tenté d'extorquer 25.000 livres (plus de \$60.000) au groupe de presse Associated Newspapers a été maintenu en détention provisoire pour une nouvelle semaine à la demande de la police.

Les quatre nouvelles accusations portées contre le promoteur-assureur de Wolverhampton paraissent totalement étrangères au "scandale" provoqué par la transaction sur le crassier de Ince in Markefield dans le Lancashire.

La similitude n'en est pas moins frappante puisqu'il lui est reproché d'avoir dérobé deux lettres à en-tête de deux sociétés de promoteurs immobiliers puis de les avoir utilisées pour son plus grand profit personnel. Or, dans l'affaire de la fausse signature de M. Wilson, une lettre à en-tête de la Chambre des communes aurait été également dérobée puis falsifiée. Ceci toutefois n'a pas encore été établi formellement par la police.

Ces nouveaux développements de l'affaire Milhinch, qui ne seront pas les derniers — il sera pour le moins encore accusé d'infraction à la législation sur les armes à feu — coïncident fâcheusement pour le parti travailliste avec la surprenante confession de M. Edward Short, le leader adjoint du Labour.

Dans un communiqué publié hier à une heure du matin, heure plutôt inhabituelle, M. Short a reconnu avoir accepté il y a

dix ans 250 livres de M. T. Dan Smith, influent politicien et homme d'affaires travailliste de Newcastle condamné la semaine dernière à six ans de prison pour corruption.

M. Short a eu beau affirmer qu'il n'a accepté une somme après tout fort modeste, qu'à titre de remboursement de frais divers, déjeuners, téléphones, il n'a pas réussi à dissiper le malaise.

Ces révélations sont d'autant plus embarrassantes du point de vue travailliste que M. Smith a été condamné pour avoir effectué de fructueuses opérations avec l'architecte Poulson, responsable d'un

nombre considérable de projets immobiliers impliquant de somptueux pots-de-vin versés à des édiles locaux du nord de l'Angleterre.

Le scandale Poulson avait revêtu une ampleur telle qu'il avait contraint M. Reginald Maudling à démissionner, il y a deux ans, du ministère de l'Intérieur, simplement parce que son nom avait été mentionné lors de l'instruction du procès de l'architecte.

Venant immédiatement après l'affaire de la "fausse signature" ce nouveau développement qu'il faut bien appeler l'affaire Short ne peut que ternir l'image du

parti travailliste aux yeux de l'opinion. Toutefois, il est douteux que sur le plan politique elle soit vraiment dommageable pour le Labour. Les conservateurs redoutent que M. Wilson précipite la tenue de nouvelles élections, et ils ne chercheront sans doute pas à exploiter à fond la situation difficile de leurs adversaires.

D'ailleurs, en annonçant lundi la création d'une commission royale chargée de dénoncer les relations trop étroites entre le monde des affaires et celui de la politique, M. Wilson n'ignore pas qu'il a brandi une arme qui pourrait nuire davantage aux conservateurs qu'à son propre parti.

Armée et police éthiopiennes forcent les grévistes au travail

ADDIS ABEBA (AFP) — Les forces armées et la police éthiopiennes ont procédé hier à l'arrestation de nombreux grévistes et leaders syndicaux qui avaient paralysé au cours de la journée plusieurs services vitaux du pays.

C'est ainsi que les télécommunications internationales ont été arrêtées de 5h00 à 14h. Des militaires de la quatrième division sont intervenus, fusils à la main, pour rétablir les communications au début de l'après-midi et plusieurs camions militaires ont encerclé le building des télécommunications à Addis Abeba. Des soldats sont entrés dans l'immeuble et ont procédé à l'arrestation d'une trentaine d'employés.

Au même moment, de nombreux véhicules militaires ont encerclé l'immeuble de la confédération des syndicats éthiopiens et arrêté sur le champ les responsables syndicaux qui s'y trouvaient. Les responsables de la confédération menaçaient en effet d'organiser une nouvelle grève générale, en riposte à cette intervention de l'armée.

Dans plusieurs autres services publics,

comme à la radio et à la direction des routes, les militaires, sont allés chercher les employés grévistes à leur domicile et les ont amenés de force à leur lieu de travail.

A l'issue de ces arrestations, les principaux services en grève, et notamment les télécommunications, ont recommencé à fonctionner dans le courant de la journée.

À Asmara, la situation est confuse. Là aussi, les militaires ont procédé à l'arrestation de nombreux hauts fonctionnaires du gouvernement, le directeur du budget notamment, et ils sont allés chercher les employés chez eux pour les obliger à travailler.

La grève des fonctionnaires durait depuis cinq semaines en Erythrée.

Selon certaines informations, le gouverneur de l'Erythrée lui-même se trouve-

rait en résidence surveillée, téléphone coupé.

Un communiqué de la radio d'Asmara condamne d'autre part une nouvelle fois en termes très violents l'actuel ministre des télécommunications, le général Asefa Ayene, ancien chef d'état-major de l'armée, dont les "forces armées du nord" demandent l'arrestation immédiate.

La deuxième division, commandée par le général Seyoum, qui avait été l'une des premières à se rebeller au début de la crise, semble décidée à rétablir l'ordre dans la capitale de l'Erythrée.

On constate d'autre part que les forces armées ont agi en accord avec le gouvernement de M. Endalkatchew Makonnen qui avait mis en garde lundi tous les grévistes des services publics s'ils poursuivaient leur mouvement.

Le rapatriement des Pakistanais est terminé

LAHORE (AFP) — Le dernier convoi de prisonniers de guerre pakistanais en Inde a quitté ce pays hier. Le rapatriement des 9.000 Pakistanais détenus en Inde et qui s'était effectué sur une période de huit mois est ainsi terminé.

Le rapatriement avait commencé le 27 septembre dernier à la suite de l'accord signé à New Delhi entre le Pakistan et l'Inde. Toutefois, il avait fallu attendre le 9 avril dernier pour que le Bangladesh donne son accord à la libération de 195 prisonniers de guerre pakistanais détenus en Inde et que Dacca voulait juger comme criminels de guerre.

centre des arts visuels

NOUVEAUX COURS
du jour et du soir

- Céramique
- Peinture
- Tissage
- Couleurs
- Batik
- Linogravure
- Dessin
- Sculpture d'argile
- et bien d'autres

du 6 mai au 27 juin 1974
Seulement \$60.00

INSCRIPTION IMMÉDIATE
488-9559
350, Victoria

BILINGUISME FONCTIONNEL

Nouvelle façon d'apprendre l'anglais
Méthode "audio-linguale"
avec supports visuels

Session du printemps II
commençant le 13 mai 1974

7 semaines — 42 heures \$67.00

Programmes le matin, l'après-midi et le soir
Niveaux: Débutants
Intermédiaires et Avancés

Tests de classement
jeudi 2 mai
de 17.00 à 19.00 heures

CENTRE VILLE

Heures d'affaires
Lundi au Vendredi 9 à 5
Samedi 9 à 5

1441, rue Drummond
849-5331, poste 723

UNIVERSITÉ DE MONTREAL

SESSION JUILLET - AOÛT

Date limite d'admission: 15 mai
Date limite de réinscription: 15 juin

PROGRAMMES DE PERFECTIONNEMENT
POUR ENSEIGNANTS

Baccalauréat en enseignement
(préscolaire et élémentaire) (90 cr.)

Certificats (30 cr.)

- Animation de la vie étudiante.
- Animation pédagogique des bibliothèques.
- Aptitude à l'enseignement de l'éducation physique au niveau élémentaire.
- Enseignement à l'élémentaire.
- Enseignement des mathématiques au secondaire.
- Enseignement des mathématiques et des sciences à l'élémentaire.
- Enseignement du français au secondaire.
- Enseignement du français, langue maternelle, à l'élémentaire.
- Enseignement du français, langue seconde, à l'élémentaire.
- Études catéchétiques.
- Sciences familiales.

Trois (3) certificats donnent droit à un baccalauréat.

Pour plus de renseignements
SERVICE D'ÉDUCATION PERMANENTE

3333, chemin Reine-Marie, tél. 343-6090 (jour), 343-6992 (soir).

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
des élèves en maternelle
(et en 1ère année)

Tous les enfants qui fréquenteront pour la première fois, en septembre prochain, une classe de maternelle ou de 1ère année dans une école de la C.E.C.M. devront être inscrits aux dates et endroits suivants:

Date: les 8, 9 et 10 mai 1974.
Heures: de 9 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h.

Endroit: l'école élémentaire la plus près du domicile des parents.

Conditions d'admission:
en maternelle, l'enfant doit avoir 5 ans avant le 1er octobre 1974;
en 1ère année, l'enfant doit avoir 6 ans avant le 1er octobre 1974.

NOTE: Dans tous les cas, lors de l'inscription, les parents doivent présenter un original du certificat de naissance de l'enfant (les photocopies ne sont pas acceptées).

Le secrétaire général
Sylvio de Grandmont

L'intérêt québécois

nos Obligations d'épargne du Québec

Elles sont encaissables en tout temps, à leur pleine valeur.

Elles arrivent à échéance dans 5 ans et rapportent un intérêt de 8% les deux premières années et de 8 1/2% les trois dernières.

Elles se vendent en coupures de \$100, \$500, \$1.000 et \$5.000 avec un maximum de \$40.000 par personne ou succession. Pour les coupures de \$5.000, vos intérêts peuvent vous être expédiés directement par chèque, chaque année.

Les Obligations d'épargne du Québec sont offertes à tous les Québécois. Achetez-les chez votre courtier en valeurs mobilières, à votre banque, caisse populaire ou société de fiducie.

Investissons dans le Québec,
c'est un placement sûr.

c'est notre intérêt!

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DES FINANCES



Le secrétaire général du pc portugais, Alvaro Cunhal, à son arrivée à Lisbonne, après 14 ans passés en exil. Il suit ainsi de 48 heures le retour du leader socialiste, Mario Soares. (Téléphoto AP)

Retour du secrétaire général du pc portugais

Communistes et socialistes pressent Spinola à aller jusqu'au bout des réformes promises

LISBONNE (par l'AFP) — M. Alvaro Cunhal, secrétaire général du parti communiste portugais, est rentré hier à Lisbonne après un exil de quatorze ans en URSS et Tchécoslovaquie, et a été accueilli à l'aéroport de Lisbonne par une foule de plusieurs milliers de personnes arborant des drapeaux rouges et scandant des slogans. Le service d'ordre était assuré par l'armée.

M. Alvaro Cunhal a déclaré à son arrivée que son parti est prêt à participer au gouvernement de représentation nationale que la junte a promis d'installer: "Le parti communiste portugais était prêt à assumer ses responsabilités".

Il a demandé sous les vivas de la foule "la fin de la guerre" et il a rendu hommage aux forces armées et à la junte de salut national "qui ont ouvert la route pour le retour de nos libertés".

Après avoir insisté sur la nécessité de la discipline lors des fêtes du 1er mai pour éviter les provocations, le leader du parti communiste a rappelé comme un avertissement que les militants de son

parti "étaient prêts à donner toute leur énergie et même leur vie s'il le faut pour la liberté, la paix et le complet accomplissement des réformes en cours".

Ayant à ses côtés M. Mario Soares, secrétaire général du parti socialiste portugais, présent en tant que dirigeant du mouvement démocratique, M. Alvaro Cunhal a lancé un appel à l'union de la gauche.

M. Alvaro Cunhal est rentré de Paris accompagné de nombreux autres exilés, dont plusieurs étaient considérés comme déserteurs par le régime déchu. Parmi eux se trouvait le populaire chanteur et compositeur Jose Mario Branco.

M. Soares d'ailleurs dans une interview accordée à l'envoyé spécial à Lisbonne de Avanti, organe du parti socialiste italien, a déclaré qu'à son retour dans la capitale portugaise, il a trouvé "une grande fraternisation entre le peuple et les forces armées". Celles-ci "sont disposées à restituer au peuple sa liberté civile et l'ont déjà fait en grande partie" a-t-il ajouté.

Au sujet de son entretien avec le général de Spinola, il a dit que celui-ci "entendait restituer au peuple la liberté dans le vrai sens du mot", ajoutant que c'était "une prise de position exemplaire de la part des forces armées, sans comparaison dans le reste du monde".

En ce qui concerne ses entretiens, avec les dirigeants communistes, M. Soares a relevé que ceux-ci pensent, comme les socialistes, que "les transformations doivent être réalisées dans un climat de tranquillité et de civisme" et que "la préoccupation principale doit être l'unité des forces populaires et anti-fascistes, de toutes les forces démocratiques, socialistes, communistes, libérales, catholiques et aussi gauchistes".

A propos du problème des colonies, le leader socialiste a affirmé: "Un objectif fondamental et immédiat de notre lutte sera d'éviter le séparatisme des Blancs dans les colonies africaines. Le grand danger est celui de la création de mouvements scissionnistes du type des ultras français en Algérie. Ce serait une aventure terrible qui pourrait faire naître dans toute l'Afrique australe un Vietnam africain. Le risque concerne tout le monde".

de et non seulement le Portugal. La junte a agi avec prudence mais il faut se mouvoir tout de suite et accélérer l'ouverture du dialogue avec les mouvements de libération, garantir la cessation des combats pour mettre fin à la guerre. Notre parti a, depuis longtemps, des contacts avec ces mouvements".

A ce sujet d'ailleurs, le commandant, Mariz Fernandes, porte-parole de la junte auprès de la presse, a déclaré que ce n'est ni le général Spinola, ni la junte, ni le gouvernement qui décideraient en dernier ressort de la solution à donner au problème posé par les pays d'outre-mer, mais "la nation par ses représentants".

Le commandant Fernandes, a indiqué en réponse à une question sur l'autodétermination que ce problème avait déjà été analysé par la junte, mais qu'il appartenait au général Spinola lui-même de présenter les résultats de cette analyse, ce qu'il fera très prochainement et peut-être même avant la fin de la semaine.

Par ailleurs, les tribunaux d'exception portugais, appelés tribunaux pléniers, ont été supprimés dans tout le pays et dans les territoires d'outre-mer, apprend-on à Lisbonne.

A de rares exceptions près, ces tribunaux haïs de la population, ne sanctionnaient pratiquement que les peines réclamées par la police de sûreté.

De plus, la junte de salut national, dans un communiqué diffusé hier soir, a annoncé que les exilés politiques portugais peuvent rentrer immédiatement au Portugal, où ils jouiront de leurs pleins droits de citoyen. Cette mesure, ajoute le communiqué, traduit clairement le désir de réaliser l'harmonie et la coexistence pacifique de tous les Portugais. Il importe que les Portugais jusqu'à présent en exil s'intègrent à la vie du pays qui a besoin de leur contribution pour l'édification du nouveau Portugal en cette heure de joie, déclare encore le communiqué.

D'autre part, une grève, la première au Portugal depuis 1926, a éclaté hier à la station de radio catholique Radio-Renaissance, à Lisbonne. Les journalistes de la station accusent notamment la direction de pratiquer une sorte d'auto-censure. Les grévistes reprochent

également à la direction de refuser la diffusion de certaines dépêches, et d'avoir interdit aux journalistes de "couvrir" l'arrivée, dimanche à Lisbonne, de M. Mario Soares.

Ainsi avec une rapidité étonnante le Portugal prend son visage nouveau. Les dernières journées furent surtout celles des syndicats et des étudiants.

Dans les facultés, instituts, écoles techniques, se sont tenues des réunions pour nommer les remplaçants des anciens recteurs ou directeurs qui avaient été relevés de leurs fonctions par décret. Les étudiants "contestataires", qui entretenaient l'agitation estudiantine, bête noire du régime Caetano, pourchassés comme éléments "subversifs" il y a quelques jours encore ont vu leur action.

Les associations estudiantines ont à nouveau droit à la parole et se sont fait largement entendre au cours des réunions avec les professeurs. Une vie estudiantine normale semble donc devoir reprendre rapidement.

De leur côté les syndicats, trop nombreux pour qu'on puisse les énumérer, ont tenu des réunions annonçant leur soutien à la junte et expulsé les dirigeants syndicaux qui avaient été nommés ou imposés par le gouvernement Caetano.

Les syndicats présentent une longue série de revendications dont la moindre n'est pas le droit de grève. Les travailleurs ont déjà obtenu que le 1er mai soit célébré, mais leur programme revendicatif va beaucoup plus loin, notamment dans le domaine des salaires, et évidemment la junte agit avec prudence n'ayant parlé jusqu'ici, dans son programme, que d'une "augmentation progressive" des salaires.



Alors que Kissinger retrouve Sadate Nuages sur les rapports israélo-US

(D'après l'AFP) — Au moment où, au terme de ses entretiens avec le président Boumediène d'Algérie, le secrétaire d'Etat, Henry Kissinger, arrivait en Egypte pour une longue entrevue avec le président Sadate, le cabinet israélien tenait une réunion extraordinaire afin de préparer le dossier en vue de la réponse à donner à l'intermédiaire américain.

Il est à souligner qu'un certain tiraillement se fait jour dans les relations israélo-américaines, à la suite du vote au Conseil de sécurité où la résolution acceptée par le délégué américain ne condamnait pas explicitement le coup de Kyrat Shmona ayant entraîné les représailles israéliennes contre le Liban.

Ces nuages hypothéquent-ils la mission de M. Kissinger? Probablement pas, mais alors que Le Caire aborde avec le secrétaire d'Etat américain le désengagement sur le front syrien, et après la volonté soviétique clairement exprimée de se réintroduire dans le circuit diplomatique, la marge de manoeuvre n'en devient que plus mince.

La rencontre du président Sadate et de M. Kissinger accompagnés de leurs épouses, ainsi que du ministre égyptien des Affaires étrangères et du secrétaire du président Sadate pour les relations extérieures, a duré une heure environ hier après-midi.

M. Kissinger et son épouse ont quitté ensuite la résidence d'été du président Sadate pour se rendre au palais Safaa, où ils résideront durant leur séjour. Le président Sadate et M. Kissinger se sont abstenus jusqu'à présent de faire des déclarations aux journalistes.

Aujourd'hui, M. Kissinger aura de longs entretiens avec son homologue égyptien, M. Ismaïl Fahmi. Le président Sadate, pour sa part, passera la journée au Caire, où il doit prononcer en fin de matinée un discours à l'occasion du 1er mai, puis il regagnera Alexandrie et aura un second entretien avec M. Kissinger. Un troisième entretien est prévu pour demain matin avant le départ du secrétaire d'Etat américain qui poursuivra sa tournée au Proche-Orient.

Pendant que le front du Go-

lan connaissait un calme relatif, le gouvernement israélien s'est réuni à Jérusalem sous la présidence de Mme Golda Meir, afin de déterminer avant l'arrivée de M. Kissinger la position d'Israël en vue de la négociation d'un désengagement militaire sur le front du Golan.

Le secrétaire d'Etat étant attendu demain à Jérusalem, le gouvernement doit décider d'ici là s'il acceptera ou non de rétrocéder aux Syriens Kuneitra et les collines d'une grande importance stratégiques qui l'entourent et que les forces israéliennes occupent depuis près de sept ans.

Selon les commentateurs politiques, les autres points qui seront abordés au cours de la réunion du gouvernement portent en particulier sur l'avenir des positions israéliennes sur le Mont-Hermon, où les batailles font rage depuis plusieurs semaines. Ils portent également sur l'importance et les attributions des forces de l'ONU qui seront éventuellement placées dans la zone tampon séparant Israël et la Syrie, et enfin sur l'état des rapports Israélo-américains.

Sur ce dernier point, les commentateurs politiques relèvent un durcissement évident de la position israélienne au cours des derniers jours. Plusieurs responsables israéliens ont reproché aux Etats-Unis leur vote au Conseil de sécurité concernant la résolution consécutive à la plainte de Beyrouth pour le raid israélien au Liban.

M. Ygal Allon, vice-président du conseil d'Etat a pour sa part affirmé devant des lycéens de Kiryat-Shmona que la poursuite de "l'agression syrienne" ne faisait que confirmer Israël dans sa conviction qu'un retrait en deçà des positions actuellement occupées serait une décision imprudente.

Le général Mordecai Gur, chef d'état-major de l'armée israélienne a été invité à participer à cette réunion du cabinet israélien, ainsi que le général Shlomo Gazith, chef des services de renseignement, et M. Simha Dinitz, ambassadeur d'Israël à Washington.

MM. Yitzhak Rabin, ministre du Travail, et Shimon Peres, ministre de l'Information feront partie avec MM. Ygal Allon, Abba Eban, et Moshe Dayan, respectivement ministres sans portefeuille, des Affaires étrangères, et de la défense, de l'équipe de négociateurs qui sera en face de M. Kissinger.

On apprend d'autre part, dans les milieux travaillistes, que M. Rabin, premier ministre désigné, serait résolu à former un gouvernement dans les plus brefs délais, au besoin en se passant du concours du parti national religieux. Les porte-parole de cette formation ont indiqué que leur parti ne serait pas représenté dans le gouvernement.

Si M. Rabin mène son projet à terme, il se trouvera à la tête d'une coalition restreinte de 61 voix sur 120 à la Knesseth. Quand à son gouvernement, il serait, par sa composition, le cabinet le plus "colombe" qu'Israël ait connu à ce jour.

Par ailleurs, M. Kissinger après son séjour à Alger, est parti pour Le Caire avec le "soutien et la compréhension" du président Boumediène aux efforts "majeurs" qu'il compte déployer au nom du gouvernement américain pour trouver une "solution acceptable pour tous et jugée juste par toutes les parties" à la crise du Proche-Orient.

Le chef de la diplomatie américaine, qui s'est entretenu pendant près de sept heures avec le chef de l'Etat algérien, a souligné à deux reprises à son arrivée et à son départ d'Alger — l'importance qu'il attache au rôle et aux avis du président algérien pour la réussite de sa mission de paix au Proche-Orient. Il a déclaré qu'il reviendrait en troisième fois à Alger pour "consulter et recueillir les avis et les idées" de M. Boumediène auquel il a exprimé sa "profonde reconnaissance pour l'hospitalité extraordinaire" qu'il lui a réservée.

C'est pas mêlant, il n'y a qu'un seul brandy blanc!

Vous buvez votre brandy blanc Mont Blanc "comme ça", "avec rien"...? Parfait! Il est si pur et vieilli avec tant de soin qu'il est bien à votre goût!
Vous buvez votre brandy blanc Mont Blanc avec un jus, une autre boisson alcoolique, une eau gazeuse...? Parfait! Il est le seul brandy qui se mélange, le seul qui se marie si bien aux saveurs que vous aimez.
C'est pas mêlant, le brandy blanc Mont Blanc... "avec rien" ou "avec quelque chose"! Parfait!



Et tout le monde le mélange!

Connaissez-vous le Biancola?
C'est nouveau, délicieux et rafraichissant. Découvrez un autre excellent mélange, le Mont Blanc Stinger.

Biancola
1 1/4 oz de brandy blanc
Mont Blanc
1 tranche de limette
glaçons
3 à 5 oz de 7up (au goût)

Mont Blanc Stinger
1 1/4 oz de brandy blanc
Mont Blanc
3/4 oz de crème de menthe
blanche Leroux
glaçons, zeste de citron.

Un produit Thomas Adams Distillers Ltd. ... Notre premier souci, c'est la qualité.

Energie: les Neuf veulent aider les plus touchés des pays sous-développés

LUXEMBOURG (par l'AFP) — Les pays de la Communauté européenne ont exprimé hier à Luxembourg leur intention de mettre en oeuvre une aide particulière aux pays sous-développés les plus touchés par le renchérissement de l'énergie.

Les ministres des Neuf chargés de la coopération au développement ont tiré au cours de leur réunion les leçons de la conférence des Nations unies sur les produits de base et le développement. Ils ont constaté l'importance que les pays membres des Nations unies attachent à l'action de la Communauté européenne et ils se sont déclarés prêts à concrétiser sur une base commune et par des gestes "politiques" le programme d'action élaboré à New York.

En ce qui concerne les pays les plus touchés par le renchérissement de l'énergie, les Neuf ont chargé la commission du Marché commun de leur soumettre une proposition détaillée sur les modalités de la mise en place d'un fonds spécial dont l'idée avait été suggérée il y a six semaines par M. Claude Cheysson membre de la commission chargé de l'aide au développement.

M. Cheysson avait envisagé la création d'un fonds doté de 500 millions de dollars qui pourrait être alimenté à la faveur des économies que la CEE réalise grâce à la hausse des prix des produits agricoles sur les marchés internationaux. Cette hausse dispense en effet le Marché commun de subventionner ses exportations de produits agricoles et, au contraire, elle lui procure des recettes provenant des taxes à l'exportation imposées par la CEE pour éviter que ses disponibilités (en céréales notamment) n'aillent vers les marchés internationaux.

... et les USA lancent un plan de \$4 milliards

NATIONS UNIES, (AFP) — Au moment où la session spéciale de l'Assemblée de l'ONU sur les matières premières et le développement touche à sa fin et que les tractations de dernière heure s'intensifient, les Etats-Unis ont lancé dans l'arène un plan d'assistance de 4 milliards de dollars pour apporter, a dit le porte-parole américain, "une réponse rapide, efficace et pragmatique" à la situation critique dans laquelle se trouvent certains des pays pauvres les plus touchés par la crise économique actuelle.

Ce programme qui comporterait et des engagements des gouvernements des pays industriels et des pays en voie de développement récemment enrichis par leur production pétrolière et l'utilisation d'organes de l'ONU, a été communiqué hier aux représentants des divers groupes économiques et politiques qui négocient en marge de l'Assemblée générale. La proposition américaine n'a pas encore été déposée officiellement, mais les Etats-Unis ont laissé entendre que, sous réserve d'approbation parlementaire, ils seraient disposés à y faire une contribution de 500 millions de dollars.

Le plan américain prévoit que l'aide en question, portant sur les dix-huit mois à venir, s'ajouterait aux programmes déjà en vigueur et se ferait sous forme de dons ou de prêts à faible intérêt par la voie bilatérale ou des institutions multilatérales existantes.

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en page 13

HÔPITAL DU HAUT-RICHELIEU Centre Communautaire de Santé Catégorie D

RECHERCHE UN:

DIRECTEUR DES SERVICES HOSPITALIERS

FONCTIONS:

Le Directeur des Services Hospitaliers est chargé, sous l'autorité du Directeur général, de surveiller, coordonner et contrôler les activités et opérations des services hospitaliers et de leurs chefs, notamment l'admission, la physiothérapie, archives, pharmacie, inhalothérapie et tous autres services qui pourraient lui être attribués par le Directeur général.

QUALIFICATIONS:

Détenteur d'un diplôme universitaire en sciences administratives, ou en sciences de l'homme et/ou posséder une expérience pertinente d'au moins cinq (5) ans dans un poste de cadre supérieur relié à la fonction.

SALAIRE:

Selon les échelles du ministère des Affaires sociales.

DATE LIMITE:

Faire parvenir curriculum vitae avant le 17 mai 1974, à:

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Hôpital du Haut-Richelieu
920 Boul. du Séminaire
St-Jean, P.Q. J3A 1B7
Tél.: (514) 348-6101

COLLÈGE BEAUBOIS

Demande des professeurs masculins, à temps plein, en:

- français
- anglais
- catéchèse
- mathématiques
- écologie

Envoyer curriculum vitae au plus tard le 6 mai 1974, au:

Responsable du personnel,
a/s M. Léon Poliquin,
9509 ouest, boul. Gouin,
Pierrefonds, H8Y 1T7
Tél.: 684-7642

HÔPITAL DU HAUT-RICHELIEU Centre Communautaire de Santé Catégorie D

RECHERCHE UN:

ADJOINT ADMINISTRATIF AU DIRECTEUR GÉNÉRAL

QUALIFICATIONS REQUISES:

Détenteur d'un diplôme universitaire en sciences administratives, M.A.S., M.B.A., etc.

Le candidat choisi devra démontrer une capacité particulière à analyser des problèmes administratifs et à conseiller le directeur général sur la mise en oeuvre des programmes à court et à long terme visant à la solution de ces problèmes.

EXPERIENCE:

Dans le secteur de la santé désirable, mais non essentielle.

SALAIRE:

Selon l'expérience et l'échelle de salaire des cadres supérieurs des centres hospitaliers.

DATE LIMITE:

Faire parvenir curriculum vitae avant le 17 mai à:

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Hôpital du Haut-Richelieu
920, Boul. du Séminaire
St-Jean, P.Q.
J3A 1B7
Tél.: (514) 348-6101

Notre programme d'expansion prévoit l'embauche de:

CHARGÉS D'ÉTUDES

ayant au surplus l'ambition et les capacités de devenir rapidement des collaborateurs associés.

L'Institut Technique des Salaires (Québec), bureau conseil en gestion, concentre ses efforts et ses interventions dans les domaines de: la productivité, l'intéressement du personnel, la rémunération, les relations de travail, les méthodes et systèmes de participation.

I.T.S. utilise des approches et concepts nouveaux et exclusifs.

EXIGENCES:

Études et diplômes en gestion d'entreprise ou dans les sciences humaines et sociales seraient préférables, mais ne sont pas indispensables.

NOUS RECHERCHONS DES CANDIDATS AYANT:

forte maturité, sens des affaires, initiative, créativité, dynamisme et entregent. Est aussi requise, de préférence, une expérience pertinente aux domaines d'intervention mentionnés et/ou en particulier dans le fonctionnement et l'établissement de programmes d'avantages sociaux et de plans de participation aux bénéfices.

Les intéressés, hommes ou femmes, devront faire parvenir leur "curriculum vitae", accompagné d'un texte olographe spécifiant: intérêts, besoins, et conditions particulières. Tout dossier sera traité confidentiellement.

Correspondance au:



Directeur général,
Gestion ITS Canada Ltée,
C.P. 1138,
Montréal, Québec
H3C 2X9



Ingénieur, équipement de production

Concours F/G-4-001-1

Fonctions:

— Participer aux études des nouvelles centrales et procéder à l'évaluation de la productivité des centrales actuelles et futures à l'aide de modèles établis.

— Étudier la gestion optimale des réservoirs actuels et à venir à l'aide d'un modèle d'optimisation.

— Étudier toute nouvelle approche pour l'optimisation et la gestion des grands réservoirs.

Exigences:

— Détenir un diplôme en Génie et une maîtrise en Recherche opérationnelle. (À la rigueur, seront considérées des études partielles au niveau de la maîtrise en Recherche opérationnelle).

— Être membre de la Corporation des Ingénieurs du Québec (C.I.Q.) ou apte à le devenir.

— Avoir une bonne connaissance de l'informatique.

Ingénieur, programme et estimation

Concours no D/G-4-018-J-1

Fonctions:

— Participer à la coordination de la planification qui est effectuée au moyen des réseaux CPM (cheminement critique).

— S'assurer que les réseaux CPM sont aptes au traitement informatique.

— Suivre le progrès des projets au moyen des réseaux CPM.

— Opérer le traitement de la banque de données sur la gestion des projets de la direction.

Exigences:

— Détenir un diplôme d'ingénieur et être membre de la Corporation des Ingénieurs du Québec (C.I.Q.).

— Connaître les techniques modernes de la planification, telles que la méthode du cheminement critique (CPM), le nivellement des ressources, etc.

— Posséder au moins trois (3) ans d'expérience dans le domaine de la planification.

— Être familier avec l'ordinateur au point d'en comprendre les limitations.

— Être apte à diriger le travail de technologiste.

Lieu de travail: Montréal

N.B. Les candidats sont priés de nous faire parvenir leur curriculum vitae, le plus complet possible, avant le 17 mai 1974, en mentionnant le numéro du concours sur l'enveloppe, à l'adresse suivante:

Hydro-Québec

Direction Embauchage
C.P. 6106, Montréal, Qué. H3C 3H6

OFFRE D'EMPLOI

La Commission Scolaire Du Gouffre prévoit disposer d'un

POSTE DE PRINCIPAL ET D'UN POSTE DE PRINCIPAL ADJOINT

dans l'une ou l'autre de ses écoles.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ:

A) des qualités de "leader" et d'animateur;

B) une formation exigeant au moins quinze (15) ans de scolarité;

C) une expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordre technique et administratif;

D) une expérience de cinq (5) ans, comme enseignant;

E) une bonne connaissance des programmes de l'élémentaire;

F) l'autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le Ministère.

Faire parvenir votre curriculum vitae ainsi que les raisons qui vous incitent à postuler pour l'emploi au: **Directeur du Personnel, Commission Scolaire du Gouffre, Casier postal 70, Baie St-Paul.**

DATE LIMITE DE RÉCEPTION:

vendredi, le 17 mai 1974, à 17:00 heures.



Université du Québec à Montréal

VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE

Fonctions:

— Relève directement du recteur.
— Dans le cadre de sa juridiction, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche est responsable devant le recteur.

a) de la direction des organismes d'enseignement et de recherche et des services afférents;

b) de l'organisation et du développement de l'enseignement et de la recherche, des nominations aux fonctions de direction d'enseignement et de recherche, de l'engagement et de la promotion des membres du corps professoral;

c) il a la responsabilité de faire rapport au Conseil d'Administration des recommandations de la Commission des études; il exerce les pouvoirs et les fonctions que lui confie le recteur ou le Conseil d'Administration et exerce les fonctions et les pouvoirs du recteur en l'absence de ce dernier; en outre, il fait partie de droit de la Commission des études.

Exigences:

— Le candidat doit posséder:

a) une diplomation universitaire complète;

b) une expérience universitaire d'enseignement et de recherche d'au moins dix ans;

c) une expérience d'administration universitaire;

d) une bonne connaissance des structures de l'Université du Québec.

Mandat: Cinq (5) ans.

Traitement:

Selon l'échelle de salaire des vice-recteurs adoptée par le Conseil d'Administration.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae doivent parvenir au **Secrétariat général avant le 14 mai 1974 à 17 heures, au bureau 7185 du Pavillon Louis-Jolliet, 355 ouest rue Ste-Catherine, Montréal H3C 3P8.**

CONSEIL SCOLAIRE DE NIPISSING

Les professeurs suivants sont requis pour septembre 1974.

École Secondaire Algonquin,
Rue Jane & Algonquin,
North Bay, Ontario

Directeur: R. Caron
Tél.: 705-472-8240

- Musique instrumentale
- Beaux-Arts
- Économie domestique
- Affaires et commerce

Faire parvenir votre curriculum vitae au directeur de l'école.

W.E. Perry,
Surintendant des Écoles,
Conseil Scolaire de Nipissing,
C.P. 67,
North Bay, Ont.

D.C. Doney,
Président

R.J. Lynch,
Directeur d'Éducation.

INGÉNIEUR

OPTION: Civil ou mécanique

FONCTIONS:

Agir comme adjoint au Directeur de la construction sur les lieux des travaux de l'un des plus grands projets immobiliers jamais réalisés au Canada.

EXIGENCES:

— Avoir moins de 30 ans.

— Être membre de l'Ordre des Ingénieurs du Québec.

— Avoir un ou deux ans d'expérience dans la construction, soit avec un entrepreneur ou avec un bureau d'ingénieurs-conseils.

LIEU DE TRAVAIL: Montréal

SALAIRE: Selon l'expérience et la compétence.

Les demandes d'emploi seront traitées confidentiellement et doivent parvenir sans délai, à:

Réal O. Mercier, Ing.,
Directeur de la construction,
PLACE DES JARDINS INC.
1253, avenue McGill College,
Suite 1000,
Montréal, H3B 3A1

COMMISSION SCOLAIRE DE L'ARGILE BLEUE OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR DES SERVICES DU PERSONNEL ET SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Attributions caractéristiques:

— À titre de directeur des services du personnel, il planifie, organise, coordonne et évalue l'ensemble des activités relatives au recrutement, à la sélection du personnel, à son perfectionnement et à son évaluation, de même qu'à l'application des conventions collectives concernant les diverses catégories de personnel.

— À titre de secrétaire général, il organise et coordonne des activités de secrétariat pour l'ensemble de la commission et, en particulier, pour le Conseil des commissaires, le Comité exécutif et le Directeur général.

— Dans les deux fonctions, il accomplit toute autre tâche que lui confie le Directeur général.

Qualifications requises:

— Diplôme universitaire de préférence en relations industrielles ou en administration (option "personnel");

— Huit (8) années d'expérience pertinente en administration du personnel ou dans un poste de cadre;

— Une bonne connaissance des activités de secrétariat.

Conditions de travail:

Selon la politique administrative et salariale du Ministère.

Traitement: Minimum \$12,637. - maximum \$20,370.

Début d'emploi: immédiatement.

Tout candidat intéressé par la présente offre d'emploi doit faire parvenir son curriculum vitae complet pour le 17 mai, à:

Commission Scolaire de l'Argile Bleue,
a/s M. Robert Chartier, Directeur général,
850, Laurier,
Belleil J3G 4K7



OFFRES D'EMPLOI

Le Cégep de Rimouski requiert les services de professeurs dans les disciplines suivantes:

• TECHNIQUES INFIRMIÈRES

— 1 professeur: 180-301, soins infirmiers obstétricaux

— 1 professeur: 180-401, soins infirmiers pédiatriques

— 1 professeur: 180-501, soins infirmiers psychiatriques

— 1 professeur: 180-601, soins infirmiers médico-chirurgicaux

Qualifications:

Baccalauréat en sciences infirmières avec expérience pertinente.

• PHILOSOPHIE:

— 6 professeurs

Qualifications:

Diplôme de 1er cycle universitaire en philosophie.

• GÉNIE CIVIL

— 4 professeurs

Qualifications:

Baccalauréat en sciences appliquées option génie civil.

Date d'entrée en fonction: septembre 1974.

Traitement: Selon le décret tenant lieu de convention collective.

Toute candidature devra parvenir au service du personnel, d'ici le 10 mai '74. On est prié de joindre un dossier académique complet à son offre de service.

Cégep de Rimouski,
60, ouest rue de l'Évêché,
Rimouski, Qué. G5L 4H6

LE CENTRE HOSPITALIER ST-EUSTACHE recherche des

• INFIRMIÈRES AUTORISÉES
Pour du temps partiel de jour, soir ou nuit en salle d'accouchement, salle d'opération et salle d'urgence.

• INFIRMIERS

Pour temps partiel de jour, soir ou nuit.

Pour informations: 473-6811, local 4

REPRÉSENTANT en milieu scolaire

La fonction:

Sous l'autorité du directeur des ventes, le représentant a la responsabilité de diffuser de l'information pédagogique — par des visites régulières aux écoles et commissions scolaires; — par sa participation à divers congrès spécialisés.

Le candidat:

- Âgé de 25 à 35 ans
- Bonne culture générale
- Expérience pertinente
- Capable d'autonomie
- Cherche une carrière de prestige.

Les conditions:

- Le salaire dépend de la compétence.
- Une voiture est fournie.

Un curriculum vitae complet devra être présenté lors de l'entrevue. Pour rendez-vous:

Mlle Turcotte,
Éditions du Nouveau Pédagogique,
8955, Boul. St-Laurent,
Montréal
Tél.: 384-8760

VÉRIFICATEUR INTERNE (C.A.)

Nous recherchons un comptable agréé pour notre service de vérification interne.

Ce groupe relève du bureau-chef à Montréal et exerce une fonction de contrôle et de révision des politiques, procédures et dossiers de la compagnie.

Le candidat aura préférentiellement une certaine expérience de la vérification et pourra faire preuve rapidement de sa compétence et des qualités, lui permettant d'accéder à des postes plus importants, au sein de notre organisation.

Les déplacements à l'échelle du pays sont fréquents.

Le bilinguisme est obligatoire.

S.V.P. adresser votre demande, sous pli confidentiel, en y joignant un curriculum vitae complet, indiquant spécifiquement les détails de votre formation, de votre expérience et du salaire exigé, à:



M. James E. McCann,
Agent au personnel,
630, ouest, boul. Dorchester, 6e étage,
Montréal, P.Q.

TRUST ROYAL

OFFRE D'EMPLOI

SEPT-ÎLES:

Ville jeune et dynamique recherche un:

COMMISSAIRE INDUSTRIEL POUR CORPORATION INDUSTRIELLE

FONCTIONS:

— Préparer un programme d'action industrielle et un budget selon la politique arrêtée par la Corporation.

— Établir et maintenir des relations avec les industriels, hommes d'affaires et commerçants pour promouvoir le développement des industries et commerces existants et susciter de nouveaux investissements industriels et commerciaux, voir à la préparation d'un inventaire économique des facteurs favorables à l'implantation de nouvelles usines dans la municipalité;

— Agir à titre d'agent de liaison entre la municipalité et les services gouvernementaux, en ce qui concerne le développement industriel.

EXIGENCES:

— Solide expérience dans la promotion industrielle et commerciale ainsi que dans la promotion des biens et services dans l'industrie;

— Formation universitaire en administration des affaires, comptabilité et vente, etc. ou toute expérience jugée équivalente;

— Être capable de communiquer efficacement dans les deux langues;

— Toute personne intéressée devra soumettre un curriculum vitae.

TRAITEMENT:

- \$16,000. à \$20,000.
- Bénéfices marginaux
- Allocation d'automobile

DATE: La date limite pour l'inscription est le 13 mai 1974.

SI VOUS CORRESPONDEZ À CES EXIGENCES, VOUS NOUS INTÉRESSEZ SÛREMENT.

André Lacroix,
Corporation de Promotion Industrielle
Hôtel-de-ville,
546, rue Dequén
Sept-Îles, Qué.

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 30¢ la ligne agate (14 lignes agates au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à midi, la veille de la parution.

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR

211, rue du Saint-Sacrement
Montréal - Tél.: 844-3361

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en page 12

DIRECTEUR DU PERSONNEL

Une très importante société québécoise de génie conseil opérant à l'échelle mondiale recherche un directeur du personnel.

Relevant du vice-président - administration, le titulaire est responsable de l'embauche, de l'attribution du personnel aux différents projets à exécuter, du fond de pension, de l'administration des salaires et du logement pour le personnel des projets à l'étranger.

Le candidat idéal est un diplômé universitaire, ayant au moins dix années d'expérience dans un poste de gestion de personnel. Il possède beaucoup d'entregent et de dynamisme.

Prière de s'adresser en toute confiance à Gilles Tremblay, Suite 911, 1155 ouest, boul. Dorchester, Montréal - tél. 879-1444

John Holt Claude
STETHEM-GAREAU-MSL

Canada • États-Unis • Afrique du Sud • Allemagne • Angleterre • Argentine • Australie • Belgique • Brésil • Écosse • Espagne • France • Hollande • Irlande • Italie • Suède • Suisse

DIRECTEUR PROGRAMMATION ET CONTRÔLE INGÉNIERIE

(\$35,000. - \$40,000.)

Une importante société canadienne dont les effectifs de personnel totalisent plus de 10,000 employés recherche pour son siège social de Montréal un Directeur, Programmation et Contrôle - Ingénierie.

Relevant du Vice-Président - Planification, son rôle est essentiellement d'élaborer et mettre en application différents systèmes (C.P.M., PERT, etc.) et permettant à la gestion supérieure et à la direction des services d'exécution d'obtenir rapidement les informations et analyses permettant une gestion efficace des différents projets d'une envergure de plusieurs centaines de millions de dollars. Relèveront de lui, les gérants de planification, estimation, contrôle des coûts, équipement, expédition et les différents coordonnateurs de projets.

Le candidat idéal est diplômé en génie civil ou mécanique et possède un M.B.A. Il a acquis environ 15 années d'expérience variée en génie et en construction de projets de grande envergure. De par la nature de son poste, le titulaire devra faire preuve de beaucoup de tact et de diplomatie et d'évidentes qualités d'initiative. De plus, il maîtrise parfaitement le français et l'anglais.

Prière de s'adresser en toute confiance à Gilles Tremblay, Suite 911, 1155 ouest, boul. Dorchester, Montréal - tél. 879-1444

John Holt Claude
STETHEM-GAREAU-MSL

Canada • États-Unis • Afrique du Sud • Allemagne • Angleterre • Argentine • Australie • Belgique • Brésil • Écosse • Espagne • France • Hollande • Irlande • Italie • Suède • Suisse

DIRECTEUR DU PERSONNEL

(environ \$25,000.)

Une importante entreprise manufacturière canadienne est à la recherche d'un directeur du personnel pour une de ses plus importantes divisions. Celle-ci compte environ 1,500 employés répartis dans quelques usines dans l'est du Canada. Le titulaire relève du directeur général.

Le candidat idéal doit mettre en place un système de planification et d'inventaire des ressources humaines. Il est expérimenté dans les techniques d'évaluation et de formation du personnel ainsi que de l'administration des salaires.

Le candidat recherché est de préférence un diplômé universitaire, possède un minimum de 10 années d'expérience dans un poste de gestion en personnel. Imaginatif, doté de fortes qualités de leadership, il fait preuve d'un dynamisme qui lui permet de concevoir et d'administrer des programmes importants.

Une bonne connaissance du français et de l'anglais est essentielle.

Lieu de travail: Montréal.

Prière de s'adresser en toute confiance à Jacques Denis, Suite 911, 1155 ouest, boul. Dorchester, Montréal - tél. 879-1444

John Holt Claude
STETHEM-GAREAU-MSL

Canada • États-Unis • Afrique du Sud • Allemagne • Angleterre • Argentine • Australie • Belgique • Brésil • Écosse • Espagne • France • Hollande • Irlande • Italie • Suède • Suisse

DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION

(\$25,000. - \$28,000.)

Une société para-gouvernementale oeuvrant dans le secteur de la recherche appliquée requiert les services d'un directeur administratif.

Relevant du directeur général, le titulaire recommande pour approbation et mise en oeuvre les politiques administrative, financière et du personnel. Il est membre du comité de direction et à ce titre il participe à la gestion efficace de l'entreprise.

Idéalement le titulaire du poste est ingénieur et M.B.A., il possède un minimum de 10 années d'expérience dont 5 dans un poste de gestion.

Endroit: Québec

Prière de s'adresser en toute confiance à Gilles Tremblay, Suite 911, 1155 ouest, boul. Dorchester, Montréal - tél. 879-1444

John Holt Claude
STETHEM-GAREAU-MSL

Canada • États-Unis • Afrique du Sud • Allemagne • Angleterre • Argentine • Australie • Belgique • Brésil • Écosse • Espagne • France • Hollande • Irlande • Italie • Suède • Suisse

L'adjoint...

que nous recherchons possède une vaste expérience dans l'ensemble du réseau des services sociaux ou dans d'autres secteurs connexes. Le candidat allié à cette expérience la facilité de communiquer à tous les niveaux de la direction et avec les différents publics, des qualités personnelles de dynamisme, d'initiative, d'entregent et de maturité. Il détient un diplôme universitaire (niveau maîtrise) en sciences humaines et a soit une formation post-maîtrise dans le domaine social, soit une formation en marketing; il a également une facilité d'expression orale et écrite.

Ce poste vient d'être créé en vue d'apporter une assistance dans les activités de communication interne et des relations externes. Relevant du directeur général, le titulaire devra également entreprendre les démarches relatives à la signature de contrats de services professionnels avec des établissements.

Faire parvenir votre curriculum vitae avec la mention 'confidentiel' au plus tard le 6 mai 1974 à:

Directeur général,
CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN
Place Dupuis, suite 1250,
800 est, boulevard de Maisonneuve,
Montréal, Québec
H2L 1Y6

SPÉCIALISTES EN INFORMATIQUE

Nous recherchons pour notre équipe de conseillers en informatique des spécialistes chevronnés, doués de la compétence, du dynamisme et de l'esprit d'initiative nécessaires pour assumer d'importantes responsabilités dans l'exécution de travaux de consultation d'envergure dans les secteurs public et privé.

Les candidats auront, de préférence —

- un diplôme universitaire dans une discipline appropriée, complété de préférence par une maîtrise en administration
- quelques années d'expérience dans le domaine de l'informatique, marquées de réalisations impressionnantes

5 place ville marie, Montréal H3B 2G4
2 place québec, Québec G1R 2B6

partie intégrante du groupe Price Waterhouse

Mineau, Allard et Associés
conseillers en administration

Le Symposium pro-vie entend faire le point sur l'avortement

Entre quinze et vingt mille personnes sont attendues samedi à l'Oratoire Saint-Joseph pour participer au "Symposium national pro-vie" organisé par les Médecins du Québec pour le respect de la vie avec l'appui de 54 associations formant front commun autour du même objectif.

Le président du front commun, le notaire André Morais, a déclaré au DEVOIR que le but premier de ce symposium était de faire connaître à la population les dernières données de la science sur l'avortement au point de vue biologique, psychologique, moral, etc.

Cela explique la présence à ce symposium d'une vingtaine de personnalités internationales et canadiennes qui prendront la parole entre 9h. et 18h. Parmi les plus connus, on note le Dr Paul Chaudard, neuro-physiologiste français

et auteur d'une centaine d'ouvrages sur l'amour et la sexualité; M. Martin Gray, auteur du "best-seller" "Au nom de tous les miens"; le Dr André Hellegers, directeur du "Joseph and Rose Kennedy Institute for the Study of Human Reproduction and Bioethics"; le Dr Jérôme Lejeune, généticien français et rédacteur de la "Déclaration médicale internationale"; l'abbé Michel Quoist, écrivain, M. Marcel Clément, directeur du journal parisien "L'Homme nouveau".

Parmi les personnalités canadiennes, signalons notamment, le Dr Paul David, directeur de l'Institut de cardiologie; le Dr Suzanne Parenteau-Carreau, fondatrice de "Grossesse-Secours"; Me Emile Colas; le Dr Jacques Genest, directeur de l'Institut de recherches cliniques de Montréal.

Le Festival Joannais s'ouvre

Saint-Jean-sur-le-Richelieu soulignera son cent-vingt-cinquième anniversaire d'incorporation en organisant son premier festival d'été. Ce festival, qui est sous la responsabilité de la Corporation du Festival Joannais, se tient à partir d'aujourd'hui au 2 septembre.

Le "Festival Joannais" se propose de revaloriser l'identité touristique de Saint-Jean en organisant des activités culturelles et sportives auxquelles sont invitées les populations de la région de Saint-Jean, de la Rive-sud métropolitaine et du Grand Montréal.

Au programme figurent des spectacles de poésie, des concerts, des expositions de peinture et de photographie, un festival aérien, un concours de tir de chevaux, des danses populaires, un feu d'artifice, des régates, des matches de

soccer opposant des équipes du Danemark et de Saint-Jean, des tournois de tennis, de golf et de balle-molle.

Saint-Vallier pourra ajouter 80 lits

Le ministère des Affaires sociales vient d'autoriser le Centre d'accueil Saint-Vallier à ériger un immeuble d'une capacité de 80 lits, évalué à \$2.8 millions. En principe, Saint-Vallier accueille pour une durée moyenne de 10 à 15 jours des adolescents de moins de 18 ans qui attendent d'être placés dans des foyers nourriciers ou dans un centre de réadaptation. Le ministère a aussi annoncé des subventions à trois centres montréalais pour enfants handicapés: l'hôpital pédiatrique Château-Pierrefonds, le centre de réadaptation Jean-Michel et le Centre Saint-Pie-X.

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN, SPERANO ET ASSOCIÉS

Comptables agréés
ALAIN BELZILE C.A.
ROBERT ST-JEAN C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
2345 est. Bélanger
Montréal 729-5226

PROVOST & PROVOST

Comptables agréés
ROGER PROVOST C.A.
ROLAND PROVOST C.A.
1255, Université, Suite 618
866-3326

LUCIEN DAHMÉ, C.A.

Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

VIAM, ROBIN & ASSOCIÉS

Comptables Agréés
Lucien D. Viam C.A.
Armand H. Viam C.A.
M. Lionel Robin C.A.
Jean-Jacques Quillette C.A.
J. Serge Gervais C.A.
Waguih Boulos C.A.
Jacques R. Chabillon C.A.
Jacques Jovall C.A.
4926, ave. Verdun, Verdun
204 769-3871
7708, rue Edouard, LaSalle
690 365-0023

CLAUDE ROY & CIE

Comptables agréés
6444 est, rue Baubien
suite 103
253-2287

Duval, Buteau & Cie

COMPTABLES AGRÉÉS

159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987

Thorne, Gunn & Cie

Comptables Agréés

800, PLACE VICTORIA, Suite 2604 - Montréal 115
Tél.: 878-3011

Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS
comptables agréés

Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal 115 861-5741

Suite 201, 4 Parc Samuel Holland, Québec 6 681-7231

320 est, rue St-Germain, Rimouski 724-4136

108 nord, rue Wellington, Sherbrooke 563-8663

324, rue Des Forges, Trois-Rivières 378-4541

235, Chemin Montréal, Ottawa 745-1515

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX

VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX

STATIONNEMENT

Canada Dactylographe Inc.,

7035 AVE. DU PARC

270-1141

Brevets d'invention

MARQUES DE COMMERCE

Marion, Robic & Robic

ci-devant

Marion & Marion

2100, rue DRUMMOND

Montréal 107 288-2152

LISEZ

ET FAITES LIRE

LE DEVOIR



Fonction publique
Canada

Public Service
Canada

CONCOURS OUVERT ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

CHEF DE LA DIRECTION DU CONTRÔLE DE L'ENVIRONNEMENT

Traitement: \$20,300 - \$25,500

Service de Protection de l'environnement, Ministère de l'Environnement, Montréal, (Québec)

FONCTIONS: Diriger et coordonner les activités de la Direction du contrôle de l'environnement sous la supervision du Directeur régional (Québec); organiser et diriger des programmes visant à assurer que l'on respecte, dans la région, les règlements, directives et codes de conduite fédéraux pour la protection et le rehaussement de l'environnement; participer à l'élaboration et aux modifications des règlements et des directives; conseiller les organismes privés et publics, dans la région, au sujet des mesures de dépollution et de contrôle; administrer les activités de la Direction du contrôle de l'environnement; représenter la région du Québec et le S.P.E. lors de réunions provinciales, nationales et internationales, et accomplir d'autres fonctions. Le chef de la Direction du contrôle de l'environnement est également membre du comité exécutif régional et, à ce poste, il participe activement à la gestion au niveau de la région.

CONDITIONS DE CANDIDATURE: On requiert des candidats détenteurs d'un diplôme universitaire, de préférence en Sciences; une connaissance approfondie du contrôle de l'environnement dans les domaines de la pollution des eaux, de la pollution de l'air et de la protection du milieu; de vastes connaissances des politiques et des programmes inter-provinciaux et fédéraux-provinciaux portant sur le contrôle de l'environnement et la dépollution; expérience requise dans la direction et la gestion d'un organisme multidisciplinaire et une vaste expérience dans la gestion des programmes. Aptitudes à conduire des négociations avec les industries et les différents paliers des gouvernements fédéral et provincial.

EXIGENCES LINGUISTIQUES: La connaissance de la langue française et anglaise est essentielle. Ce concours est aussi ouvert aux unilingues. Ils doivent cependant consentir par écrit à entreprendre, aux frais de l'État, immédiatement après leur nomination conditionnelle, et à plein temps, un cours de langue dispensé par le Bureau des langues de la Commission ou par un organisme approuvé par ce dernier. Ce cours pourra durer jusqu'à douze (12) mois et la Commission de la Fonction publique en précisera le lieu. La Commission de la Fonction publique s'assurera que les candidats unilingues de l'extérieur de la Fonction publique ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues.

Les candidatures ou les demandes de renseignements par téléphone (283-5767) doivent être adressées à titre confidentiel à:

Monsieur Y. Lemieux,
Programmes de Recrutement du Personnel de Direction,
Commission de la Fonction Publique du Canada,
Place du Canada, Suite 1360,
Montréal, Québec
H3B 2R1

Référence à rappeler: 74-OC-8020

Les dispositions de la Loi sur l'Emploi dans la Fonction publique s'appliquent aux nominations dans le cadre de ce concours.

La "Butterfly" de l'Opéra du Québec

par Gilles Potvin

C'est la troisième fois que "Madame Butterfly" de Puccini est présentée sur la scène de la salle Wilfrid-Pelletier depuis son ouverture en 1963. Après la défunte Opera Guild de Pauline Donalda qui montait cet opéra en 1965, puis en 1969, lors d'une production qui devait être sa dernière, voici que l'Opéra du Québec s'attaque à son tour à cette oeuvre familière, laquelle a contribué, avec "La Bohème" et "Tosca" à apporter gloire et fortune à son auteur comme à son éditeur, la maison Ricordi.

"Madame Butterfly", troisième production de la troisième saison de l'Opéra du Québec, a pris l'affiche lundi

soir, salle Wilfrid-Pelletier, et il y aura cinq autres représentations ici avant que la production se transporte au Grand Théâtre de Québec pour trois autres.

Chaque fois que le rideau se lève sur le premier acte de "Butterfly" et que l'on voit la maisonnette japonaise avec ses "shoris", le ciel bleu, le jardin avec ses faux cerisiers en fleurs, son petit pont factice et ses fleurs de plastique, on se demande toujours si ce mélodrame japonais va nous faire "marcher" une fois de plus. Car, il faut bien le dire, l'histoire de Cio-Cio-San est un mélodrame d'un goût douteux, bien caractéristique du théâtre du début du siècle. Si une

troupe s'avaisait aujourd'hui de remonter la pièce de David Belasco, elle se couvrirait de ridicule. On ne pourrait pas accepter, dite avec des mots, l'histoire du bel officier américain qui épouse la petite geisha, malgré l'opposition de la famille de cette dernière, pour ensuite s'en aller loin, loin, l'abandonnant éventuellement avec son enfant pour ne revenir que trois plus tard, accompagné de sa nouvelle épouse américaine, toute de fraîche habillée. Trahnie, la petite geisha va se donner la mort plutôt que de vivre dans la honte.

Mieux vaut tout aussi bien l'admettre. Il est étonnant de voir tous ces pseudo-japonais

aux cheveux laqués, portant kimonos et sandales, déambuler en sautillant, battant l'éventail ou agitant des parasols, la tête penchée et le sourire en coin, se racontant des histoires que personne ne comprend parce qu'ils les chantent, non pas en japonais, mais en italien.

Après tout, se dit-on, cela ne doit pas avoir grande importance et l'on en vient à penser qu'à l'essentiel du drame et non pas à l'accessoire. Personne ne souffre, par exemple, de ne point comprendre les propos échangés entre Pinkerton et Sharpless pendant les vingt premières minutes de l'Acte I, alors qu'ils vont de gauche à droite accompagnés de Goro et

bert Nagy campe un Pinkerton conventionnel et d'âge mûr, mais son timbre n'est pas toujours séduisant. C'est toutefois un chanteur d'expérience sur qui on peut compter. Il en est de même avec Robert Savoie, dont le Sharpless est irréprochable, vocalement et scéniquement. Rita de Carlo, une nouvelle venue, a chanté le rôle important mais ingrat de Sousouki avec une grande compétence sur le plan scénique et une voix qui avait d'agréables moments. La liste des seconds rôles est trop longue pour en mentionner ici tous les titulaires. Signalons seulement le Goro d'André Lortie et le Bonze de Napoléon Bisson, deux silhouettes familières dont l'apport a été important.

Parmi les grands moments musicaux de l'opéra, il faut signaler l'admirable nocturne qui termine le deuxième acte et que les chanteurs chantent à bouche fermée, de la coulisse. L'effet en a été quelque peu dérangé par le contrepoint intempestif des quintes de ceux qui fusaient de part et d'autre.

Au pupitre, Jean Deslauriers a dirigé l'ouvrage avec beaucoup de souffle, faisant ressortir toutes les beautés instrumentales de la partition. Très souvent, on se prenait à écouter l'orchestre seul, sans que pour autant l'équilibre entre la scène et la fosse soit rompu.

Les décors de Robert Darling, tout comme les costumes de Suzanne Mess, s'inspirent de la tradition mais se maintiennent dans le meilleur goût. Il est difficile de justifier ce qui, au premier acte, a porté le décorateur à rendre si difficile l'accès au jardin. Plus d'un chanteur a trébuché dans un escalier maladroïtement placé.

La mise en scène de Peter Symcox, dont c'étaient les débuts à l'Opéra du Québec, a été généralement efficace et bien organisée. Aucun détail ne lui a échappé, au point où il y avait parfois un surcharge dans tout ce va et vient. Pour ma part, je préfère une "Butterfly" plus stylisée, qui souligne moins l'aspect "naturaliste" de l'histoire, un peu comme celle réalisée par un metteur en scène japonais au Metropolitan il y a une quinzaine d'années. Cette production d'une grande sobriété, faisait ressortir davantage le côté "drame grec" qui est au coeur de l'intrigue.

La Galerie nationale présente Jim Dine

La Galerie nationale du Canada présente, du 26 avril au 26 mai, 54 oeuvres graphiques d'un des artistes américains contemporains les plus versatiles, Jim Dine (né en 1935 à Cincinnati). Ces oeuvres sont exposées au troisième étage de la Galerie à Ottawa.

Cette exposition de lithographies, d'eaux-fortes, de sérigraphies, collages et photos a été organisée par Christopher Youngs, conservateur de l'Owens Art Gallery, à Sackville, Nouveau-Brunswick. Elle a déjà été présentée dans les galeries d'art un peu partout au Canada.

Quittant l'Ohio, en 1959, Jim Dine s'est installé à New York où il est devenu un élément clé du mouvement de réaction contre l'expressionnisme abstrait, mouvement artistique principal des années cinquante. Bien qu'on le qualifie souvent d'artiste "pop", Jim Dine ne se considère pas tel. "Tous les artistes pop, dit-il, parlent du paysage extérieur tandis que le mien est tout intérieur... C'est mon propre paysage, ma propre vie que je prends comme sujet".

Tandis que l'imagerie d'Andy Warhol et d'autres artistes américains "pop" s'inspire des médias et d'articles de commerce, telles les boîtes de soupe Campbell, celle de Dine est intensément personnelle. L'obsession de l'artiste pour les outils de l'artisan est directement liée à la fascination qu'exercent sur lui, dans son enfance, les articles de la quincaillerie de son grand-père. Les images du peignoir, de la palette et du coeur, qui abondent dans son oeuvre, traduisent son intérêt pour lui-même et pour son art et sa conception de l'art en général. C'est la magie de son art qui métamorphose ces objets ordinaires en configurations lyriques de lignes et de couleurs.

Jim Dine est un des artistes-graveurs les plus prolifiques de la renaissance graphique américaine dont les premiers jours remontent au début des années soixante. Tout au long de sa carrière, il a produit des gravures qui égalent ses oeuvres les plus audacieuses; sa production graphique donne d'ailleurs une excellente idée d'ensemble de son art. Dine est très conscient de l'importance de la gravure dans son oeuvre: "Des gravures sont prêtes à certaines des mes peintures. La lithographie prend beaucoup de

temps, c'est le procédé le plus long, elle m'oblige à penser à tout."

Douglas Druck, récemment nommé conservateur des estampes à la Galerie nationale du Canada, est d'avis que "cette exposition donne un aperçu relativement complet de l'oeuvre de Dine en général et de sa production graphique en particulier. Comme toutes les techniques de gravure qu'il a utilisées y sont représentées, cette exposition permet de saisir la grande sensibilité de l'artiste face aux possibilités des divers media de gravure."

L'oeuvre de Jim Dine a fait l'objet de plus de 30 expositions solos aux Etats-Unis, en Italie, en France, en Grande-Bretagne, en Allemagne, aux Pays-Bas et au Canada.

ET ALORS ?
VERSION 1974
incluant de
NOUVEAUX SKETCHES
DÉLIANTS !



Bernard Haller

2 au 11 MAI
(Relâche 7 mai)

Billets: \$7 \$5 \$4
EN VENTE: CCA 1822 ouest
Sherbrooke (sous-sol),
Place des Arts, Montreal
Trust P.V.M.
Nombre limité de billets à
demi-tarif sur \$5: étudiants-
âge d'or.

Agences & CHARGEX
932-2234
THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS



Robert Savoie, Clarice Carson et Rita de Carlo dans les rôles de Sharpless, Cio-Cio-San et Sousouki.

télévision

CBFT 2	
9.10 Ouverture et horaire	10.00
9.15 En Mouvement	10.05
9.30 Monsieur Pipo	10.10
10.00 You Hou	10.15
10.15 Petite abeille	10.20
10.30 Personnalité féminine	10.35
11.00 Les recettes de Juliette	11.05
11.30 Le comte Vaster a bien l'honneur	11.35
12.00 Docteur Boitard	12.05
1.30 Téléjournal	1.35
1.15 Femme d'aujourd'hui	1.20
2.30 Cinema "Dieu a choisi Paris" (français 1968)	2.35
4.00 Bobino	4.05
4.30 Pictoline	4.35
5.00 Cent filles à marier	5.05
6.00 Mon fils	6.05
6.30 Actualités 24	6.35
7.30 Sprint	7.35
8.00 Vedettes en direct	8.05
9.00 Rue des Pignons	9.05
9.30 Le 60	9.35
10.30 Téléjournal	10.35
10.50 Nouvelles du sport	10.55
11.00 Appelle-moi Lisa	11.05
12.00 Cinema	12.05
"Calcutta" (documentaire français 1968)	
1.30 Téléjournal	1.35
CFTM 10	
7.40 Horaire-Bienvenue	7.45
7.45 Bonjour Montreal	7.50
8.45 36-24-36	8.50
9.00 Les bouts d'chou	9.05
9.30 Pour vos mesdames	9.35
11.00 Les Tannants	11.05
12.00 Les p'tits bonshommes	12.05
12.15 Ligne ouverte	12.20
1.15 Cine-Mercredi	1.20

qu'ils trinquent ("America forever"). Ou encore cet interminable cérémonial du mariage qui ne semble avoir de raison d'être que le déploiement visuel qu'il occasionne. Non. Le vrai drame de Butterfly commence avec ce splendide duo d'amour sur lequel s'achève le premier acte. Le génie de Puccini nous fait oublier l'accessoire, le fon-flon, les costumes, pour nous faire vivre dans l'intimité de deux être qui s'aiment. C'est alors que commence à opérer la magie véritable du théâtre chanté, à travers le temps et les conventions, magie qui se poursuit durant une bonne partie des deux actes à venir. Le même miracle s'opère avec l'air célèbre de Cio-Cio-San, "Un bel di vedremo", dont les six notes initiales en disent plus long sur l'espoir, l'attente et la joie de revoir l'être aimé, que des pages de texte.

Dans ces pages, très italiennes, les chanteurs peuvent bien avoir recours aux poncifs de l'opéra, le soprano étendre les bras et le ténor s'arc-bouter pour mieux donner ses aigus, rien n'arrive à nous distraire du discours musical et c'est à de tels moments que l'on comprend la viabilité d'une oeuvre comme "Madama Butterfly".

Clarice Carson ne manque pas de moyens pour défendre admirablement un rôle écrasant comme celui de Cio-Cio-San. La voix est constamment belle, dans les passages doux ou les accents puissants, et elle joue avec beaucoup de tendresse et de conviction, malgré quelques excès ici et là. Ro-

CFCF 12

5.57 Sign-on	6.00
6.00 Université de l'air	6.05
6.30 Hercules	6.35
7.00 Canada A.M.	7.05
8.30 Tomper Rosini	8.35
9.00 Yoga	9.05
9.30 The Community	9.35
10.00 Eye Bet	10.05
10.30 The Art of cooking	10.35
11.00 Hercules	11.05
11.30 McGowan and Co	11.35
12.00 The Flintstones	12.05
12.30 Jack Curran's movie	12.35
"Weekend of terror" (drame 1970)	
2.30 Somerset	2.35
3.00 Another World	3.05
3.30 What's the good word	3.35
4.00 Anything you can do	4.05
4.30 Pay cards	4.35
5.00 Truth or Consequences	5.05
5.30 The New Beat the Clock	5.35
6.00 Pub	6.05
7.00 McGowan and Co	7.05
7.30 Headline Hunters	7.35
8.00 National Geographic	8.05
9.00 "TV Wednesday night movie"	9.05
"The trap"	
11.00 The CTV National News	11.05
11.30 Pulse	11.35
12.00 Wednesday night feature movie	12.05
"Banning" (drame 1967)	
2.00 Sign-off	2.05

cinéma

ANJOI: 7617 boulevard des Galeries d'Anjou, 353-5960 "Le cercle noir" 6.00, 10.00 et "Le Casse" 8.00.	FESTIVAL: 1296 Ste-Catherine E., 525-8600 "Mimi metalo blessée dans son honneur" 7.30, 9.30.	PAPINEAU: 4519 Papineau, 521-6853 "Bingo" 12.15, 3.00, 5.15, 7.30, 9.45.
ARLQUIN: 1044 Ste-Catherine E., 288-2943 "Billinger" 2.30, 5.50, 9.20 et "C'este" 12.45, 4.15, 7.45.	PLEUR DE LYS: 858 Ste-Catherine E., 288-3303 "Il était une fois dans l'Est" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.	PARISIAN: 480 Ste-Catherine O., 861-2697 "Le drot d'aimer" 5.30, 7.30, 9.30.
ATWATER: Niveau métro Alexis Nihon, 525-4246 "The sting" 12.30, 2.30, 4.50, 7.30, 9.30.	JEAN-TALON: 4225 Jean-Talon E., 725-7000 "Il était une fois dans l'Est" 7.30, 9.30.	PLACE DU CANADA: 845 Chateau Champlain, 861-6995 "Sugarland express" 7.15, 9.15.
ATWATER II: Niveau métro Alexis Nihon, 501-3331 "The Last Tango in Paris" 7.15, 9.30.	KENT: 6100 Sherbrooke O., 480-9707 "Day for night" 12.55, 2.50, 5.00, 7.00, 9.05.	PLACE VILLE MARIE: (Petit Cinéma) 277 Dorchester, 866-2644 "Alfredo Alfredo" 12.30, 3.30, 4.15, 6.10, 8.05, 10.00.
AVENUE: "Secret of door to door salesman" 1.30, 3.05, 4.40, 6.15, 7.50, 9.25.	LOEWES: 954 Ste-Catherine O., 866-5851 "The exorcist" 4.20, 4.30, 7.00, 9.30.	PLACE VILLE MARIE: (Grand Cinéma) 277 Dorchester O., 866-2644 "Apprenticeship of Dudley Kravitz" 12.30, 4.30, 6.25, 8.20, 10.15.
BIGUI: 5030 Papineau, 527-9137 "Servez vos mesdames" 1.15, 4.15, 7.00, 10.05 et "Comment faire ceux des maris jaloux" 11.50, 2.36, 5.38, 8.42.	OUTRAMONT: 1248 Bernard O., 277-4145 "Huit et demi" 7.00 et "L'infonie inachevée" 9.45.	PLAZA: 6505 St-Hubert, 274-6155 "La dernière maison sur la gauche" 12.30, 3.40, 6.55, 10.05 et "Le sexe sauvage" 2.35, 5.15, 8.25.
BEAVER: 17 av. du Parc, 844-1502 "Teenage mutant" 1.30, 4.10, 7.00, 9.50 et "View or Versa" 12.00, 2.50, 5.40, 8.30.	PARISIAN: 480 Ste-Catherine O., 861-2697 "Bingo" 12.45, 3.00, 5.15, 7.30, 9.45.	PUSSEYAT: 4015 St-Laurent, 845-5215 "Carry girl" 1.30, 4.25, 7.15, 10.00 et "The animal" 12.00, 2.50, 5.40, 8.35.
BERRI: 1280 St-Denis, 878-2323 "Les fleurs et les vases" 2.30, 6.20, 10.00 et "Le privé" 12.30, 4.10, 8.00.	PALACE: 698 Ste-Catherine O., 866-6991 "Les jeux de la Chandelure" 12.00, 3.23, 6.25, 9.49 et "Le dingue" 1.40, 5.03, 8.26.	RIVOLI: 6906 Ste-Denis, 849-4211 "Papillon" 12.40, 3.25, 6.15, 9.00.
CANADIEN: 1204 Ste-Catherine E., 523-5180 "La dernière maison sur la gauche" 12.30, 3.40, 6.55, 10.05 et "Le sexe sauvage" 2.35, 5.15, 8.25.	CHAMPLAIN: 1915 Ste-Catherine E., 524-1885 "Mon non est personne" 12.30, 2.40, 4.50, 7.20, 9.30.	SAINT-JEAN: 1594 St-Denis, 849-4211 "Les jeux de la Chandelure" 12.00, 3.23, 6.25, 9.49 et "Le dingue" 1.40, 5.03, 8.26.
CHATEAU: 6056 St-Denis, 271-4000 "Opération karaté" 2.40, 6.05, 9.30 et "Quand les femmes font du ding" 2.45, 6.15, 9.40.	CINEMA V: 5550 Sherbrooke O., 429-5559 (Salon rouge) "Mimi metalo blessée dans son honneur" (en anglais) 7.30, 9.30.	SEVILLE: 2155 Ste-Catherine O., 832-1139 "Mame" 2.00, 7.00, 9.30.
CHEVALIER: 1590 St-Denis "Les infidèles" 12.30, 3.20, 6.38, 9.57 et "Les voraces" 1.30, 4.58, 8.22.	CINEMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O., 861-2996 "Il était une fois dans l'Est" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.	SNOWDON: 5225 Decarie, 482-1332 "Apprenticeship of Dudley Kravitz" 12.30, 2.50, 4.55, 7.00, 9.05.
CINEMA 2001: 855 Decarie, 277-2001 "Hanoi et Mandat" 7.30, 9.30.	CLAREMONT: 5038 Sherbrooke O., 488-7386 "The great Gatsby" 2.00, 4.40, 7.30, 10.00.	VAN HORNE: 8150 Côte-des-Neiges, 731-2545 "Blazing saddles" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
CINEMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O., 861-2996 "Il était une fois dans l'Est" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.	CLAREMONT: 5038 Sherbrooke O., 488-7386 "The great Gatsby" 2.00, 4.40, 7.30, 10.00.	VENISME: Place Victoria, 878-1451 "Erotic dreams" 12.15, 1.40, 3.30, 5.20, 7.10, 9.00.
ELECTRA: 114 Ste-Catherine E., 522-9177 "Opération karaté" 1.00, 4.30, 8.00 et "Quand les femmes font du ding" 2.45, 6.15, 9.40.	CLAREMONT: 5038 Sherbrooke O., 488-7386 "The great Gatsby" 2.00, 4.40, 7.30, 10.00.	VERDIEN: 3841 rue Wellington, 768-2092 "Bingo" 1.40 et "L'assaut arctique" 5.15, 8.15.
ELYSEE: 35 Milt., 942-6053 (Salle Eisenstein) "Nada" 7.30, 9.45.	CLAREMONT: 5038 Sherbrooke O., 488-7386 "The great Gatsby" 2.00, 4.40, 7.30, 10.00.	VERSAILLES: (Salle bleue) 7625 Sherbrooke E., 352-4022 "Bingo" 7.30, 9.45.
ENCORE: 136 St-Paul E., 861-7883 "The last witness madness" 7.30, 9.30.	CLAREMONT: 5038 Sherbrooke O., 488-7386 "The great Gatsby" 2.00, 4.40, 7.30, 10.00.	VERSAILLES: (Salle rouge) 7625 Sherbrooke E., 352-4022 "Opération karaté" 6.25, 9.55 et "Quand les femmes font du ding" 7.30, 9.45.

théâtre

CASANOUS: (Association espagnole) 485 Sherbrooke O. 844-3691 Relâche.	CENTAURE: 453 François-Xavier, 288-1229 "You're gonna be all right again" by D. Freeman - 14h - 20h.	NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: 1208 Bleury, 866-1964 "Cyrano de Bergerac" d'Edmond Rostand (horaire irrégulier).
RIDEAU-VERT: 4664 St-Denis, 844-1793 "Singbird" de Jean Giraudoux - 20h.	THEATRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau, 523-1211 Relâche.	THEATRE DU NOUVEAU MONDE: 84 Ste-Catherine O., 861-0563 "Floride" de R. Currier - 20h.
PARISIAN: 480 Ste-Catherine O., 861-2697 "Bingo" 12.45, 3.00, 5.15, 7.30, 9.45.	THEATRE DE QUAT'SOUS: 100 Ave. Des Pins E. 845-7277 Relâche.	PLACE DES ARTS
SALLE WILFRID PELLETIER: Orchestre symphonique de Montréal - 20h30.	THEATRE PORT-ROYAL: Relâche.	

PROGRAMME CALENDRIER DISPONIBLE SUR DEMANDE

OUTREMONT 1248 Bernard 277-4145

DERNIERS SOIRS 7:30 et 9:30 POUR TOUS

UN FILM FANTASTIQUE réalisé par Hal Ashby

HAROLD et MAUDE musique de Cot Stevens

2001 855 DECARIE 277-2001 Au Nord du boul. Métropolitain

SI VOUS AIMEZ RIRE AUX ECLATS NE MANQUEZ PAS LA COMÉDIE DE L'ANNÉE

Salle Renoir

"l'emmerdeur"

avec LINO VENTURA et JACQUES BREL

Lun. au ven.: 7.30 - 9.30

Salle Mc-Laren

Gagnant, Meilleur film étranger:

un film de FRANÇOIS TRUFFAUT

la nuit américaine

RENDREZ-VOUS AVANT LE 12 MAI 1974

UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS

SERGIO LEONE présente

MON NOM EST PERSONNE

avec HENRY FONDA et TERENCE HILL

avec TONINO VALERII

avec FULVIO MORSELLA

avec ENNIO MORRICONE

CHAMPLAIN STE-CATHERINE PAPINEAU 524-1885

CREMAZIE ST-DENIS, CREMAZIE 308-4210

St. Yacinthe St. Jérôme St. Jean

LE PARIS REX CAPITOL

LA NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE

Complet jusqu'au 16 mai

RESERVEZ AU PLUS TÔT

CYRANO DE BERGERAC

d'Edmond Rostand

avec GILLES PELLETIER, MONIQUE LEPAGE, FRANÇOIS TASSE, GERARD POIRIER, CLAUDE GAI, FRANÇOISE GRATON, BENOT MARLEAU, MICHELINE GERIN, EDGAR FRUITIER, ANDRÉ MONTMORENCY, JEAN LECLERC, etc.

mise en scène JEAN-LUC BASTIEN

Décor et costumes RENÉE NOISEUX-CURIK

musique originale GINETTE BELLAVANCE

maître d'hôtel ROBERT DESJARDINS

866-1961 1208 BLEURY

RESERVEZ VOS BILLETS

ANDROMAQUE

de RACINE

DÈS LE 2 MAI

mise en scène

andré brassard

RITA LAFONTAINE / FREDERIQUE COLLIN / HUBERT GAGNON / GILLES RENAUD / costumes FRANÇOIS LAFONTAINE / décors HUGO WUTRICH

4 SOUS

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS 100 EST, AVENUE DES PINS RESERVATIONS 845-7277

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

- Chaque parution coûte \$1.50, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.03 d'impôt
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis : Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

844-3361

- Chaque parution coûte \$4.20 le pouce
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

AIDES DOMESTIQUES DEMANDÉES

FEMME SÉRIEUSE, excellente cuisinière, quelques heures par jour dans maison privée. Près Côte-des-Neiges et Edouard-Montpetit. Références demandées. Tél: 738-8872. 2-5-74

AMEUBLEMENT À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 Beauport est. Tél: 276-9067. J.N.O.

ANTIQUITES DEMANDÉES

ANTIQUITES TOUTES SORTES, (argent comptant) Claude Morrier, jour 331-0251 soir 667-0774. (J.N.O.)

APPARTEMENTS À LOUER

MONTREAL-NORD, près Lacordaire et Henri-Bourassa, nouvel immeuble avec des appartements ultra-modernes, à l'épreuve du feu, construction solide, tapis mur à mur, 3 1/2, 2 1/2, 1 1/2, garage chauffé si désiré, meuble ou non-meuble \$140 à \$160 par mois avec bail. Toutes les taxes payées, chauffage, électricité, tv-câble, taxe d'eau et système intercom. 6190 Renoir, app. 3. Tél.: 326-5530. 25-5-74.

CENTREVILLE, 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, at-trayant, métro, piscine, électricité et taxes payées, raisonnable. Tél.: 842-5818 JNO

CENTREVILLE, 3 1/2 pour mal, 193 étage, métro piscine, toutes commodités, électricité et taxes payées. Prix: \$185. Tél.: 842-5818. JNO

PRES METRO Sherbrooke, rue Chériar, appartement 1 1/2, à sous-louer bachelors confortable, non-meuble, nombreux avantages: piscine, garage. Tél.: 625-1428 ou 525-5310, après 6 heures. 6-5-74

SOUS-LOCATION, luxueux 4 1/2, 2 salles de bains, face au parc Lafontaine, \$297. Téléphonez à 522-1777 ou 288-4148, Loraine Lagacé. 6-5-74

BUREAUX À LOUER

BUREAUX, environ 14'x12', climatisés, idéal pour professionnels, 831 Rockland, Outremont. 9 à 5 heures tél: 273-8595, soir: 334-6651. 4-5-74

CHALET À LOUER

DOMAINE STE-AGATHE: luxueux Bava-rois, 5 1/2, chauffé, meubles Thi-bault, cheminée pierre, toit cathédrale. Location: semaine-vacances, printemps-été. Tél: 256-6825 ou 1-819-326-5836. 1-6-74

CHAMBRES À LOUER

OUTREMONT, chambre spacieuse, boudoir, téléphone privé, pour monsieur. 279-8784 ou 276-1115. 7-5-74

COTE-DES-NEIGES, Jean Brillant, près Université de Montréal, genre appartement. Meublé, privilèges, fille seulement. Tél.: 738-0207. 4-5-74

DEMEMAGEMENTS

Notre déménagement s'en vient...

Si le service d'électricité est à votre nom, avez-vous avisé l'Hydro-Québec?

Communiquez sans tarder avec le bureau le plus près de chez vous; c'est important.



COURS PRIVÉS

PROFESSEUR BRÉSILIEN donne chez lui ou à domicile, cours de portugais par la méthode situationnelle. Appelez 524-5754 entre 5h. et 7h. du soir. 4-5-74

ENTREPRENEURS

MEMO CONSTRUCTION (1964) L.T.E.E. Réparations et maçonnerie générales. Menuiserie et finition intérieures. Redressons planchers, fondation fuyante. Creusons cave en sous-œuvre. Neuf. Garantie. Assurance. Service 24 heures. Tél.: 388-2137, 669-2547 J.N.O.

BRIQUE, FOYER, PIERRE, ciment, cheminée, joints, menuiserie générale, balcon, escalier. Réparons fondation, enrayons eau des murs. Rénovations. Assurance incluse. Tél.: 642-4077. J.N.O.

ENTREPRENEURS

RÉNOVATION
Les Entreprises Verdi Enrg.
• Rénovations intérieures: sous-sol - cuisine - salle de bains.
Demandez: **M. Freuchet**
Tél.: 721-6535 3-5-74

FEMMES DEMANDÉES

AUXILIAIRES LICENCIÉES
• Pour travail à temps régulier.
• Le soir de 15:30 hrs à 23:30 hrs.
HÔPITAL BOURGET
645-1673 2-5-74

FEMMES DEMANDÉES

SECRÉTAIRE BILINGUE
Membre d'une grande étude d'avocats, spécialiste en Droit de famille, recherche Secrétaire personnelle.

• Au moins 2 ans d'expérience juridique, en matière contentieuse, de préférence.
• Bureau Place Victoria.
• Ambiance agréable.
• Salaire et bénéfices marginaux intéressants.
Composez: **395-3761** 4-5-74

FERMES À VENDRE

HAM NORD: Ferme de 110 acres, maison meublée, chauffage électrique, thermostat dans chaque pièce, bâtiment et 3 garages. Prix final et comptant \$19,000. Tél: soir 670-7538. 4-5-74

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS

PROFESSEUR DE FRANÇAIS
Langue seconde
À temps partiel pour l'enseignement du français à des cadres de compagnie.
Qualifications
• Certificat LFI
• Expérience pratique avec LFI aux adultes.
• Toutes les qualifications de base d'enseignement.
• Français comme langue maternelle.
• Personnalité très dynamique.
• Age: de 25 à 40 ans.
Veuillez téléphoner à: **849-6236** 4-5-74

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS

TRADUCTEURS DEMANDÉS, diplômés ou avec expérience, urgent, toutes langues, toutes spécialisations. Francine Melançon 871-0101. 2-5-74

INSTRUMENTS - MUSIQUE

SYSTEME SONORE, 140WRMS, bon pour discothèque, club, installation fixe, etc. 6 colonnes plus micro, prix à discuter après audition. Tél.: 692-0338, 6 heures p.m. 6-5-74

LOGEMENTS DEMANDÉS

Cherche à louer pour 1er septembre maison confortable, détachée, 10 à 12 pièces (dont 5 chambres) dans Outremont ou Côte-des-Neiges. Tél: 274-8908. 2-5-74

LOGEMENTS À LOUER

VALOIS et Ste-Catherine: 3 et 4 pièces, \$55, propre. Tél.: 484-2304 ou 878-3767. 2-5-74
HAUT DE DUPLEX à louer, 7 1/2, \$225. Tél: 342-9532. 5-5-74

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL (offres d'emplois) SERVICE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX

LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL recherche des candidats aptes à remplir les fonctions énumérées plus bas :

SURVEILLANT DE TRAVAUX : (\$8,364.00 — \$10,103.00)

NATURE DE L'EMPLOI — Surveille les travaux de construction d'intercepteurs, de collecteurs, de raccords, de stations de pompage et autres travaux connexes aux fins d'assurer l'exécution en conformité des plans et cahiers des charges préparés par le Service d'Assainissement des eaux.

ADMISSIBILITÉ AU CONCOURS :
Instruction: être détenteur d'un diplôme d'un institut de technologie reconnu ou d'un Cégep, option génie civil.
Expérience: plusieurs années d'expérience pourraient compenser pour le diplôme susmentionné.

Concours no : 74-1013

TECHNOLOGUE (Génie civil) (\$9,084.00 — \$12,281.00)

NATURE DE L'EMPLOI — Étudie, conçoit, réalise divers projets relatifs à l'épuration des eaux; exécute des travaux d'arpentage sous la surveillance d'un ingénieur ou d'un arpenteur géomètre; surveille l'exécution de travaux majeurs sur des chantiers de construction, sous l'autorité d'un ingénieur. Dirige un personnel restreint dans la surveillance du projet et l'exécution de travaux mineurs sur son chantier. Interprète des plans et devis et voit à leur réalisation par les entrepreneurs. Exécute tout autre travail connexe sur demande.

ADMISSIBILITÉ AU CONCOURS :
Instruction: être détenteur d'un diplôme d'un institut de technologie reconnu ou d'un Cégep, option génie civil.
Expérience: deux (2) ans d'expérience pertinente à la fonction. Une expérience supérieure de la construction pourrait compenser pour le diplôme susmentionné.

Concours no : 74-1014

AIDE-TECHNIQUE (7,103.00 — \$8,555.00)

NATURE DE L'EMPLOI — Assiste un ingénieur ou un technologue dans l'exercice de sa fonction. Participe à des travaux en remplissant des tâches secondaires ou routinières relatives aux projets du Service d'assainissement des eaux et exécute tout autre travail connexe sur demande.

ADMISSIBILITÉ AU CONCOURS :
Instruction: posséder un diplôme équivalent à une 1^{re} année d'études.
Expérience: 1 an d'expérience comme chaineur.

Concours no : 74-1015

CHAÎNEUR (\$3,797.00 — \$5,656.00)

NATURE DE L'EMPLOI — Participe à des travaux d'arpentage en surface et en tunnel, sous la surveillance d'un technologue ou d'un ingénieur. Il collabore aussi à des travaux de contrôle et de vérification ainsi qu'à des travaux manuels mineurs et à tout autre travail connexe sur demande.

ADMISSIBILITÉ AU CONCOURS :
Instruction: posséder un diplôme équivalent à une 9^{ème} année d'études.
Expérience: aucune expérience n'est exigée.

Concours no : 74-1016

Langues : parler et écrire le français ou l'anglais et avoir une connaissance pratique de la langue seconde.
Divers : posséder les qualités personnelles appropriées et avoir un état physique satisfaisant.

DURÉE DES EMPLOIS :
Ces emplois sont considérés comme permanents pour la durée des travaux pour lesquels ils ont été créés, c'est-à-dire pour une période variant entre 4 et 8 ans, si le travail de l'employé est satisfaisant.

AVANTAGES SOCIAUX :
Vacances, congés de maladie, assurance-maladie, assurance-vie et fonds de pension.

NATURE DES EXAMENS :
Des examens porteront sur : a) les langues française et anglaise; b) la technique appropriée. D'autres tests écrits ou oraux pourront aussi être imposés pour juger de la compétence des candidats à remplir cette fonction.
LISTE D'ÉLIGIBILITÉ :
Les candidats qui obtiendront au moins 75% des points aux examens auront leur nom inscrit sur une liste de personnes éligibles à cette fonction. Les nominations aux postes vacants pourront se faire d'après cette liste.
DEMANDE D'EMPLOI
Les personnes qui désirent prendre part à ces examens doivent s'inscrire en complétant la formule "demande d'emploi" que l'on peut se procurer par la poste ou au 5^{ème} étage de l'édifice situé au 385 est, rue Sherbrooke, Montréal H2X 3N7, et la retourner au même endroit. Veuillez indiquer clairement sur votre formule d'application ou toute correspondance, le numéro du concours pour lequel vous désirez postuler.
Téléphone : 872-6929 BUREAU DU PERSONNEL 2-5-74

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

Executive Towers
666 ouest, rue Sherbrooke
OÙ - L'EXÉCUTIF EST CHEZ-LUI
APPROX: 6,000 P.C. PAR ÉTAGE
INCLUANT: • tapis mur à mur • divisions selon exigences • tentures • prises de courant • salle de bain privée • cuisinette si désiré
AUSSÍ: • tapis dans passages • penthouse avec piscine, sauna, vaste salle de conférence pouvant être louée à la journée. • restaurant de première classe à l'étage de la promenade (Le Sabayan)
Minimum: 476 p.c. à un étage complet - Occupation: 1er mai 1974
Pour de plus amples renseignements appelez:
M. MURPHY à 842-5011
B. BUTLER
DIVISION DE LA LOCATION COMMERCIALE
A.E.L.PAGE WESTMOUNT REALTIES EXCLUSIF.
2-5-74

FEMMES DEMANDÉES

FEMME D'AFFAIRES DEMANDÉE

Recherchons une dame ayant l'expérience du public, capable de visiter des familles, le jour ou le soir, sur rendez-vous.
• Travail sérieux convenant à une dame désirant un haut revenu tout en restant libre de son temps.
• Travaillera dans sa région.
• Vous devez posséder une bonne présentation, bon crédit, une auto.

Nous offrons: un excellent revenu, un entraînement, des bénéfices marginaux.
Travail à temps plein et à l'année.

Pour informations: Mtl **382-2211** 8-5-74

SECRÉTAIRE EXPÉRIMENTÉE

Tâches:
• Agir comme secrétaire du Directeur des services pédagogiques;
• Diriger le personnel du secrétariat pédagogique;
• Dossiers et bulletins cumulatifs;
• Stages et placement des étudiants.

Rémunération: Selon expérience et compétence.
Pour entrevue:



JEAN MEUNIER, DIRECTEUR GÉNÉRAL, 526-0493
INSTITUT TECCART INC., 3155, Hochelaga, Montréal 3-5-74

HOMMES DEMANDÉS

LIVRAISON À DOMICILE

TRAVAIL:
• Distribution du journal aux abonnés d'un quotidien du matin et autres tâches qui s'y rapportent.

CONDITIONS:
• Posséder un véhicule en bon état de fonctionnement.
• Être disponible immédiatement.

Faire parvenir demande en mentionnant:
Nom - adresse - téléphone - âge - marque et année du véhicule, à:

"Livraison à Domicile"
Case postale 6033,
Montréal 101, P.Q.
Nous communiquerons avec chaque correspondant." J.N.O.

hôpital de chicoutimi inc.

recherche **TECHNICIEN EN MÉCANIQUE DU BÂTIMENT**

FONCTION: Sous la direction de l'ingénieur responsable de la construction et de l'entretien des installations matérielles, exécute les tâches relatives aux activités suivantes:
— réfrigération;
— climatisation;
— chauffage;
— plomberie;
— système de distribution de l'électricité et du gaz;
— estimation;
— dessin de plan;
— surveillance de travaux;
— système de contrôle.

QUALIFICATIONS REQUISES:
— Minimum de 14 ans de scolarité.
— 3 à 5 ans d'expérience pertinente.

TRAITEMENT: Selon la scolarité et l'expérience.
Faire parvenir un curriculum vitae complet (photo récente, attestations scolaires et certificat de naissance) au plus tard le 10 mai 1974 à:

M. Claude Gendron, Chef de l'embauchage, Hôpital de Chicoutimi Inc., Chicoutimi, P.Q. G7H 5H6
Tél.: (418) 549-2195 local 281 2-5-74

ON DEMANDE

PEINTRES amateurs demandés, pour partager atelier de peinture en commun R. Brodeur 389-1365. 2-5-74

PERSONNEL

AMASO: Service de rencontres. Sérieux, 822 est Sherbrooke, suite 5. Marthe Gaudette, b.a., b.péd.b.ph.L. es lettres Tél.: 524-3852. (J.N.O.)

DU BONHEUR ENRG. Agence but amical, social matrimonial. Veufs (ves) personnes seules. Ecrire Case Postale 101, Station Rosemont, Montréal, Québec, information 729-0680. 2-5-74

PROPRIÉTÉS COMMERCIALES À VENDRE

VIEUX-MONTRÉAL
Place Royale
Attention hommes d'affaires! Voulez-vous déménager dans un endroit où l'atmosphère et les affaires progressent rapidement? Immeuble détaché de 4 magasins, en excellente condition. Ascenseur, air climatisé partout, stationnement pour 4 voitures. \$100,000. S'il vous plaît appelez Mme G. Tremblay 937-6597 ou 935-8541.

A.E. LePAGE & WESTMOUNT REALTIES INC.
Courtiers 2-5-74

PROPRIÉTÉS À VENDRE

POUR LA FAMILLE A LA PAGE, magnifique superbe triplex à Anjou, pierre et marbre. Faut voir. M.L.S. Louise Robillard 254-6083. Immeubles Westgate courtiers. 2-5-74

PROPRIÉTÉS À VENDRE

LUXUEUX DUPLEX, semi-détaché, style colonial, sur Paul Vanier près de Concorde et Pie IX. Terrain 46'x135' approximativement, bâtisse 30'x40'. piscine niveau du sol de 4 pieds profond. Tapis mur à mur partout sauf cuisine, lave-vaisselle, cuisinière et four électrique encastrés inclus. Propriété impeccable. M.L.S. Jean-Guy Racine 254-6083. Immeubles Westgate courtiers. 4-5-74

TERRAINS À VENDRE

CANTONS DE L'EST
Près Bromont, grands lots. Prix spécial avant-saison. Développement de récréation et investissement. 50 milles de Montréal. Prenez autoroute des Cantons de l'Est. Bromont sortie 44, traversez route 241, continuez 4 milles route Fulford-Foster. Informations sur place de 1 à 5 p.m. samedi, dimanche ou appelez **Montréal 845-3339**
DOMAINE LAC FULFORD 3-5-74

PARTICULIER, domaine Chantclair, autoroute directe, 16,000 p.c., vue 50 milles face piscine, plage privée sur lac, voisins chalets suisses. Prix \$5,500. Tél: rés: 288-6403, bureau: 866-8461, Alain Henot. 3-5-74

TERRES À VENDRE

TERRE DE 256 ARPENTS, avec pître de sable de 30 arpents, terre sablo-argile, grain naturel, impossible d'inonder. Avec roulant pour culture de fraise et 7 arpents en production cette année. Système d'irrigation couvrant 23 arpents, lac artificiel inépuisable et caveau à légumes. Peut vendre séparément. Cause maladie. Tél: 1-819-394-2176. 4-5-74

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

OU ENCADRÉES
• VOUS SEREZ TOUJOURS SATISFAIT DU SERVICE et du RÉSULTAT
844-3361
Compétence: **Mme Turgeon**

les MOTS CROISÉS du Devoir

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

Horizontalement

- Tendance à tout subordonner aux affaires d'argent.
- Herbe coupée et séchée pour la nourriture des animaux domestiques. — Jeu de cartes à emblèmes particuliers.
- Amas de filaments extraits de la tige du chanvre, du lin. — Réceptif quelconque.
- Personne qui parle ou qui écrit avec ironie. — Masse de pierre très dure.
- Contrat par lequel une personne s'engage à laisser à une autre la jouissance d'une chose pendant un certain temps. — Religieuse.
- Lui. — Variété de lévrier d'Afrique.
- Bière anglaise. — Absence de gêne. — Pronom personnel.
- Devenir terne. — Action de ruer.
- Maison de campagne. — Colombie-Britannique.
- Substance nécessaire, en très petite quantité, au fonctionnement des organismes vivants.
- Marquet. — Nom usuel du thymus du veau.
- Trois fois. — Sêpe «r une chose d'une autre.

Verticalement

- Inscription à une association, à un parti, à un organisme de sécurité sociale.
- Mercuriale annuelle. — Por-

tion d'un tout partagé entre plusieurs.
3—Personne qui vole avec adresse. — Personne qui vit seule, loin du monde.
4—Fruit à pulpe sucrée et savoureuse. — Avancer sur l'eau.
5—Formation d'un sigle.
6—Asseoir de nouveau. — Saison.
7—Très petite île. — Usages.
8—Chlore.
9—Comnu. — Mettra en gerbes.
9—Les miens. — Interjection.
— Dans la Russie tsariste, communauté villageoise qui avait la propriété collective des terres.
10—Fit durer longtemps. — Orient.
11—Sorte de mouche. — Saint dont on célèbre la fête de 18 novembre.
12—Maladie se manifestant par une augmentation du nombre des globules blancs dans le sang. — Art de lancer.

Solution d'hier

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
D O M M A G E A B L E S
E M A I L A X I T X E
S I B I R E P R A T I N
S R O A L I T O L E
O I S I L I O N S A I
U N I T A I R E C I L
D E T E S T A B L E T
E O R E T U I S S
R O T I E B L E A T E
B E N G U E U L L E R
V U E T R U S N O
A S T R A L X E N O N

AVEC LE PETIT ROBERT... PAS DE PROBLÈME

toronto

Faible activité

Les pétroles de l'ouest ont enregistré de faibles gains hier à la Bourse de Toronto où le marché a par ailleurs été modéré. En dépit du fait que les bénéfices déclarés en fin de trimestre soient les plus importants enregistrés, le volume total des transactions a été relativement faible. Ainsi, 1,67 million d'actions ont changé de main comparativement à 1,52 million lundi. Les gains ont été légèrement emportés sur les pertes par 243 contre 225 valeurs demeurant inchangées. Consolidated Bathurst, qui annonçait hier une hausse du prix de la tonne de papier vendue aux États-Unis, a gagné 1-8 et a terminé la séance à \$24 7-8. Parmi les valeurs gagnantes, il faut citer Atco A avec 7-8 pour \$16 1-4, Walker Gooderham A avec 3-4 pour \$44 3-4, Dome Pétre avec 3-4 pour \$31 5-8, Hollinger Mines, avec 1-1 1/2 pour \$35 1-2. Les principaux valeurs en baisse ont été: Banister Continental de 1 pour \$13, Royal Trust de 7-8 pour \$22 1-2, Cloutier de 3-4 pour \$28 3-4, Systems Dimensions de 5-8 pour \$5 3-8, Asarama Oil de 5-8 pour \$9 3-4 et Falconbridge Copper de 3-8 pour \$10 5-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for Toronto, including columns for 'Ventes Haut Bas Ferm. Ch.' and 'Ventes Haut Bas Ferm. Ch.' with various stock symbols and prices.

NOMINATION

Table of stock prices under the 'NOMINATION' section, listing various companies and their share prices.

Me Benoit Cartier Le Conseil d'Administration de la Compagnie Minière Québec Cartier a récemment annoncé la nomination de Me Benoit Cartier au poste de Secrétaire adjoint. Natif de Thetford, Québec, Me Cartier est diplômé en Droit de l'Université Laval à Québec en 1968. Il a joint en 1970 les rangs de la Compagnie Minière Québec Cartier à titre d'avocat. Me Benoit Cartier est membre du Barreau du Québec.

NOMINATION LA CORPORATION FINANCIERE CANADIENNE

M. Norris S. Griffon, Président du Conseil de La Corporation Financière Canadienne, est heureux d'annoncer la nomination de M. Zbig Ciura au poste de Vice-Président, Vérification Interne de la Compagnie. M. Ciura, C.A., est un diplômé de l'Université McGill où il a obtenu son B. Comm. Avant de se joindre au groupe de La Corporation Financière Canadienne le 1er avril dernier, M. Ciura était associé à une firme nationale de comptables agréés. Il est membre de l'Ordre des Comptables Agréés de la Province de Québec.

Dans ses nouvelles fonctions, M. Ciura a la responsabilité de la vérification interne de la Corporation Financière Canadienne et de ses filiales: CAFCO, spécialiste en factoring, leasing, financement commercial et à terme, et Continental Discount Corporation, offrant surtout les services de leasing, hypothèques et prêts aux consommateurs.

Table of stock prices under the 'NOMINATION LA CORPORATION FINANCIERE CANADIENNE' section, listing various companies and their share prices.

L'actualité économique

NOMINATION LA CORPORATION FINANCIERE CANADIENNE



M. Norris S. Griffon, Président du Conseil de La Corporation Financière Canadienne, est heureux d'annoncer la nomination de M. Zbig Ciura au poste de Vice-Président, Vérification Interne de la Compagnie. M. Ciura, C.A., est un diplômé de l'Université McGill où il a obtenu son B. Comm. Avant de se joindre au groupe de La Corporation Financière Canadienne le 1er avril dernier, M. Ciura était associé à une firme nationale de comptables agréés. Il est membre de l'Ordre des Comptables Agréés de la Province de Québec.

Dans ses nouvelles fonctions, M. Ciura a la responsabilité de la vérification interne de la Corporation Financière Canadienne et de ses filiales: CAFCO, spécialiste en factoring, leasing, financement commercial et à terme, et Continental Discount Corporation, offrant surtout les services de leasing, hypothèques et prêts aux consommateurs.

Table of stock prices under the 'NOMINATION LA CORPORATION FINANCIERE CANADIENNE' section, listing various companies and their share prices.

NOMINATIONS CHEZ DU PONT DU CANADA



M. R.J. Richardson, président de Du Pont du Canada, annonce les changements suivants dans la haute administration. M. I.D. Ritchie occupera désormais le poste de vice-président — marketing, et M. B.L. Turvolgyi, celui de vice-président — opérations. La compagnie a créé ces nouveaux postes en réponse à l'expansion considérable que ses activités ont prise au cours de dernières années.

M. Ritchie, jusqu'ici vice-président — opérations, aura maintenant la responsabilité des ventes et du marketing de la compagnie, et les groupes des fibres, des produits chimiques, des plastiques et des pellicules relèveront de lui. M. Turvolgyi, auparavant vice-président — développement général, dirigera, dans l'exercice de ses nouvelles fonctions, les groupes de la fabrication, de l'ingénierie et des achats.

Table of stock prices under the 'NOMINATIONS CHEZ DU PONT DU CANADA' section, listing various companies and their share prices.

indices de toronto

Table of Toronto indices including 'Indust. Aurifères Métaux Pétroles' and 'Changeement Cloture Semaine der.' with numerical values.

montréal

En hausse modérée

Les prix étaient généralement en hausse et le marché modéré hier à la Bourse de Montréal. Au total, 808,400 actions ont changé de main comparativement à 816,400 lundi. Les pertes ont été cependant emportées sur les gains par 96 contre 79 valeurs que 73 valeurs demeurant inchangées. Les valeurs les plus actives ont été dans le secteur industriel, Canada Celanese, qui ont pris 1-4 et ont terminé à \$6, dans le secteur des valeurs minières, Consolidated Louanna Gold Mines, en hausse de six cents et cotées en fin de séance à \$1,05 sur chacune des 49,025 actions vendues. Les valeurs pétrolières étaient les unes en hausse, les autres en perte; ainsi, Dome Petroleum a pris 7-8 pour se fixer à \$31 5-8, Pan Ocean Oil 3-4 à \$11 3-8, Imperial Oil 3-8 à \$37 1-4, Gulf Oil a perdu 1-4 et s'est fixé à \$30 3-4, Texaco Canada 1-4 à \$43 3-4. Pan Canadian Petroleum est demeuré inchangé à \$11 1-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for Montreal, including columns for 'Ventes Haut Bas Ferm. Ch.' and 'Ventes Haut Bas Ferm. Ch.' with various stock symbols and prices.

indices de montréal

Table of Montreal indices including 'Indust. Serv. publ. Banques Comb. Papiers' and 'Changeement Cloture Semaine der.' with numerical values.

new york

L'indécision règne

L'indécision a continué de prévaloir hier à Wall Street qui n'a ni dans un sens, ni dans l'autre, marqué le coup après le discours du président Nixon. Les analystes estiment qu'il faudra au moins un roulement dans la hausse des taux d'intérêt pour régler le marché. Malgré un faible niveau de transactions, on a noté des achats sélectifs qui ont permis à plusieurs titres vedettes de gagner quelques points. Les cuprifères étaient toujours bien orientées avec Copper Range plus 1-4. Faisaient également preuve de fermeté: les ordinateurs IBM plus 2-3, Honeywell plus 1-3, les chimiques Dupont plus 5-8 et les pharmaceutiques Merck plus 1-2. En revanche, on notait plutôt la baisse des télé-radio Motorola et Zenith moins 3-8 et les matériaux de construction. Les pétroles Atlantic plus en baisse, moins 9-8, les aéronautiques sauf General Dynamics plus 2 et le sidérurgie, étaient irréguliers. L'indice Dow Jones a clôturé à 836,75, soit une hausse de 1,33. Parmi les valeurs conjonctives inscrites à la Bourse de New York, Hiram Walker a pris 1-8 pour clôturer à \$46 5-8. Un gain à 1-4 et terminé à \$33. Dome Mines, 1-3 à \$155, Hudson Bay, 3-4 à \$22 3-4, Canadian Pacific, 1-2 à \$15 3-8. Alcan Aluminium et Massey Ferguson ont perdu, l'un 1-8 et l'autre 1-4 pour terminer la séance respectivement à \$34 1-8 et \$18.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for New York, including columns for 'Ventes Haut Bas Ferm. Ch.' and 'Ventes Haut Bas Ferm. Ch.' with various stock symbols and prices.

fonds mutuels

Table of mutual funds including columns for 'Ventes Haut Bas Ferm. Ch.' and 'Ventes Haut Bas Ferm. Ch.' with various fund names and prices.

Bourse américaine

Table of American stock prices including columns for 'Ventes Haut Bas Ferm. Ch.' and 'Ventes Haut Bas Ferm. Ch.' with various stock symbols and prices.

indices de new york

Table of New York indices including 'Ouv. Haut Bas Clôt. Chang.' and 'Industrielles Transport Serv. publ. Ensemble' with numerical values.

Le taux d'intérêt sur les dépôts garantis à court terme dépasse 10%

par Michel Nadeau

Il deviendra de plus en plus intéressant pour l'épargnant d'opter pour des placements à très court terme plutôt que sur une longue période. Ainsi, le rendement de ses dépôts garantis, investis durant deux à trois mois atteindra 10 1/8% suite à l'annonce hier par le Trust Royal du relevement des taux d'intérêts sur les certificats de placements garantis.

Cependant, en raison de l'incertitude du marché, les sommes déposées pour une période excédant un an rapportent au maximum 9 1/4% sauf pour ceux de cinq ans qui produiront un rendement de 9 1/2%. Le maintien de ce taux assez élevé indique le souci des compagnies prêteuses de conserver néanmoins un certain volume de dépôts à moyen terme afin d'alimenter leur marché de prêts hypothécaires, par exemple.

Un porte-parole du Trust Royal a mentionné également que les comptes d'épargne sans privilège de chèque rapporteront dorénavant 8 1/4% à leur bénéficiaire.

Cette augmentation va de pair avec un mouvement vers la hausse des taux hypothécaires qui ont grimpé hier de 1/4% dans le cas des prêts pour des fins résidentielles et de 1/2% pour ce qui est du financement de projets commerciaux.

Donc, le Trust Royal n'a pu résister à l'escalade des taux dans lequel il refusait d'entrer selon un communiqué émis il y a une dizaine de jours. Cette entreprise affirmait alors son intention de mettre un frein à cette situation et de maintenir son taux hypothécaire à 10 1/2%.

Cette hausse du rendement de l'épargne se répercutera sur le coût du crédit. C'est ainsi que la Banque Royale réclame à partir d'aujourd'hui un taux de 13.5% sur les prêts personnels.

Par ailleurs, c'est demain que les milieux financiers connaîtront les premiers effets de cette ascension des taux d'intérêt stimulée par l'augmentation de 1% du taux d'escompte de la Banque du Canada, an-

noncée le 14 avril dernier. Celle-ci publiera les statistiques sur le volume des prêts personnels consentis par l'ensemble des institutions financières au Canada dans la semaine qui a suivi le passage de 9 1/2 à 10% du taux d'intérêt préférentiel des banques.

La publication de ces données fournira un indice valable pour analyser la résistance de la demande à une augmentation du coût du loyer de l'argent. On sait que jusqu'à maintenant la gourmandise des emprunteurs s'est révélée insatiable allant jusqu'à une augmentation hebdomadaire de \$429 millions dans la semaine se terminant le 17 avril.

En relevant son taux d'escompte, la Banque centrale veut donner un signal d'alarme aux institutions financières afin qu'elles resserrent leur politique de prêts. L'intervention du 14 avril dernier était la sixième du genre en un an. Au début d'avril 1973, le taux d'escompte se situait à 4 1/4% alors qu'il atteint maintenant 8 1/4%.

Fin du contrôle des prix et salaires aux EU

par Michel Camus

WASHINGTON (AFP) — Les Etats-Unis sortent cette semaine de deux ans et demi de contrôles sur les prix et les salaires, très partagés sur l'utilité d'un remède qui les laisse avec une inflation record et une paix sociale menacée.

Après trente deux mois de contrôles sur les prix et les salaires incluant deux périodes de blocage, la Maison Blanche n'a pas insisté auprès du Congrès pour qu'il lui renouvelle les pouvoirs de prolonger l'expérience, qui a donc pris officiellement fin hier soir.

En fait les contrôles avaient commencé à être levés dès la fin de l'année dernière, secteur par secteur, et les Etats-Unis se retrouvent maintenant avec la plus forte inflation de l'après guerre (plus de 10 pour cent par an) et une relance des revendica-

tions salariales.

Les Américains découvrent ainsi, après d'autres, les avantages et les inconvénients des contrôles: capables d'un choc thérapeutique à court terme, ils deviennent à la longue de moins en moins efficaces, et il est plus pénible d'en sortir que d'y entrer.

En bref les contrôles imposés à partir du 15 août 1971 par le président Nixon pour accompagner un programme de défense du dollar, n'auront fait que retarder des hausses de prix inévitables dans un contexte mondial de pénuries.

Mais jusqu'à la fin 1972 les Etats-Unis ont réussi la performance de contenir la hausse des prix à moins de 5 pour cent par an.

Dans le secteur social l'impact des contrôles a été au moins aussi spectaculaire permettant sans doute aux Etats-Unis de revenir à un quasi plein-emploi. Ainsi les hausses de salaires qui dépassaient en moyenne 10 pour cent par an entre 69 et 71 ont été ramenées à 6 pour cent par an, grâce aux contrôles.

Mais à partir de 1973 les pressions inflationnistes ont fait éclater les contrôles, ou ce qu'il en restait puisqu'ils avaient déjà été assouplis. En même temps les premières pénuries apparaissaient alors que de nombreux secteurs agricoles et industriels préféraient exporter que de vendre aux Etats-Unis.

Le président Nixon décida, contre l'avis de ses conseillers et pour des raisons essentiellement politiques, de geler à nouveau les prix au milieu de 1973. Mais il devint vite évident que les contrôles ne pouvaient plus rien, et qu'il fallait revenir à la vérité des prix.

L'administration Nixon s'entretient maintenant au "piloteage à vue", s'en remettant à la réserve fédérale pour lutter contre l'inflation par des restrictions de crédits.

Malgré un taux d'inflation qui dépasse depuis le début de l'année 13 pour cent par an, il est douteux que l'administration Nixon prenne les risques politiques et économiques de recourir à de nouvelles formes de contrôle dans un proche avenir.

Mais la leçon de cette première expérience américaine de politique des revenus en temps de paix n'est pas perdue pour tout le monde, et il n'est pas exclu que le Congrès impose son propre programme anti-inflation, si cela s'avère politiquement payant.

faits et projets

Soma ou Canadair?

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre, a admis que la compagnie General Motors étudie sérieusement la possibilité de construire les autobus destinés à la Communauté urbaine de Montréal, dans les usines de la compagnie Canadair, à ville Saint-Laurent. Monsieur Saint-Pierre avait déjà annoncé que ces 500 autobus seraient construits à l'usine Soma de Saint-Bruno.

Au cours d'une entrevue accordée lundi à une station de télévision de Montréal (CFTM), M. Saint-Pierre a reconnu que les usines de Canadair offraient plusieurs avantages sur celles de Saint-Bruno, du fait notamment que des autobus avaient déjà été construits. Selon M. Saint-Pierre, General Motors fera connaître dans une dizaine de jours l'emplacement choisi pour la construction des autobus.

Mer du Nord

British Petroleum a découvert dans le secteur d'Argyll, dans la Mer du Nord, au nord-est de la Grande Bretagne, de nouvelles poches de pétrole qui pourraient accroître sensiblement les réserves antérieurement mises au jour. La production commercialisée doit, selon les prévisions, commencer en septembre prochain, à un régime de 35.000 barils par jour, ce sera le premier gisement de la partie britannique de la Mer du Nord à entrer en opération. Son débit est relativement modeste comparé à ceux de Brent et de Ninian qui pourraient atteindre 400.000 barils par jour, selon les estimations. Rio Tinto Zinc est un des principaux actionnaires du groupe (25%).

Du Pont Canada

Du Pont du Canada a divulgué son intention d'accroître substantiellement au coût de \$2.300.000, la capacité de production de son usine de fibre acrylique "Orlon de Maitland (Ontario). L'"Orlon" sert à la confection de tricots, de tissus duveteux et d'une variété d'articles de fournitures de maison.

Dés que les nouvelles installations seront mises en marche à la fin de 1975, la capacité de l'usine, qui est la seule à fabriquer de la fibre acrylique au Canada, augmentera de vingt pour cent environ. Le complexe de Maitland qui compte environ 830 employés, produira aussi les produits intermédiaires du nylon, la fibre extensible "Lycra", et une variété de produits chimiques.

Ford

Le deuxième constructeur automobile américain Ford vient à son tour d'annoncer une baisse spectaculaire de ses bénéfices pour le premier trimestre de l'année, moindre cependant que celles de ses concurrents. Après General

Motors et Chrysler qui avaient fait état en début de semaine d'une diminution de leurs bénéfices de 85 et 98 pour cent, Ford a annoncé une baisse de 65 pour cent de ses profits par rapport au premier trimestre de 1973.

Les ventes mondiales de Ford pendant les trois premiers mois de l'année sont tombées à 5.5 milliards de dollars, pour 1.376.000 unités vendues soit une baisse de 11 pour cent en valeur et de 17 pour cent en volume sur l'année dernière. Au cours du premier trimestre la moitié des ventes de Ford aux Etats-Unis ont portées sur les cinq plus petits modèles de la gamme, dont la Capri importée d'Allemagne.

BM-RT Realty

BM-RT Realty Investments a réalisé des bénéfices nets de 25.03 cents par unité pour le premier trimestre de 1974, contre 24.30 cents pour le trimestre précédent. Le président du conseil, M. Howard Ross, a déclaré que l'augmentation s'explique par la hausse des taux d'intérêts sur les hypothèques achetées pour maintenir le portefeuille.

Du Pont Canada

Du Pont du Canada a divulgué son intention d'accroître substantiellement au coût de \$2.300.000, la capacité de production de son usine de fibre acrylique "Orlon de Maitland (Ontario). L'"Orlon" sert à la confection de tricots, de tissus duveteux et d'une variété d'articles de fournitures de maison.

Dés que les nouvelles installations seront mises en marche à la fin de 1975, la capacité de l'usine, qui est la seule à fabriquer de la fibre acrylique au Canada, augmentera de vingt pour cent environ. Le complexe de Maitland qui compte environ 830 employés, produira aussi les produits intermédiaires du nylon, la fibre extensible "Lycra", et une variété de produits chimiques.

NOMINATIONS



Jean-Claude Bertrand



Jean-Paul Emond

Monsieur Ernest St-Arnaud, président de Ernest St-Arnaud Inc., courtiers en alimentation, est heureux d'annoncer les deux nominations suivantes: — Monsieur Jean-Claude Bertrand, C.A., au poste de contrôleur de la compagnie. Avant cette nomination, il était un associé de la maison Raymond, Chabot, Martin, Paré & Associés, C.A. — Monsieur Jean-Paul Emond, au poste de directeur de l'informatique. Avant cette nomination, il occupait la fonction de comptable de la compagnie.

Imperial Oil

Un outillage complexe visant à enlever le soufre du pétrole brut sera mis en place à la raffinerie de l'Imperial Oil à Dartmouth en Nouvelle-Ecosse. La construction de ce matériel se fera au coût de \$9 millions et débutera au mois de septembre prochain.

Les heures de travail

Du temps-monnaie au temps-loisir

par Michel Guénard

Si le temps c'est de l'argent, il semble que l'on veuille travailler de moins en moins longtemps à un salaire de plus en plus élevé. La contraction de la semaine de travail ouvrirait la porte à ce nouveau Eden qui s'inscrit en filigrane de toutes les conventions collectives: le loisir. Devant les hommes d'affaires de la Chambre de commerce de Montréal, le président du Conseil économique du Canada, M. André Raynaud, a tracé hier la "genèse historique" de ce nouveau concept de la "féniatère" où le travailleur préfère sacrifier du temps-monnaie pour du temps-loisir.

Au cours d'une présentation audio-visuelle, le professeur Raynaud a fait ressortir les grandes lignes de force qui sont à la base de cette profonde mutation qui, du carcan industriel du XIX siècle à nos jours, a vu la semaine de travail passer de 64 à moins de 40 heures. "Pendant cette période de près d'un siècle, la durée hebdomadaire de travail a été écourtée de 24 heures dans le secteur manufacturier, soit une réduction de 58%", de préciser M. Raynaud.

Cette tendance séculaire des heures normales de travail est caractérisée par trois phases

distinctes au cours desquelles le "grignotement des heures" ne s'est pas fait à un rythme monotonique. L'effort vers une réduction des heures ouvrières a été surtout évident au cours des vingt premières années du siècle et dans la période postérieure à la seconde grande guerre. L'entre-deux guerres, marqué par la dépression économique n'a laissé que peu de jeu aux négociateurs syndicaux pour abaisser la semaine-horaire.

Cependant note le professeur Raynaud, "depuis la fin de la seconde guerre, la diminution des heures normales de travail s'est effectuée moins rapidement; cinq heures au cours de

la période 1947-67, dont la majeure partie avant 1957." Ce phénomène traduirait les préférences des gens pour une réduction des horaires de travail sous une forme écourtée.

Le président du Conseil économique du Canada a longuement élaboré sur les multiples causes de cette lente mais constante baisse du fardeau de travail imposé aux ouvriers. Il retient trois facteurs prédominants: la pression des syndicats à jouer le tandem "baisse des heures ouvrières et augmentation du taux horaire"; la venue des femmes sur le marché du travail a bouleversé les schémas traditionnels du partage

des tâches; finalement, les changements intervenus dans la structure industrielle ont déplacé la main-d'oeuvre du secteur primaire vers celui du secondaire, voire des services publics et privés.

Si l'on croit que la semaine de travail va aller en décroissant, M. Raynaud nous prévient qu'une nouvelle tendance se fait jour à l'effet d'allonger les congés payés (journées statutaires) ainsi qu'à demander des vacances annuelles prolongées. Selon l'économiste, les statistiques canadiennes montrent qu'en 1972, plus de 28% des employés à la production profitaient en moyenne de quatre semaines de vacances payées contre 2.8% en 1951; la relation est de 30 à 2.7% dans le cas des employés de bureau du secteur de la fabrication.

En regard du taux d'activité de la population suivant les tranches de la pyramide d'âge, le professeur Raynaud a montré que l'élevation du niveau de qualification et la généralisation de la scolarité ont eu pour effet de raccourcir la durée du travail si l'on examine la période 1953-73. Ainsi, le taux d'activité a chuté de 9 points parmi les hommes de 14 à 24 ans, et de 7 points parmi ceux de 20 à 24 ans. Par contre chez les femmes, les deux groupes d'âge laissent voir une avance dans le taux d'activité malgré une scolarisation plus poussée.

Dépassant le seul strictement quantitatif, l'économiste a abordé l'aspect plus délicat du travail perçu d'un point de vue qualitatif, à la manière des psychologues industriels. Il a diagnostiqué que "les problèmes relatifs à la satisfaction ou à la non-satisfaction au travail se traduisent par des changements d'attitude et de motivations à l'égard de ce même travail, par la désaffection, les taux d'absentéisme et la rotation accélérée de la main-d'oeuvre".

Devant le travail à la chaîne, l'ennui et la monotonie des tâches parcellaires, les déplacements résidence-travail de plus en plus longs, M. Raynaud a exhorté les hommes d'affaires à "enrichir et améliorer le contenu du travail de leurs employés." Selon M. Raynaud, deux systèmes de réaménagement dans l'allocation du temps de travail font présentement leur apparition: le système des heures flexibles ou personnalisées et la semaine de travail comprimée.

Le premier permet au travailleur d'éviter la congestion aux heures d'affluence, d'échelonnez ses heures de repas, de coordonner son horaire avec les divers membres de sa famille, etc. Du point de vue de l'employeur, cette approche du travail réduirait l'absentéisme et le nombre d'accidents de travail, améliorant d'autant la production des usines.

M. Raynaud croit par contre que l'adoption de la semaine comprimée de quatre jours de 40 heures "conduirait à l'émergence d'un autre mode de vie." Dans cette perspective du "choc du futur", le président du CEC a simplement rappelé qu'en l'an 2000 et plus, l'espérance de vie sera de 90 ans d'après Fourastié et que chaque tranche de vie sera bien définie: 30 ans réservés à la croissance et à l'éducation; un autre 30 ans de travail pour finalement arriver à une période de 30 années de retraite!

Les hommes d'affaires accueillent favorablement le contrôle des profits

Les membres du monde des affaires, à Montréal, ont généralement fait l'éloge de la nouvelle loi fédérale visant à contrôler les profits excessifs, mais ont exprimé certaines réserves, notamment à savoir que cette loi devrait être limitée aux abus.

M. Roger Carbonneau, président de la Chambre de Commerce du district de Montréal, est d'avis que ce contrôle est nécessaire.

"Personne ne peut s'opposer au contrôle des profits abusifs", dit-il. "La libre entreprise n'est pas assés libre qu'elle l'était il y a cent ans..." Mais il a ajouté que le contrôle devrait être administré avec précaution, car les profits sont nécessaires pour

attirer les investissements dans les entreprises.

"A cause de la situation économique d'il y a quatre ou cinq ans", souligne M. Carbonneau, "les profits étaient minces et le monde des affaires n'était pas en mesure d'investir de l'argent à des fins de productivité plus grande. Les problèmes actuels de pénurie sont la conséquence de cette situation."

Mme Judith Maxwell, économiste de Montréal, a déclaré que même si elle n'aime pas les tentatives d'intervention de l'Etat dans le mécanisme des prix, la décision du gouvernement a du sens, du moins en reliant ce mécanisme aux marges de profit plutôt qu'aux niveaux de prix en lui-même.

Selon Mme Maxwell, la législation nouvelle libérera l'industrie canadienne de l'obligation d'obtenir la permission du gouvernement pour des augmentations légitimes basées sur la hausse des coûts et la pénurie des approvisionnements.

M. Richard Lafferty, président d'une maison de placements, a qualifié de raisonnables les contrôles proposés.

"Il faut de tels contrôles, dit-il, pour éviter que certaines compagnies profitent de la situation pour se livrer à l'exploitation". Mais il recommande que le gouvernement se montre flexible pour établir ses critères de prix et de profits, "afin de ne pas nuire aux maisons d'affaires qui ne font que ce qu'elles doivent faire".

bles les contrôles proposés. "Il faut de tels contrôles, dit-il, pour éviter que certaines compagnies profitent de la situation pour se livrer à l'exploitation". Mais il recommande que le gouvernement se montre flexible pour établir ses critères de prix et de profits, "afin de ne pas nuire aux maisons d'affaires qui ne font que ce qu'elles doivent faire".

M. Richard Lafferty, président d'une maison de placements, a qualifié de raisonnables les contrôles proposés.

"Il faut de tels contrôles, dit-il, pour éviter que certaines compagnies profitent de la situation pour se livrer à l'exploitation". Mais il recommande que le gouvernement se montre flexible pour établir ses critères de prix et de profits, "afin de ne pas nuire aux maisons d'affaires qui ne font que ce qu'elles doivent faire".

M. Richard Lafferty, président d'une maison de placements, a qualifié de raisonnables les contrôles proposés.

"Il faut de tels contrôles, dit-il, pour éviter que certaines compagnies profitent de la situation pour se livrer à l'exploitation". Mais il recommande que le gouvernement se montre flexible pour établir ses critères de prix et de profits, "afin de ne pas nuire aux maisons d'affaires qui ne font que ce qu'elles doivent faire".

M. Richard Lafferty, président d'une maison de placements, a qualifié de raisonnables les contrôles proposés.

"Il faut de tels contrôles, dit-il, pour éviter que certaines compagnies profitent de la situation pour se livrer à l'exploitation". Mais il recommande que le gouvernement se montre flexible pour établir ses critères de prix et de profits, "afin de ne pas nuire aux maisons d'affaires qui ne font que ce qu'elles doivent faire".

M. Richard Lafferty, président d'une maison de placements, a qualifié de raisonnables les contrôles proposés.

"Il faut de tels contrôles, dit-il, pour éviter que certaines compagnies profitent de la situation pour se livrer à l'exploitation". Mais il recommande que le gouvernement se montre flexible pour établir ses critères de prix et de profits, "afin de ne pas nuire aux maisons d'affaires qui ne font que ce qu'elles doivent faire".

M. Richard Lafferty, président d'une maison de placements, a qualifié de raisonnables les contrôles proposés.

"Il faut de tels contrôles, dit-il, pour éviter que certaines compagnies profitent de la situation pour se livrer à l'exploitation". Mais il recommande que le gouvernement se montre flexible pour établir ses critères de prix et de profits, "afin de ne pas nuire aux maisons d'affaires qui ne font que ce qu'elles doivent faire".

M. Richard Lafferty, président d'une maison de placements, a qualifié de raisonnables les contrôles proposés.

"Il faut de tels contrôles, dit-il, pour éviter que certaines compagnies profitent de la situation pour se livrer à l'exploitation". Mais il recommande que le gouvernement se montre flexible pour établir ses critères de prix et de profits, "afin de ne pas nuire aux maisons d'affaires qui ne font que ce qu'elles doivent faire".

M. Richard Lafferty, président d'une maison de placements, a qualifié de raisonnables les contrôles proposés.

"Il faut de tels contrôles, dit-il, pour éviter que certaines compagnies profitent de la situation pour se livrer à l'exploitation". Mais il recommande que le gouvernement se montre flexible pour établir ses critères de prix et de profits, "afin de ne pas nuire aux maisons d'affaires qui ne font que ce qu'elles doivent faire".

M. Richard Lafferty, président d'une maison de placements, a qualifié de raisonnables les contrôles proposés.

"Il faut de tels contrôles, dit-il, pour éviter que certaines compagnies profitent de la situation pour se livrer à l'exploitation". Mais il recommande que le gouvernement se montre flexible pour établir ses critères de prix et de profits, "afin de ne pas nuire aux maisons d'affaires qui ne font que ce qu'elles doivent faire".

M. Richard Lafferty, président d'une maison de placements, a qualifié de raisonnables les contrôles proposés.

"Il faut de tels contrôles, dit-il, pour éviter que certaines compagnies profitent de la situation pour se livrer à l'exploitation". Mais il recommande que le gouvernement se montre flexible pour établir ses critères de prix et de profits, "afin de ne pas nuire aux maisons d'affaires qui ne font que ce qu'elles doivent faire".

De fortes hausses de prix de l'acier sont inévitables

NEW YORK (AFP) — De fortes hausses de prix de l'acier paraissent inévitables dans un proche avenir aux Etats-Unis.

La revue Iron Age écrit cette semaine que les conditions sont réunies et que le moment paraît propice pour des hausses atteignant 10 à 15 pour cent en moyenne.

La revue cite les facteurs suivants: — Hausse des coûts de 13 pour cent en moyenne entre mars et juin. Ces estimations ne prennent pas en compte les hausses de salaires contenues dans la convention collective qui vient d'être signée.

— Pressions de certains clients qui souhaitent éliminer une demande marginale.

— Fin officielle des contrôles sur les prix aux Etats-Unis à partir du 1er mai.

— Situation internationale favorable, les prix européens étant notamment très supérieurs aux prix américains, alors que les Japonais se rapprochent des prix mondiaux.

— Hausse des coûts de 13 pour cent en moyenne entre mars et juin. Ces estimations ne prennent pas en compte les hausses de salaires contenues dans la convention collective qui vient d'être signée.

— Pressions de certains clients qui souhaitent éliminer une demande marginale.

obligations

Les prix étaient généralement actifs et les activités intensifiées hier sur le Marché canadien des obligations.

Les obligations du Canada ont pris 10 cents et celles à long et moyen terme des gouvernements ont gagné 1-4 de point. Les obligations des provinces ont pris de 1-4 à 3-8. Les obligations des sociétés sont demeurées inchangées.

L'argent au jour le jour était disponible à un taux de 7 1-2 pour cent. Aucun bon du Trésor fédéral n'était disponible.

Algonquin Steel Corp.; pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, \$4,198,474-\$1,05 l'action, contre \$5,190,000-45 cents.

Campbell Red Lake Mines; pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, \$1,533,524-38 cents.

Canadian General Electric; pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, \$500,000-6 cents l'action, contre \$3,9 million-47 cents.

Canadian Homestead Oils; pour les neuf mois qui se sont terminés le 28 fév. dernier, \$351,000-6.6 cents l'action, contre \$178,000-3.5 cents.

Canadian Pacific Investments; pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, \$27,3 millions-49 cents l'action, contre \$15.3 millions-28 cents.

Dome Mines; pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, \$6,141,992-\$1.17 l'action, contre \$2,271,587-\$1.17.

Dome Petroleum; pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, \$6,625,000, contre \$1,880,000.

Ford Canada; pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, \$42.4 millions-\$5.11 l'action, contre \$42.4 millions-\$5.11.

Metropolitan Trust; pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, \$258,000-43 cents l'action, contre \$285,000-46 cents.

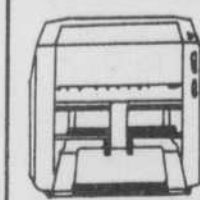
MONTREAL — La parité du dollar américain avec la devise canadienne a perdu 1-5 hier et a clôturé à \$0.95 22-25. De son côté, la livre sterling a perdu 27-100 et, à la fermeture des cours, se fixait à \$2.31 et 22-25.

A New York, le dollar canadien a pris 11-50 et était coté à \$1.04 3-10. La livre fléchissait de 1 13-20 et terminait la séance à \$2.41 17-20.

MONTREAL — La parité du dollar américain avec la devise canadienne a perdu 1-5 hier et a clôturé à \$0.95 22-25. De son côté, la livre sterling a perdu 27-100 et, à la fermeture des cours, se fixait à \$2.31 et 22-25.

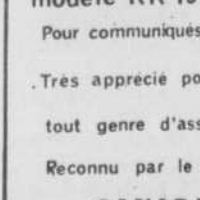
A New York, le dollar canadien a pris 11-50 et était coté à \$1.04 3-10. La livre fléchissait de 1 13-20 et terminait la séance à \$2.41 17-20.

Le plus économique des moyens d'impression UN PETIT DUPLICATEUR A L'ENCRE



Facile d'opération
Pour utilisation occasionnelle
Impression sur papier ordinaire

UN DUPLICATEUR A L'ALCOOL



Très apprécié pour
toute genre de association
Reconnu par le ministère de l'éducation

CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
7035, AVE. DU PARC TEL: 270-1141
MONTRÉAL, CANADA H3N 1X7

NOUS DÉFIONS TOUTE COMPÉTITION



MAVERICK 1974

2 portes sedan, option de valeur moteur 250, 6 cylindres, automatique, servo-direction, freins à disques, radio AM, suspension robuste.

\$10885 par mois

Aucune limite de millage
Contrat de 3 ans, assurance
et licence en surplus

PINTO
3 portes, 2300cc, dégivreur électrique, pneus blancs, radio AM, enjoliveurs de roues.

\$9975 par mois

GALAXIE
2 portes hardtop

\$12975 par mois

GRAN TORINO
2 portes hardtop, 351, 678x14 blancs, automatique, servofreins, dégivreur électrique, radio AM, suspension robuste, grands enjoliveurs de roue

\$12575 par mois

AUTRES MODÈLES FORD DISPONIBLES SUD LOCATION INC.

320, est, ST-CHARLES Longueuil

Claude Ferragne, anti-héros à l'image de la fierté québécoise

par André Tardif

Claude Ferragne n'en veut pas du tout aux athlètes à \$100,000 par année. Même plus, il n'a probablement jamais songé à se comparer à eux. Il parle plus volontiers de ses camarades étudiants n'ayant pas la même veine que lui: bourse fédérale de \$1,800 à titre d'étudiant-athlète, voyages périodiques à l'étranger toutes dépenses payées, et cette attention un peu spéciale dont il fait l'objet. Athlète par excellence au Québec en 1973, déjà considéré malgré ses 21 ans seulement comme l'un des meilleurs sauteurs en hauteur au monde, l'un des grands espoirs canadiens aux Jeux Olympiques de Montréal en 1976, Ferragne est presque un anti-héros pour quiconque voudrait en faire une vedette. Qui apprend à le connaître l'identité d'embée à cette fierté québécoise qu'on voit s'affirmer dans tous les domaines: il est d'une simplicité désarmante, il exulte d'une confiance sereine,

il saute parce qu'il aime ça, et il ne veut donner d'autre conseil aux jeunes sinon leur dire de faire ce qu'ils aiment. Eut-il choisi de faire carrière professionnelle dans les sports, il ne fait aucun doute que Ferragne aurait peut-être déjà atteint ce plateau des \$100,000 annuels, barème par lequel, dans notre contexte nord-américain, on juge trop volontiers la valeur d'un homme. Mais cela semble être la dernière de ses préoccupations. Comme tout bon étudiant, il doit plutôt songer à se trouver un travail d'été: sa bourse ne couvre que l'essentiel. Il doit également poursuivre un entraînement rigoureux: on sélectionnera bientôt une équipe nationale d'athlétisme invitée à entreprendre une tournée de six semaines en Europe à la mi-juin, et il ne veut pas rater cette occasion, même au risque d'y perdre son emploi d'été.

Son "exil"
Son entraînement est sa raison d'être, à part sa petite amie évidemment, et ses études. Il vient de terminer la première année d'un cours d'éducation physique de trois ans à l'université Laval. Montréalais de naissance, il aurait tout aussi bien pu demeurer dans la métropole afin de poursuivre des études identiques. Pourquoi a-t-il choisi la vieille capitale, avec tout ce que cela entraîne de frais additionnels? "C'est le seul endroit au Québec où je pouvais m'entraîner durant les mois d'hiver, au pavillon d'éducation physique et de sports", dira-t-il. Il a même accepté de se séparer de son entraîneur Michel Portman, un sauteur d'origine suisse établi à Montréal depuis quelques années. "Nous pouvons heureusement nous rencontrer à l'occasion. C'est essentiel pour

moi parce que Michel et moi avons le même style, et il est en mesure de me guider plus que quiconque au pays". Comment accepte-t-il ce rôle de figure de proue de l'athlétisme québécois qu'on lui fait jouer? "Si ce n'était pas moi, c'en serait un autre", répond-il tout simplement. Entre-temps, il se prête volontiers aux exigences de son titre. On le retrouvait, tout heureux d'en être, au récent "coursethon" en faveur de l'athlétisme dans Laval. Il semblait même un peu incrédule de se retrouver en compagnie de Richard Garneau, Pierre Nadeau, André Payette et Roger Joubert, pour ne nommer que ceux-là parmi un fort groupe de coureurs prestigieux. On retrouvera Ferragne à plusieurs autres manifestations avant son départ, car il est sollicité de toutes parts. Il ne peut surtout éviter les journalistes aux questions nombreuses. Ça ne l'effraie pas du tout, mais à la condition

qu'ils lui accordent un peu de répit. Il raconte, avec un sourire magnanime, comment, alors qu'il était en pleine période de conditionnement et concentré totalement juste avant une compétition, il avait été apostrophé par un confrère. "Je lui ai dit de revenir me voir après l'épreuve, puis je lui ai donné le dos. Il n'est pas revenu et n'a pas été très gentil pour moi le lendemain dans son journal." Au Forum plus récemment, à l'occasion de la rencontre France-Canada, une consœur est allée le retrouver après l'épreuve qu'il venait de gagner haut la main, en lui disant qu'elle était un peu déçue de sa performance. "Que voulez-vous répondre à une telle remarque, surtout lorsqu'on a fait son grand possible?" Ferragne est prêt à se prêter candidement à tout ce qu'on exige de lui, mais pas juste avant une compétition. Il ne diffère d'ailleurs là en rien aux athlètes

professionnels les mieux rémunérés. Devrait-on lui manquer de respect parce qu'il a choisi l'amateurisme? Son père parle certes du cadet d'une famille de cinq enfants, trois garçons et deux filles. Mais il est également fier d'une de ses filles, actuellement au service de SUCO au Pérou à titre de diététicienne. "C'est le seul sportif de la famille, dit M. Ferragne de Claude. Quant à moi, plus jeune, je me rendais en bicyclette de mon domicile de Montréal-Nord à la place d'Armes. J'ai essayé de bâtir un foyer où tous mes enfants se sentiraient bien, et je crois avoir réussi." Claude Ferragne, en effet, se sent bien. Et lorsque sa carrière d'athlète amateur sera terminée, il deviendra sans doute éducateur physique et servira alors de modèle, comme aujourd'hui, pour toute une jeunesse en quête d'une vie significative.

Les Bruins accèdent à la finale et les Rangers font face à l'élimination

CHICAGO (AP) — Gregg Sheppard a compté avec 1:49 à faire dans le match et les Bruins de Boston ont remporté une victoire de 4-2 hier soir.

Les Remparts sont champions

QUÉBEC (CP) — Les Remparts de Québec ont accédé à la finale de la coupe Memorial, emblème du championnat canadien de hockey junior, en éliminant les Éperviers de Sorel à la suite d'une victoire de 8-4 remportée hier en finale de la ligue Majeure du Québec. Les Remparts ont ravi la série quatre victoires à deux.

Les vainqueurs, qui ont terminé au deuxième rang en saison régulière derrière les Éperviers, ont pris les devants 4-0 après le premier tiers avant d'accroître cette priorité à 7-1 après le deuxième vingt. Les Remparts se rendront à Calgary afin d'affronter dans un tournoi rotation les Black Hawks de St-Catharines et les Pats de Regina, respectivement champions de la ligue Majeure de l'Ontario et de la ligue Majeure de l'Ouest. Une foule de 12,231 personnes a assisté au match d'hier.

éliminant ainsi les Black Hawks de Chicago en demi-finale de la coupe Stanley. Sheppard, dont c'était le 9e but des éliminatoires, a marqué après avoir complété une stratégie de l'arrière Dallas Smith. Phil Esposito a compté le dernier but des Bruins dans un filet désert. Les Bruins affronteront maintenant le vainqueur de la série opposant les Flyers de Philadelphie aux Rangers de New York.

Les Hawks ont pris les devants 1-0 grâce à un but de Cliff Koroll en première période. Cependant deux filets de Don Marcotte en deuxième période ont donné aux Bruins une priorité d'un but avant que Len Frig ne compte au début du dernier tiers. Sheppard et Esposito devaient toutefois sceller l'issue de la rencontre.

1ère période
1—CHICAGO: Koroll (2)
Mikita, Gagnon 7:16
Punitions: Smith B, Koroll C 2:37, Hodge B 7:27, Schmauts B 17:38, Marks C 20:00.

2ème période
2—BOSTON: Marcotte (2)
O'Reilly, Orr 5:59
3—BOSTON: Marcotte (3)
Vadnais, O'Reilly 10:05
Punitions: Remond C 10:24, Vadnais B 10:46, Orr B, Mikita C 13:30, Sims B 14:58, Gilbert B servie par Savard, Marks C 19:01.

3ème période
4—CHICAGO: Frig (1)
Mikita, Redmond 4:18
5—BOSTON: Sheppard (9)
Smith 18:11
6—BOSTON: Esposito (7)
Orr 18:44
Punitions: Hodge B 2:59, White C mineure, inconduite 12:00.

Lancers par
BOSTON 6 16 9-31
CHICAGO 11 7 9-27
Gardiens: Gilbert (B); Esposito (C).
A—16,666.

Flyers 4, Rangers 1
PHILADELPHIE PC — Les Flyers de Philadelphie ont retrouvé le chemin de la victoire hier soir en triomphant des Rangers de New York 4-1 dans leur série demi-finale de la coupe Stanley.

Le gain a procuré une avance de 3-2 aux Flyers dans la série, dont le match sera disputé à New York demain soir. En l'emportant, les Flyers ont dû revenir de l'arrière, après que Peter Stelmowski eut compté pour les visiteurs dans le premier engagement.

Mais les Flyers ont répliqué avec deux buts par Rick MacLeish, le deuxième dans un filet désert à 35 secondes de la fin du match. Tom Bladon, utilisé comme remplaçant de Barry Ashbee, victime d'une blessure à l'oeil droit dimanche, a permis aux

Flyers d'égaliser les chances à 1-1 à 6:39 de la 2e reprise. Simon Nolet a donné une avance de 3-1 aux locaux dans la 3e période. Le match a produit le meilleur jeu de la série. Après une rude première période, où l'arbitre Bob Myers a imposé 36 minutes de punitions, dont 25 aux Flyers, les clubs s'en sont tenus au hockey.

Dave Schultz, des Flyers, a toutefois réussi à établir un nouveau record de punitions dans les séries avec un total de 98 minutes en récoltant une mineure, une majeure et une inconduite à la suite d'une bagarre avec Stelmowski dans le premier engagement. Il a ainsi dépassé le total de 79 minutes écoupées par John Ferguson, des Canadiens, en 1969.

1ère période
1—RANGERS: Stelmowski (5)
MacGregor, Rolfe 6:16
Punitions: Clarke P 1:21, Saleski P 2:56, Vickers R 6:58, Van Impe P 9:55, Dupont P 10:51, Stelmowski R mineure, majeure, Schultz P mineure, majeure, inconduite 13:57, Vickers R 15:48.

2ème période
2—PHILADELPHIE: Bladon (3)
Lonsberry, Dornhoefer 6:39
3—PHILADELPHIE: MacLeish (9)
Dupont 17:39
Punitions: Kindrachuk P 15:04, Stelmowski R 19:22.

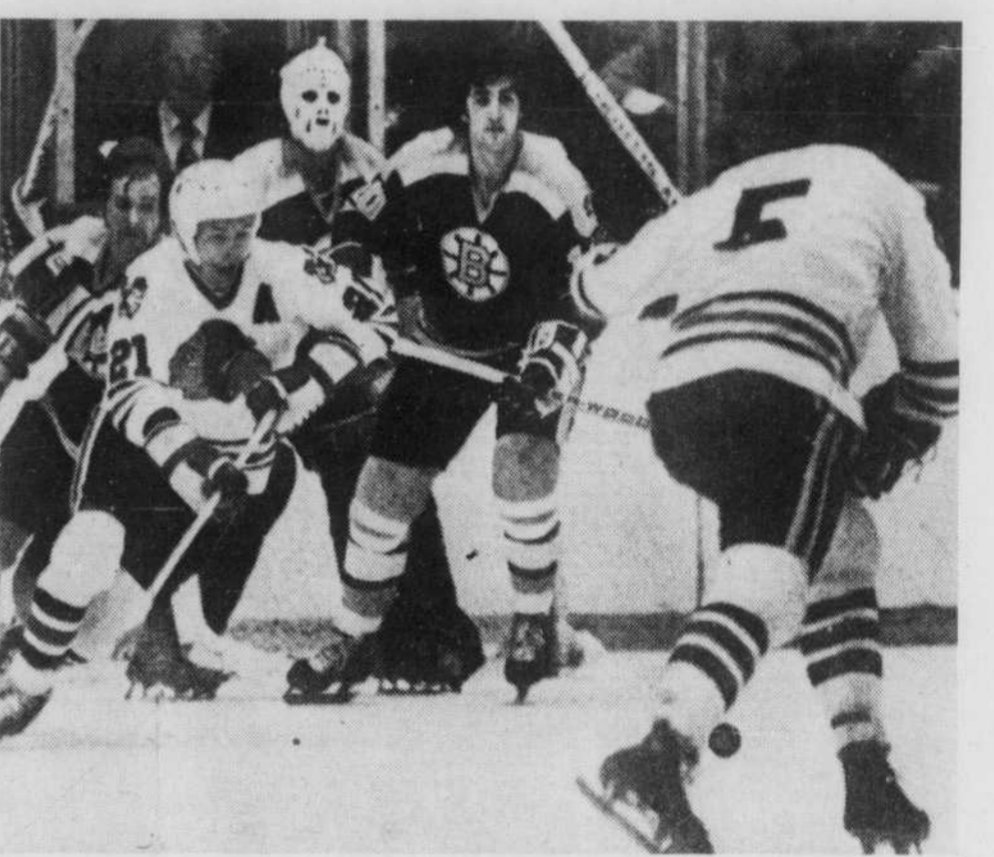
3ème période
4—PHILADELPHIE: Nolet (1)
Joe Watson, Flett 8:05
5—PHILADELPHIE: MacLeish (10)
Clarke, Jim Watson 19:27

Lancers par
Rangers NY 10 11 7 — 28
Philadelphie 5 14 9 — 28
Gardiens: Giacomini (R); Parent (P).
A—17,007.

Toros 7, Cougars 6

1ère période
1—TORONTO: Carleton (2)
Sentes 1:51
2—TORONTO: Trotter (2)
Gibbons 14:37
3—CHICAGO: Mavety (3)
Lindington, Backstrom 14:59
4—CHICAGO: Paiement (5)
Popiel, Stapleton 16:19
Punitions: Amodeo T mineure double, Popiel C 4:06, Gordon C, Morris C, Riecky T 14:07, Amodeo T 15:54, Mavety C 16:34, Leduc T inconduite, Magga O 17:24.

2ème période
5—TORONTO: Simpson (3)
Selby 3:39
6—TORONTO: Trotter (3)
Gibson, Dillon 6:42
7—CHICAGO: Benselock (2)
Rochon, Coates 8:34
8—CHICAGO: Popiel (5)
Paiement, Hardy 10:48
9—TORONTO: Leduc (4)
Trotter, Dillon 11:58
10—TORONTO: Trotter (4)
Dillon, Leduc 14:15
11—TORONTO: Sentes (5)
Carleton 19:49
Punitions: Amodos T 9:18, Lindington C 11:45.



Stan Mikita (21) et Phil Russell (5) des Black Hawks de Chicago font en direction de la rondelle pendant que Gregg Sheppard, le gardien Gilles Gilbert et l'arrière Carol Vadnais, des Bruins de Boston, paraissent complètement impuissants. (Téléphoto AP)

Torre mène les Cards à une victoire de 7-2

ST-LOUIS (AP) — Joe Torre a mis fin à une profonde léthargie en claquant trois simples dans une victoire de 7-2 des Cards de St-Louis contre les Braves d'Atlanta, hier soir. Malgré la défaite des Braves le vétéran Hank Aaron a frappé le 720e circuit de sa carrière et son 7e de la saison.

Peterson (1-0), Beene 7e et Duncan, Blylevin (2-3), Corbin 5e, Bergmeier 8e et Hundley.
CC-Cleveland, Duffy 2e; Minnesota, Darwin 2, 3e et 4e.
A-2,193.
Oakland 091 100 001-3 7 0
New York 010 090 03x-4 10 0
Blue (0-3), Lindblad 8e et Fosse, Stottmeier (5-1), Lyle 9e et Munson.
CC-NY, Sutakio 1er, White 2e, Cahmblise 1er, Oakland, Jackson 10e, Tenace 3e.
Californie 122 600 122-16 18 0
Boston 239 102 012-6 6 2
Ryan (3-3), Clemens 7e et Rodriguez, Cleveland (1-3), Segui 4e et Fisk, Montgomery 5e.
CC-Californie, Chalk 1er; Boston, McAuliffe 1er.

Ligue Américaine
Cleveland 200 040 020-8 13 0
Minnesota 000 010 200-3 8 4

baseball

Ligue Nationale
Lundi
Houston 18, Chicago 2
Los Angeles 8, New York 7
Hier
St-Louis 7, Atlanta 2
Houston 4, Chicago 2
Cincinnati à Pittsburgh, remis
Montréal à San Diego
New York à Los Angeles
Philadelphie à San Francisco
Aujourd'hui
Philadelphie, Carlton (2-1) à San Francisco, Bryant (0-1), 15h15
Montréal, McAnally (1-2) à San Diego, Freisleben (1-0), 16h
Cincinnati, Billingham (3-1) à Pittsburgh, Reuss (0-2), 20h05
Atlanta, Morton (2-2) à St-Louis, Curtis (1-3), 20h30
Chicago, Reuschel (0-0) à Houston, Griffin (3-1), 20h35

New York, Seaver (1-2), à Los Angeles, Messersmith (2-0), 22h30
Ligue Américaine
Lundi
Cleveland 3, Minnesota 2
Californie 7, Boston 2
Hier
Cleveland 8, Minnesota 3
New York 4, Oakland 3
Detroit 7, Kansas City 2
Californie 16, Boston 6
Texas 12, Milwaukee 10
Chicago 2, Baltimore 1
Aujourd'hui
Oakland, Hunter (4-1) à New York, Dobson (1-3), 14h
Californie, Stoneman (0-1) à Boston, Lee (2-2), 14h30
Detroit, LaGrow (1-2), à Kansas City, Busby (3-2), 20h30
Texas, Hargan (1-2) à Milwaukee, Slaton (2-2), 20h30
Baltimore, Palmer (2-0), à Chicago, Kaat (2-1), 21h

LIGUE NATIONALE

Section Est				
	g	p	moy.	diff.
MONTREAL	9	6	.600	1/2
ST-LOUIS	13	11	.591	—
PHILADELPHIE	7	11	.450	3
CHICAGO	7	11	.389	4
NEW YORK	7	13	.350	5
PITTSBURGH	6	12	.333	5
Section Ouest				
LOS ANGELES	17	5	.773	—
HOUSTON	14	10	.583	4
CINCINNATI	10	9	.526	5 1/2
SAN FRANCISCO	11	11	.500	5
ATLANTA	11	12	.478	6 1/2
SAN DIEGO	9	14	.391	8 1/2

LIGUE AMERICAINE

Section Est				
	g	p	moy.	diff.
BALTIMORE	11	8	.579	—
NEW YORK	13	10	.565	—
MILWAUKEE	9	8	.529	1
CLEVELAND	10	11	.475	2
DETROIT	9	10	.474	2
BOSTON	10	12	.455	2 1/2
Section Ouest				
TEXAS	13	8	.519	—
CALIFORNIE	11	11	.500	2 1/2
OAKLAND	10	10	.500	2 1/2
MINNESOTA	9	11	.450	3 1/2
CHICAGO	8	11	.421	4
KASSAS CITY	8	11	.421	4

hockey

Ligue Nationale
Dimanche
Rangers NY 2, Philadelphie 1, prolongation
Boston 6, Chicago 2
Hier soir
Philadelphie 4, Rangers NY 1 (Philadelphie mène la série demi-finale 4 de 7, 3-2)
Boston 4, Chicago 2 (Boston gagne la série demi-finale 4 de 7, 4-2)
Les compteurs

	b	p	pts
Bucyk, Boston	7	7	14
Sheppard, Boston	8	5	13
MacLeish, Philadelphie	8	4	12
Hodge, Boston	5	6	11
Esposito, Boston	6	4	10
Park, Rangers	3	7	10
Cashman, Boston	3	7	10
Hull, Chicago	6	3	9
Stelmowski, Rangers	4	5	9
Lonsberry, Philadelphie	3	6	9
Schmautz, Boston	3	6	9
Pappin, Chicago	3	6	9

Hier soir
Toronto 7, Chicago 6 (Série demi-finale 4 de 7 égale, 2-2)
Ce soir
Chicago à Toronto
Houston à Minnesota
Les compteurs

	b	p	pts
Walton, Minnesota	10	8	18
Lund, Houston	7	9	16
Mark, Howe, Houston	7	7	14
Connelly, Minnesota	6	6	12
Backstrom, Chicago	4	7	11
Hughes, Houston	6	4	10
Morrison, Minnesota	5	5	10
Carleton, Toronto	1	9	10
Hall, Houston	5	4	9
Sicinski, Chicago	4	5	9
Arbour, Minnesota	3	6	9
Hinse, Houston	3	6	9

Ligue Américaine
Ce soir
Providence à Hershey (Hershey mène la série finale 4 de 7, 1-0)
Ligue Majeure du Québec
Hier soir
Québec 8, Sorel 4 (Québec gagne la série finale 4 de 7, 4-2)

Association Mondiale
Dimanche
Chicago 3, Toronto 2
Houston 4, Minnesota 1
Lundi
Houston 9, Minnesota 4 (Houston mène la série demi-finale 4 de 7, 3-2)

Vous aimez le tennis d'intérieur? L'île des Sœurs vous offrira bientôt six magnifiques courts supplémentaires.

Le club de tennis de l'île des Sœurs fait peau neuve. Vous jouerez donc, dès l'automne prochain, de 16 courts intérieurs... pour vous garder en forme tout l'hiver, vous et votre famille.

Le renouvellement de la surface coussinée des dix autres courts professionnels, à éclairage diffus, assurera la perfection de votre jeu. Vous pourrez profiter sur place des leçons d'un moniteur spécialiste, et hors des courts, d'un sauna, d'un bain tourbillon et d'un bar pour les membres, pendant que les enfants s'amuseront à la garderie.

Le moyen sûr de frapper juste! Appelez-nous maintenant, à 769-5163, pour adhérer au club et choisir votre horaire permanent.

Club de tennis intérieur de l'île des Sœurs

Livraison le lendemain à Québec.

Certains changements au niveau de l'exploitation nous permettent maintenant de vous offrir la livraison le lendemain, à Québec. □ Tout envoi Pre-Pac ramassé durant les heures d'affaires sera livré à Québec dès le lendemain, durant les heures d'affaires.

Messageries CN
Pour le ramassage, composer 877-4400

